

Le bill sur les droits scolaires

L'opposition du caucus fait reculer M. Bertrand

Saigon accepte de participer aux négociations

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement sud-vietnamien, au grand soulagement de Washington, a donné hier soir le feu vert à la relance des négociations de Paris sur le Vietnam.

Ainsi s'achèvent trois semaines de négociations ardues au cours desquelles les États-Unis ont dû exercer toute leur persuasion et parfois des pressions brutales sur leurs amis de Saigon. Rassisé après trois semaines d'exaspération, le président Johnson a pu partir comme il l'espérait passer les fêtes du "Thanksgiving Day" dans son ranch du Texas. Il ne se fait cependant aucune illusion sur l'importance des écueils qui vont jaloner cette nouvelle étape dans le chemin vers la paix qu'il s'est dessiné le 31 mars dernier.

Les milieux officiels américains, qui sont à présent convaincus de l'affaiblissement militaire de l'adversaire, affirment hier soir que cette situation amènera sans doute Hanoi à accroître et à multiplier ses exigences autour de la table de conférence.

La déclaration du département d'Etat précise que les négociations de l'avenue Kleber se dérouleront en fait entre trois délégations — celles des États-Unis, du Sud-Vietnam et du Nord-Vietnam —, puis qu'elle affecte d'ignorer purement et simplement la présence des émissaires du Front national de libération. Pour les alliés, le F.N.L. reste donc partie intégrante de

la délégation nord-vietnamienne.

Pour donner à Saigon la "face" pour laquelle le président Thieu a lutté avec tant d'insistance, les États-Unis ont accepté que ses représentants jouent un rôle prépondérant. En vertu de l'arrangement schématique qui est intervenu, la voix des États-Unis sera dominante dans le domaine militaire, mais pour ce qui est des questions politiques, c'est Saigon — chef en titre de la délégation, — qui prendra la direction des opérations. Hanoi a accepté de reconnaître la présence des envoyés de Saigon alors que les alliés continuent d'ignorer officiellement celle des membres du F.N.L. Ils ont donc apparemment marqué un point. Enfin, la date de l'ouverture des négociations ne sera fixée qu'après que certains détails de procédure auront été réglés, soulignent les milieux officiels américains.

Le gouvernement sud-vietnamien a obtenu satisfaction sur un certain nombre de points essentiels avant d'accepter de participer aux négociations de paix à Paris. Ces points sont les suivants:

- 1) Ainsi que l'avait demandé le président Nguyen Van Thieu la conférence de paix sera "entièrement nouvelle".
- 2) Le Sud-Vietnam y jouera un rôle principal.
- 3) Le "Front national de libération" considéré comme un instrument et une création d'Hanoi ne sera pas reconnu par les États-Unis.

Voir page 6: Saigon



Yves Pratte



John R. Baldwin

Pratte et Baldwin à Air Canada

Le Conseil d'administration d'Air Canada a annoncé la nomination de Me Yves Pratte, c.r., de Québec, au poste de président général de la Société, et de M. J.R. Baldwin, d'Ottawa, à celui de président. Les nominations prendront effet le 15 décembre.

Le partage entre deux postes distincts de ces responsabilités supérieures, cumulées auparavant par un seul titulaire, fait suite à une étude récente des problèmes d'exploitation et d'expansion qui se posent à la Société de la Couronne au cours des prochaines années.

Me Pratte, qui a 43 ans, est associé principal du cabinet d'avocats Pratte, Côté, Tremblay, Beauvais, Bouchard, Garneau et Truchon. Au cours de la période

de 1965-1968, il a été conseiller juridique extraordinaire auprès de deux premiers ministres du Québec. M. Baldwin, qui est âgé de 54 ans, est sous-ministre des transports depuis 1954.

Le président général agira comme président du Conseil d'administration, il sera également le premier fonctionnaire de la Société et, à ce titre, assumera l'entière responsabilité de tous les aspects de l'exploitation devant le Conseil. Son attention portera, en particulier, sur le financement, la planification à long terme et l'orientation.

Il assurera les relations avec les pouvoirs publics à cet égard.

Le président, qui remplira également les fonctions de vice-président du Conseil d'administration, aura pour tâche de

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le projet de loi sur les droits scolaires soulève une crise majeure au sein de la députation de l'Union nationale.

C'est pour cette raison, semble-t-il, que le premier ministre M. Bertrand, n'a pas déposé hier le projet de loi qu'il avait promis la veille.

Entre les propos tenus lundi par M. Bertrand à Montréal et la séance de l'Assemblée législative, hier, il y eut un caucus des députés de l'Union nationale, en matinée, au club Renaissance.

Il y en aura un autre ce matin, au même endroit. C'est au cours du caucus d'hier que le premier ministre a fait part à ses députés, pour la première fois,

de son intention de présenter un projet de loi visant à assurer aux parents le droit de choisir pour leurs enfants entre l'école française et l'école anglaise.

M. Bertrand a dévoilé ce projet vendredi soir dernier au cours d'un entretien sur les ondes d'un poste de radio anglophone de Montréal, ce que plusieurs députés n'ont guère prisé.

Bien sûr, il en avait été question au cours de réunions des parlementaires, mais on ne croyait pas que la question ferait l'objet de loi au cours de cette session. Encore tout récemment, le premier ministre avait laissé entendre que la politique de langue ne pourrait être élaborée avant la prochaine session.

Les députés ont donc été pris par surprise, semble-t-il, et pour certains, c'est là le principal de leurs griefs. N'ayant pas été consultés à fond, ils ne veulent pas adopter à la vapeur un projet d'une telle importance.

L'un a dit: "C'est le projet de loi le plus important depuis la Confédération; il mérite qu'on y regarde à deux fois; il faut être sûr qu'on pose le bon geste."

Un certain nombre de députés — dix à douze, estime-t-on, dont quatre ou cinq ministres — formulèrent des objections fondamentales au sujet du projet de M. Bertrand qui, à leurs yeux, et quoi qu'on dise et fasse, aura une saveur "electoraliste" pour plusieurs Québécois.

Ce sont ces députés et ministres qui mènent la bataille et qui, semble-t-il, ont réussi momentanément à faire reculer M. Bertrand.

Ceux-là estiment qu'un projet de loi à l'heure présente ne ferait qu'aggraver la situation et consacrer à tout jamais les droits de la minorité, alors même que ceux de la majorité sont menacés sans cesse et partout.

La réaction de certains députés aurait un peu déconcerté M. Bertrand, qui les écoute et convint d'examiner de plus près la situation à nouveau, aujourd'hui.

A l'Assemblée législative, contrairement à l'attente générale, M. Bertrand n'avait donc pas de projet de loi à présenter, ni d'avis en ce sens.

Et l'opposition, avide sur un grand nombre de sujets les plus divers, ne porta pas ses questions sur ce sujet explosif.

A la fin de la séance, M. Bertrand expliqua aux reporters qu'en raison de son voyage à Hull, lundi soir, il n'avait pu "finaliser" le projet avec

Voir page 6: Union nationale



Un douanier de l'aéroport d'Orly inspecte les bagages d'un voyageur français, ainsi que l'exige le nouveau règlement défendant aux touristes français d'emporter plus de 700 francs, soit l'équivalent de \$140. A leur retour en France, les touristes français doivent échanger contre des francs toute monnaie étrangère en leur possession.

(Téléphoto PA par câble de Paris)

dans ce numéro

■ Pas de tarifs réduits pour personnes âgées : M. Saulnier souligne la nécessité de ne pas charger la ville d'un autre fardeau. (Page 3).

■ Un déficit de \$5 millions à Terre des hommes : Montréal empruntera \$39.5 millions pour payer ses dettes de l'Expo 67. (Page 3).

■ En page 4, Claude Ryan traite du projet de loi sur les droits scolaires que veut présenter le premier ministre Bertrand.

"La nation est trahie..."

Chartrand expulsé des galeries

QUEBEC (DNC) — "Mon-sieur le président, je veux savoir si c'est aujourd'hui qu'on présente un projet de loi pour trahir la nation canadienne-française."

Cette intervention insolite, venant des galeries du public, est la seule qui ait été faite à l'Assemblée législative, hier, au sujet du projet de loi que devait présenter le premier ministre pour la protection

du "droit des parents de faire éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix".

Elle ne venait évidemment pas d'un député, mais du leader des chevaliers de l'indépendance, M. Réginald Chartrand, qui s'était rendu à Québec en compagnie de M. Raymond Lemieux, président du mouvement pour l'intégration scolaire, et d'autres partisans de l'unilinguisme.

La chambre siégeait depuis près d'une heure et en était encore à la période des questions — sur les sujets les plus variés — lorsque M. Chartrand lança d'une voix forte son interruption qui se répercuta dans toute l'Assemblée.

Il s'ensuivit un certain flottement dans l'enceinte, pendant que des policiers en civil se dirigeaient prestement

Voir page 6: Chartrand

Conférence sur l'éducation

Le Niger a invité Québec... et Ottawa

QUEBEC (Le Devoir) — M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé hier que la République du Niger a invité le Québec à assister à la conférence internationale des ministres de l'éducation des pays francophones qui doit se réunir à la mi-décembre.

Aux journalistes qui lui demandaient si cette invitation avait été adressée au Québec par l'entremise du gouvernement fédéral, le premier ministre a simplement répondu: "Non".

Rappelons d'autre part qu'en réponse à la question de savoir si le Canada avait l'intention de participer à cette conférence qui se tiendra à Niamey, capitale du Niger, M. Trudeau a déclaré aux Communes, lundi: "Il n'y a pas eu d'indication à cet effet encore mais, au cours de la semaine, je pense qu'une réponse sera envoyée."

On apprend en outre que M. Claude Morin, sous-ministre des affaires intergouvernementales du Québec, s'est hier rendu à Ottawa où il a eu un entretien avec M. Marc Lalonde, premier secrétaire et principal conseiller de M. Trudeau. On sait seulement que les deux hauts fonctionnaires ont examiné cette question.

Aussi, croit-on savoir que la république du Niger a fait parvenir deux invitations, l'une au gouvernement fédéral, l'autre au gouvernement du Québec, en vue de la conférence de la mi-décembre. Ces deux invitations ne sont pas forcément les mêmes. Mais, en agissant de la sorte, les auto-

rités nigériennes reconnaissent la compétence d'Ottawa en matière de relations internationales, et le caractère particulier du Québec, province francophone qui a juridiction en matière d'éducation.

Il est permis de penser qu'Ottawa et Québec tentent de mettre au point une formule que les deux gouvernements pourraient agréer et qui éviterait la répétition de l'incident

qu'avait suscité la participation unilatérale du Québec à la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones, à Libreville, au Gabon, en décembre 1967. On se souvient qu'Ottawa avait suspendu ses relations diplomatiques avec Libreville, reprochant au Gabon d'avoir adressé une invitation au Québec sans passer par Ottawa.

Voir page 6: Le Niger

Le conflit nigérian

Trudeau défend son attitude de non-ingérence

OTTAWA (Canadian Press)

— Le premier ministre forme le vœu qu'il soit mis fin à la guerre civile du Nigeria par une solution négociée mais réitére la volonté bien arrêtée de son gouvernement de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de ce pays.

Il est impérieux de conjurer les tourments du peuple nigérian le plus tôt possible, a déclaré le premier ministre à l'ouverture d'un débat d'une journée aux Communes sur la guerre dans ce pays, mais le Canada ne peut se placer au-dessus du droit international en intervenant dans le conflit. Aller à l'encontre du droit in-

ternational simplement parce que l'on juge qu'il est "bien d'agir de la sorte" ne peut mener qu'au chaos, a dit le chef du gouvernement qui a défendu l'attitude du Canada sur le front humanitaire. Les Canadiens se sont grandis, a-t-il dit, par les efforts qu'ils ont faits dans le but de soulager les souffrances du Nigeria.

Quelques députés de l'opposition ont formulé des critiques quant à la manière dont le gouvernement a voulu achever des secours aux populations affamées du Nigeria et du Biafra.

Voir page 6: Trudeau

Couve de Murville dévoile son programme d'austérité

PARIS (AFP) — Annulation des essais nucléaires dans le Pacifique l'an prochain, économie de 60 millions (\$12 millions) sur le programme du "Concorde", tels sont les aspects les plus spectaculaires des mesures d'austérité annoncées hier après-midi par le premier ministre français pour réduire à moins de 6.5 milliards (\$1.270.000.000) le déficit du budget.

Pour gagner la "guerre du franc", seule une bataille a été remportée jusqu'à présent — le premier ministre Couve de Murville a soumis à l'Assemblée nationale un programme d'urgence qu'il entend appliquer au 1er décembre. Dès aujourd'hui l'Assemblée nationale sera appelée à

se prononcer sur le plan du gouvernement. Celui-ci comporte plusieurs volets:

1) Défendre la monnaie: c'est l'objet du rétablissement du contrôle des changes qui sera rigoureux, comportant des peines sévères mais sans qu'il soit porté atteinte au commerce extérieur. "La voie n'est désormais ouverte que pour la rentrée des capitaux", a dit le premier ministre.

2) Les coûts de revient et les prix: il faut que l'économie française reste concurrentielle et dans ce dessein est supprimée la taxe sur les salaires qui grève la production et par conséquent les prix de revient, et de plus, favorise le sous-emploi. Elle

sera remplacée par une augmentation, légèrement supérieure en rendement, de la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.).

L'augmentation de la T.V.A. freinera également les importations qui y sont soumises et facilitera de ce fait les exportations qui en sont exemptées. Il n'y aura pas de blocage des prix mais ceux-ci seront strictement surveillés encore que l'on prévoit qu'ils augmenteront de 1.5 à 2%.

3) Les salaires: il n'existe aucune raison de penser que les mesures nouvelles entraineront de manière substantielle le pouvoir d'achat des travailleurs.

4) Les économies budgétaires: Elles porteront sur

les subventions aux entreprises publiques dont les tarifs augmenteront au 1er décembre: 6.2% sur les transports de marchandises des chemins de fer, 4.80% pour l'électricité; sur l'armée, d'autre part, avec notamment l'annulation de la campagne nucléaire du Pacifique, les crédits de fonctionnement des administrations, les équipements (Concorde).

Auparavant, le premier ministre, après avoir dénoncé "l'action éhontée des spéculateurs qui ne touchent pas leurs bénéfices", avait souligné le caractère international de la crise qui a affecté le franc et rappelé l'importance

Voir page 6: Austérité

Interview exclusive de Mme Nguyen Thi Binh

Les négociations seront longues et difficiles mais l'indépendance du Vietnam et la paix sont au bout

par Bernard Couret, collaboration spéciale au Devoir

■ Au moment où on annonce que le gouvernement de Saigon a enfin décidé de participer aux négociations qui auront lieu effectivement "à quatre" et où le Front national de libération du Sud-Vietnam jouera un rôle prépondérant, il nous paraît utile de présenter à nos lecteurs une interview exclusive de la jeune femme qui dirige la délégation du FNL aux pourparlers de Paris. Cette interview exclusive au Devoir a été recueillie à Paris par le journaliste Bernard Couret.

PARIS — C'est à Verrière-le-Buisson, charmante banlieue parisienne, que j'ai rencontré Mme Nguyen Thi Binh, représentante officielle du Front national de libération aux négociations de Paris.

Elle m'a reçu dans la villa qui a été mise à la disposition de la délégation du F.N.L. Notre entretien va se poursuivre trois heures durant. La représentante du Front n'éludera aucune de mes questions. Comme toutes les Vietnamiennes, elle est menue, fine. Ses cheveux tirés en arrière encadrent un visage attachant, marqué par la vie des maquis. Sa voix est égale, douce, mais convaincante, persuasive. On devine sous cette tranquillité une énergie peu commune. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement? La vie de Mme Binh en témoigne. Elle a 41 ans et milite depuis 1945. Mariée, mère de deux enfants, elle n'appartient à aucun parti politique. Elle est une Vietnamiennne tout simplement.

Q — Ce n'est pas la première fois que vous venez à Paris?

R — C'est la troisième fois que je viens en France. J'y suis déjà venue en 1965 et 1968 pour assister aux congrès de l'Union des femmes françaises. Je vais bien finir par devenir Parisienne.

Q — Vous y revenez aujourd'hui en tant que représentante officielle du Front national de libération pour entamer

des négociations avec les États-Unis. Quel effet cela vous fait-il?

R — Je ne suis pas du tout impressionnée. Je sais que ces négociations seront longues et difficiles. Mais le fait est là: la plus grande puissance de tous les temps est aujourd'hui contrainte de négocier avec ceux qu'elle se refuse de reconnaître, c'est-à-dire avec les véritables représentants du peuple vietnamien. Mais cela ne veut pas dire que les Américains soient décidés à quitter le Sud-Vietnam. Bien au contraire. Les bombardements ont cessé au-delà du 17e parallèle mais ils se sont accrues depuis sur le Sud. Le F.N.L., quant à lui, a accepté de se rendre à Paris pour participer à une conférence à quatre, pleinement conscient des responsabilités qui lui incombent.

Passé de militant

Q — En 1950, vous participez avec Me Nguyen Huu Tho à la première manifestation anti-américaine à Saigon. Comment cela s'est-il passé?

R — On peut dire que la manifestation du 19 mars 1950 marque le début de la lutte de notre peuple contre l'intervention américaine. Elle avait été organisée par les intellectuels de Saigon pour le respect des droits nationaux et

Voir page 9: Nguyen Thi Binh



Les dominicains "coupent les vivres"

La revue Maintenant menacée de disparition

par Jean-Pierre Proulx

Est-ce la fin de la revue Maintenant? C'est fort possible, sinon probable. Le père Georges Perreault, provincial des dominicains canadiens, vient en effet de faire parvenir à l'équipe de direction de "Maintenant" une lettre l'avertissant que "les dominicains canadiens estiment qu'ils ne peuvent plus en assumer financièrement la publication".

D'autre part, ajoute-t-il, pour dissiper toute ambiguïté au sujet du statut de la revue, elle ne sera plus publiée sous la responsabilité des dominicains".

C'est le directeur de Maintenant lui-même, le père Vincent Harvey, qui a rendu public hier cette nouvelle. Quelles sont les conséquences pratiques de cette décision du conseil provincial? Concrètement, cela signifie qu'à moins de trouver une autre forme de financement, la revue cessera d'être publiée après le numéro de décembre prochain, lui-même retardé en raison de la crise actuelle.

Tout au plus, selon le père Harvey, pourrait-on publier jusqu'en mai du fait que le conseil consent à accorder une subvention de deux mille dollars à condition que le déficit de la revue ne dépasse pas, pour l'année 68, la somme de 7.500 dollars.

Cela supposerait encore que les lecteurs se réabonnent en

janvier comme la majorité a coutume de le faire. Mais les membres de l'équipe craignent fort que cela ne se produise pas, étant donné l'avenir incertain de la revue.

Selon le père Harvey, l'avenir de la revue ne dépend plus donc que de la réaction du public. Si le public veut encore la revue, il pourra voir à son maintien. Mais cela reste évidemment à voir.

La vraie et la bonne raison

D'autre part, à la revue, on s'interroge sur les vrais raisons qui ont amené le conseil à "couper les vivres". Pour sa part, le conseil appuie sa décision sur les "difficultés économiques de la province dominicaine et la situation sérieusement déficitaire de la revue, qui ne parait pas devoir s'améliorer sensiblement".

Cela est difficilement contestable puisque la province dominicaine aurait accumulé actuellement un déficit d'environ huit cent mille dollars. Les dirigeants de la revue, pour leur part, ont révélé que si le déficit de la revue en 67, fut de \$14.500 dollars, il a été réduit en 68 à \$7.500.

Mais la crise actuelle ne repose pas surtout sur un problème économique. Au fond, c'est l'orientation même de la revue qui est remise en cause par la majorité des dominicains qui lui reprochent ses prises de positions sociopolitiques.

On est mal à l'aise dans l'Ordre ou du moins chez un nombre majoritaire de membres, de voir la revue prendre position pour le NPD ou afficher trop ouvertement ses options séparatistes.

C'est sans doute là une des raisons, sinon la raison, qui a motivé le conseil provincial à ne plus vouloir assumer la responsabilité de la revue. Le conseil a demandé que dorénavant la revue soit libellée comme suit: "revue chrétienne d'opinion publiée sous la responsabilité de l'équipe de direction".

En réalité, on conteste à l'intérieur de l'Ordre la valeur pastorale de la revue parce que tout simplement on doute de "son utilité apostolique".

Une enquête sociologique, tenue il y a quelques mois auprès des dominicains canadiens, a en effet révélé que 32,9% d'entre eux accordent à la revue une valeur apostolique "certaine", 36,5% qualifient cette valeur de "douteuse", 20,3% la qualifient de "nulle", tandis que les autres l'ignorent ou ne se prononcent pas.

L'enquête a aussi révélé que ce sont les plus âgés de l'Ordre qui majoritairement doutent de la valeur apostolique de la revue. D'autre part, 43,7% des dominicains se sont dit habituellement d'accord avec l'orientation de la revue.

La "bonne" raison qui a motivé la décision du conseil, c'est la situation économique mais la "vraie" raison, c'est, dans l'esprit de l'équipe de Maintenant, la division profonde de la communauté sur l'orientation de la revue et sur sa valeur apostolique.

L'équipe pour sa part croit que la reconnaissance d'un certain pluralisme d'opinions à l'intérieur même de l'Ordre justifie l'aide financière à la revue.

Quant à savoir si elle demeure une priorité pastorale, on n'en doute pas non plus. Au fond, nous a-t-on expliqué, l'équipe croit que la revue s'inscrit dans la ligne de l'engagement des chrétiens proposé par Gaudium et Spes, engagement non seulement vis-à-vis des valeurs religieuses comme telles mais vis-à-vis de la société tout entière.

L'équipe révélera d'ici peu ses projets pour sortir de l'impasse où elle se trouve.

L'industrie a besoin de jeunes spécialistes

JONQUIÈRE — L'industrie a besoin de jeunes spécialistes diplômés, bien formés et possédant un bon bagage de connaissances générales de base qui leur permettront d'assimiler rapidement les techniques nouvelles tout en s'adaptant au milieu dans lequel ils seront appelés à gagner leur vie.

De plus, ces spécialistes bien formés devront posséder une connaissance pratique de la langue anglaise, a déclaré hier soir M. Paul-Emile Lachance, président du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres des club Richelieu Jonquière-Kénogami-Arvida-Chicoutimi.

Selon M. Lachance, les diplômés des facultés des sciences des universités du Québec sont tout aussi qualifiés que ceux des universités des autres provinces ou autres pays. Quant aux diplômés des instituts de technologie et des CEGEP, il est encore trop tôt pour généraliser. Le président du CPPPQ croit que ces institutions prépareront des technologues qui trouveront place dans l'industrie entre le scientifique universitaire et l'homme de métier, remplissant par là un vide déploré par l'industrie.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25¢ la ligne agate (14 lignes agate ou ponce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal — Tel. 844-3361
Madame A. Rodrigue

TRADUCTEURS

ONTARIO

Nous avons plusieurs ouvertures pour traducteurs avec expérience.

Salaire: \$5.000, à \$9.000.

Ecrire ou téléphoner à

R. J. MAUDE & ASSOCIÉS

1010 ouest, rue Ste-Catherine (Suite 1112) Montréal
878-3971

LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES DE SUDBURY

Requiert un

PSYCHOLOGUE

pour établir des services psychologiques destinés aux étudiants de langue française.

Prière d'inclure dans la demande les qualifications, l'expérience et le salaire désiré.

Toute demande doit être adressée à

M. Onésime Tremblay, Surintendant,
La Commission des Écoles séparées,
221, rue Drinkwater,
Sudbury, Ontario.

La Commission Scolaire Régionale Le Royer

demande

PROFESSEUR DE SCIENCES MORALES ET RELIGIEUSES

au niveau Secondaire

PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ, INITIATION AUX AFFAIRES ET ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE

Pour section commerciale du niveau Secondaire.

Les candidats devront être en possession du permis d'enseignement de la Province de Québec.

Communiquer par téléphone avec

M. Camille Pigeon,
Chef du Personnel,
645-7401

INGÉNIEUR D'USINAGE

Jusqu'à \$9,000

Une importante entreprise minière, solidement établie dans les Cantons de l'Est, recherche les services d'un jeune ingénieur minier ou métallurgiste pour sa division d'usinage. Ses fonctions comprendront, entre autres, tout un éventail d'études spéciales tant des aspects techniques qu'administratifs des opérations d'usinage. Les chances d'avancement semblent excellentes.

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, peut atteindre \$9,000 ou plus.

Veuillez mentionner le dossier # 246M



Discretion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

INGÉNIEUR MINIER

Jusqu'à \$9,000

On recherche un jeune ingénieur minier, capable de participer à la préparation à court et à long terme de plans, inventaires et prévision des opérations minières. Notre client, qui exploite une mine et un moulin dans les Cantons de l'Est et dont la stabilité est assurée, est en mesure d'offrir un avenir intéressant au candidat choisi.

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, peut atteindre \$9,000 ou plus.

Veuillez mentionner le dossier # 245M



Discretion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

Carrières et Professions

DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION

Assurance-vie

LE POSTE:

L'Association des Assureurs-Vie du Canada est à la recherche d'une personne qualifiée pour assumer la responsabilité du développement continu et de l'exécution de son programme complet d'éducation. Travaillant sous la surveillance du Directeur exécutif, il sera en charge des cours d'étude de L.U.A.T.C. et du C.L.U. De plus il devra être doué de qualités imaginatives de chef pour le programme d'expansion de l'Association et pour poursuivre l'éducation dans la carrière expérimentée des assureurs-vie. Salaire: A discuter, selon les qualifications et l'expérience. Endroit: Don Mills, Ontario.

QUALIFICATIONS:

Les candidats devront prouver certains antécédents de succès dans le domaine des assureurs-vie et devront être diplômés de L.U.A.T.C. et du C.L.U. La préférence sera donnée aux titulaires de formation collégiale pouvant démontrer de l'habileté dans la rédaction et des possibilités de création. Cette occasion est offerte à des candidats bilingues, expérimentés, qui conçoivent l'éducation comme une puissance primordiale contribuant au développement de l'assurance-vie comme une carrière professionnelle.

Les réponses seront gardées strictement confidentielles et devront être adressées à:

DONALD M. FORTUNE & ASSOCIATES

Psychologues-conseillers

Suite 20, 1849 rue Yonge, Toronto 7, Ontario.

CARRIÈRES DANS L'INFORMATIQUE

PERSONNEL OPERATEUR	SYSTEMES PROGRAMMATION	CADRES SUPERIEURS DE L'INFORMATIQUE
- Surveillants des opérations - Opérateurs d'ordinateurs - Opérateurs de systèmes micrographiques - Opérateurs de perforatrices Salaire \$4.000 - \$10.000 DEMANDER M. JOCK HOVEY	- Programmeurs - Analystes-programmeurs - Analystes de systèmes - Spécialistes en système d'exploitation (software) Salaire \$6.000 - \$14.000 DEMANDER M. LYON GOULD	- Gérants d'informatique - Vendeurs d'ordinateurs - Directeurs de systèmes (MIS) - Conseillers en informatique Salaire \$12.000 - \$30.000 DEMANDER M. CYRIL LEWIS



ELECTRONIC SYSTEMS PERSONNEL

Place-du-Canada, Bureau 1155, Montréal

878-1741

TORONTO • PITTSBURGH • DETROIT • SAN DIEGO • SEATTLE • LOS ANGELES • MINNIAPOLIS

SPÉCIALISTES CANADIENS EN PLACEMENT DES INFORMATIENS

Traitements allant jusqu'à \$16,991 par année

Poste A - ENQUÊTE SUR LES VOYAGES D'AFFAIRES ET LE TOURISME

Le candidat nommé sera chargé de la planification, de la conception et de l'essai d'une enquête sur les voyages et le tourisme des Canadiens au Canada. Le but de l'enquête est de connaître le flux des voyages interprovinciaux et intraprovinciaux et de mesurer leur importance économique et leur incidence sur l'industrie du tourisme et sur l'économie canadienne.

Les candidats doivent posséder un bon fond de connaissances sur la statistique mathématique, et notamment sur la théorie de l'échantillonnage, et plusieurs années d'expérience de la conception d'enquêtes démographiques.

Poste B - CHEF, RECHERCHES EN MÉTHODES DE RECENSEMENT

Le candidat nommé devra être un spécialiste versé dans tous les aspects de la conception et de l'exécution d'enquêtes, y compris la formulation des questions, l'élaboration de questionnaires, les techniques de dénombrement, l'usage de l'échantillonnage, le contrôle de la qualité, la mesure du travail et l'évaluation de la couverture du champ de l'enquête et de la qualité des réponses. Il devra posséder un degré reconnu dans une des sciences sociales et avoir suivi plusieurs cours en statistiques et en mathématiques. Il devra avoir plusieurs années d'expérience de l'étude des marchés, de l'analyse de l'emplacement ou d'autres travaux d'enquêtes.

La connaissance des deux langues officielles, bien qu'elle ne soit pas une condition essentielle, constituera un avantage pour ces postes.

Les candidats voudront bien signaler: 879-5779, M. P. Cantin, le 27 novembre 1968 entre 9h et 17h, pour fixer la date de l'entrevue, ou écrire au Directeur du Personnel, BPS, Ottawa. Prière de rappeler le numéro de concours 68-430-38

Une compagnie bien connue dans l'industrie des eaux gazeuses recherche un:

ADJOINT À L'ACHETEUR

LA CARRIÈRE

Le candidat s'occupera des achats, des systèmes et procédures, du maintien du contrôle d'inventaire, et de l'approbation des commandes d'achats.

L'HOMME

Un jeune professionnel dynamique, bilingue, possédant des talents d'administrateur et ayant au moins un niveau d'étude secondaire; il devrait aussi avoir plusieurs années d'expérience dans les industries des eaux gazeuses et connexes. Cette carrière conduira rapidement à des responsabilités accrues pour une personne qualifiée.

Envoyez curriculum vitae, en toute confiance à:

Filière M. C. D. No. 934
DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS
930 Immeuble Sun Life
Montréal 110 - Québec

Une compagnie bien connue dans l'industrie des eaux gazeuses.

GÉRANT DU PERSONNEL

LA CARRIÈRE

Le candidat devra sélectionner le nouveau personnel, instaurer une politique du personnel, maintenir les contacts extérieurs avec les fonctions équivalentes et aider aux négociations ouvrières.

L'HOMME

Un jeune professionnel, bilingue, dans la trentaine, possédant de préférence un niveau d'études universitaire et une connaissance approfondie des problèmes d'attitudes en organisation. Le titulaire devra avoir l'expérience dans le domaine des relations industrielles et dans celui du personnel. Il devra être prêt à accepter toutes les responsabilités nécessaires à ce poste important et rechercher l'occasion de mettre ses propres talents en valeur.

Envoyez curriculum vitae, en toute confiance à:

Filière M. C. D. No. 933
DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS
930 Immeuble Sun Life
Montréal, 110, Québec

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

CANADIENNE: armoires, tables, chaises, bancs, bancantes, huches, coffres de milieu, buffet-bas, vaisselier, table, chaise, encoignure, commodes, banc-lit, pupitre, réclamer, lits, bas, prix particulier. 871-2276. 9-12-68

DEMANDE D'EMPLOI

Surcroît des Fêtes. Maisons d'affaires, commerces, compagnies d'assurances, à bas prix, adresser pour tous enveloppes, publicité, cartes, souhaits. R. Pélou, quin. A. 288-0535. 30-11-68

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedos \$30. Habits complets en terylene et fortrel. \$20. Vestons sport. \$10. \$15. Manteaux d'hiver. \$15 - \$20. Pull-over. \$3 - \$5. - \$6.50. Pantalons \$3 - \$5. \$6.50 etc., etc.

FEMMES DEMANDEES

Occasion extraordinaire dans la publicité pour une secrétaire bilingue du Directeur. Développement prochain dans le domaine de la création. Age 21 à 30. Salaire \$375. Location centrale. Téléphonez à J. P. Personnel 849-9451. 28-11-68

Secrétaire pour officier d'une compagnie d'assurance-vie. Partielle connaissance du français. Expérience requise. Conditions de travail intéressantes. Ecrire Case 81 Le Devoir. 2-12-68

LOGEMENT DEMANDE

Louant immédiatement maison soignée, 8 à 10 pièces avec foyer si possible, dans Chamby ou les environs. Tel. 937-0565. Urgent. 3-12-68

PERSONNEL

Ne rester pas seul (re) Célibataires, veufs (ves) séparés (es). Pour informations, 525-7861 ou 387-7828. 30-11-68
Rencontres, buts sociaux, matrimoniaux, célibataires, veufs (ves) ou personnes veules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENR 6395 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680. 28-11-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OU À LOUER

DUVERNEY: bungalow grand luxe, pris, commodités, vous-voilà fini pour l'été, bureau \$200 par mois ou pour vente \$36,000. Tel. 661-9758. 29-11-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pailots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

-SPÉCIALITÉ-

Habits et costumes sur mesure. 351 est. rue GUIZOT. Tel. 388-2532. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

ST SAUVEUR DES MONTS: terrain 170 x 250' vue panoramique, près pentes de ski, chemin ouvert. Tél. jour et soir 398-2307. 30-11-68



JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

DE MONTRÉAL ET LA RÉGION



qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

ILE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec le:

Service du tirage à 844-3361



Ce client n'a pu cacher sa satisfaction lorsque après cinq longs mois d'attente, il a réussi à mettre la main sur une dive bouteille. A l'ouverture des magasins de la régie, hier matin, la clientèle était peu nombreuse mais elle a considérablement augmenté au cours de l'après-midi. Pas au point cependant de créer les "embouteillages" auxquels on s'attendait. (Photo PC)

Une suggestion de M. Cleyne

Doter le Québec d'un conseil de productivité efficace et rapide

par Urgel Lefebvre

Alors même que dans bien des milieux on fait grief aux jeunes universitaires du Québec de s'intéresser aux sciences sociales, il se trouve un industriel d'origine hongroise qui ne craint pas d'affirmer que c'est peut-être dans cet intérêt que se trouve la solution des problèmes du Québec et, partant, du Canada tout entier.

Car si beaucoup de conférenciers s'accordent à dire depuis quelque temps que "le problème le plus important du Québec est le chômage", M. François E. Cleyne, conférencier d'hier midi à la Chambre de commerce du district de Montréal, va plus loin et affirme que le chômage au Québec est "le plus important problème du Canada tout entier".

Membre du Conseil économique du Canada et président du comité de productivité de cet organisme, M. Cleyne a tout d'abord expliqué que la croissance économique découle, d'une part, d'une augmentation quantitative et qualitative de la main-d'œuvre et des outils de production, d'autre part de l'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées et combinées.

Or, dit M. Cleyne, "il fut un temps où les investissements se faisaient au Québec non seulement parce qu'il y avait une main-d'œuvre abondante, mais aussi parce que nos salaires au Québec étaient plus bas que dans la plupart des autres provinces. Je crois que le rattrapage est maintenant ac-

compli. Il nous faut donc offrir à ceux qui veulent investir un autre avantage pour contrecarrer nos désavantages".

Affirmant qu'il "nous faut bâtir sur ce que nous avons", M. Cleyne souligne que "nous avons une force ouvrière très homogène", que "nos jeunes universitaires s'intéressent particulièrement aux sciences sociales", que "l'augmentation de la productivité se fait bien sûr par des ingénieurs, mais une partie importante et beaucoup moins explorée se fait par la meilleure compréhension des hommes".

Bref, déclare M. Cleyne, "nous pourrions fort bien au Québec être les pionniers dans les recherches sociales, car dans ce domaine nous avons beaucoup de retard au Canada".

Et le conférencier ajoute: "La coopération entre les partenaires sociaux (employeurs et employés) et l'Etat pourrait bien commencer par un programme commun dans ce domaine".

M. Cleyne reconnaît que "logiquement la recherche devrait précéder l'action, mais nous n'avons pas de temps à perdre". C'est pourquoi il propose aux membres de la Chambre de commerce du district de Montréal et à toutes les Chambres de commerce de la province d'user de toute leur influence "pour doter le Québec d'un conseil de productivité ayant un budget suffisamment important pour pouvoir agir efficacement et vite".

La contestation

Plusieurs questions ont été posées au conférencier qui a pu ainsi:

- Révéler que dans son dernier rapport le Conseil économique du Canada fait une déclaration très nette quant au retard qui existe au Canada en sciences sociales et dans les recherches en sciences sociales. Le Conseil recommande que l'on stimule tout autant les recherches en sciences sociales que les autres recherches.

- Reconnaître que les jeunes ne sauraient se contenter de faire le même travail que leurs devanciers et qu'ils ne sauraient respecter des chefs syndicaux et des contremaîtres qui en connaissent moins qu'eux. Pour intéresser les jeunes à ce qu'ils font, il faut leur donner la participation, soit aux profits, soit à la gestion. Il n'y a pas de comparaison entre un travail que l'on fait à contrecoeur et celui que l'on exécute avec plaisir.

- Affirmer qu'il ne faut pas se préoccuper de la supériorité économique américaine. Des Européens font de longs et fréquents pèlerinages aux Etats-Unis pour apprendre comment faire. Or, nous avons la chance d'être les voisins de ces mêmes Américains avec tout leur savoir-faire. Profitez-en.

- Soutenir que le climat politique incertain du Québec est généralement le facteur déterminant quand une industrie s'implante dans une autre province de préférence au Québec.

- Affirmer que la contestation n'est pas éphémère, mais qu'elle est là pour longtemps; que c'est un phénomène mondial et qu'elle naît d'un désir de participation. C'est affaire non seulement d'argent, mais de "qualité de la vie". La contestation n'a rien de nouveau. Il est tout naturel d'être contre l'establishment, puisqu'on n'en fait pas partie. Il faut donc voir dans la contestation la manifestation d'un simple désir d'une plus grande intégration au système.



La Protection civile du Québec conseille les municipalités en matière d'urgence.

Où il neige, grêle ou qu'il pleuve.

Nous installons les

GOUTTIERES

(ho-do)

Acier et aluminium émaillés cuivre, galvanisé.

* MONTRÉAL 322-4160
* QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

Un déficit de \$5 millions à Terre des hommes

Montréal empruntera \$39.5 millions pour payer ses dettes de l'Expo 67

par Jean-Claude Leclerc

Terre des hommes 1968 devait rapporter un bénéfice de \$6 millions destiné à amortir la dette de \$36 millions que la ville de Montréal a assumée du déficit de \$288 millions d'Expo 67. Loin de donner un tel profit, TDH a fermé ses portes avec un déficit de plus de \$5 millions.

C'est du moins ce qui ressort du rapport présenté lundi soir au Conseil municipal de Montréal par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Durant la période allant du 1er décembre 1967 au 31 octobre 1968, soit durant 11 mois, la ville a dépensé \$23,421,672 et pris des engagements pour

une somme de \$3,776,813, soit un total de \$27,199,485 millions.

Mais les revenus n'ont atteint que \$21,970,794 millions, laissant ainsi un déficit de \$5,228,691. Voici les chiffres des revenus dévoilés par le président Saulnier:

- admission: \$13,806,330
- concessions: \$2,899,291
- casse-croûte: \$1,243,830
- jeux et manèges: \$1,717,665
- transport: \$956,400
- autres: \$876,315

Toutefois, M. Saulnier a soutenu que TDH "fait ses frais". D'après lui, quelque \$6.9 millions ont été dépensés "pour des installations nouvelles ou des modifications dont le caractère de permanence indis-

cutable justifieraient d'imputer cette somme aux règlements d'emprunts publics".

Deux raisons ont fait que la ville n'a pas recouru ici à un emprunt: TDH en était à sa première année, il s'agissait en quelque sorte d'un budget expérimental; d'autre part, la situation budgétaire générale de Montréal rendait impossible une telle imputation.

D'accord avec la Commission municipale de Québec, le comité exécutif a donc proposé au conseil, qui l'a accepté, de répartir cette somme sur trois ans. Le budget de cette année ne devra pourvoir qu'à une dépense de \$721,838. Le reste, soit les deux tiers (\$4.6 millions) du montant total dont M. Saulnier estime qu'il aurait pu

être imputé aux emprunts publics, est reporté à la charge des budgets de 1969-70 et de 1970-71.

Mais à l'avenir, il ne sera plus possible de savoir le coût exact de TDH, qui devient un parc public dont les dépenses et les recettes seront imputées aux chapitres appropriés du budget de la ville. Toutefois, le budget de TDH 69, déjà incorporé au budget général, sera comptabilisé séparément "dans toute la mesure du possible".

En plus des immobilisations (\$3,000,000), la ville estime que les déboursés pour TDH de novembre 1968 à octobre 1969 ne dépasseront pas \$21 millions et que les revenus seront de \$22 millions, laissant

un surplus de \$1 million. Si cette prévision optimiste ne se réalise pas, alors, "au pire, la ville ne sera pas appelée à supporter à son budget annuel une somme supérieure à celle qu'il lui en coûterait pour ouvrir au public le domaine de TDH sans exposition." M. Saulnier estime ce dernier coût à une somme qui varierait entre \$2 et \$4 millions par an.

Les journalistes ont été surpris de voir M. Saulnier contredire le maire Drapeau. "Vous vous souvenez dans quel état nous avons pris les bâtiments," a expliqué le président aux membres du conseil, justifiant les dépenses d'immobilisation. Or, au lancement de TDH, le maire avait minimisé le coût de l'opération en affirmant que les bâtiments, à peu d'exception près, étaient en très bon état, qu'ils avaient été érigés suivant les règlements municipaux, et qu'ils avaient été construits pour durer.

Le maire est intervenu au cours de la période de questions sur ce chapitre. Il a dit que sur 100 visiteurs, 51 étaient du Québec, 14 du Canada, et 35 hors du Canada. "Cela vous donne une idée de l'impact économique et touristique de TDH", dit-il, annonçant pour 1969 une présentation "supérieure" à celle de 1968.

\$39.5 millions pour Expo 67

D'autre part, le conseil a autorisé la ville à emprunter \$39.5 millions pour rembourser les emprunts temporaires faits par la ville pour Expo 67. Jusqu'ici, Montréal a emprunté temporairement \$6 millions échéant le 15 novembre 1968 et \$25 millions échéant le 15 décembre 1969. Soit un total de \$31 millions. La ville a aussi emprunté de son fonds général et de son fonds de roulement quelque \$4 millions. Soit un grand total de \$35 millions. Il lui faut donc emprunter \$ 39.5 millions pour Expo 67.

Le directeur des finances et le secrétaire administratif de la ville ont donné leur certificat à cette fin. Et le conseil a donné son accord.

Suite à la page 6

Pas de tarifs réduits pour personnes âgées

M. Saulnier souligne la nécessité de ne pas charger la ville d'un autre fardeau

par Jean-Claude Leclerc

Au cours d'un très vif débat lundi soir à l'hôtel de ville, le conseil municipal de Montréal a remis à plus tard, pour la sixième fois, le vote sur la motion Cohen demandant une étude sur la réduction de tarif de transport pour les vieillards. Le parti civique de Montréal s'est divisé à cette occasion, et six conseillers ont voté contre la motion dilatoire du président Saulnier. Ce dernier a brandi la menace d'une hausse prochaine des taxes pour rallier les conseillers à la nécessité de ne pas charger la ville d'un autre fardeau.

La motion Cohen qui était placée à la fin de l'ordre du jour fut ramenée au début et le débat fit rage pendant une partie de la soirée. A ce moment les conseillers Charness et Lynch - Staunton n'étaient pas présents, ce dernier n'est arrivé qu'à la fin de la soirée.

La motion prie le comité exécutif d'étudier l'opportunité d'intervenir auprès de la Commission de transport de Montréal et des municipalités qu'elle dessert pour accorder aux gens de plus de 65 ans le droit de voyager à tarif réduit aux heures mortes de la journée la semaine.

M. Abraham Cohen, avocat et conseiller de Snowden, rappelle d'abord que les villes de Lachine, Verdun, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest et Saint-Pierre ont déjà adopté une résolution supportant une telle idée.

"Nous ne demandons pas un privilège, mais un droit incontestable en faveur de nos citoyens âgés. Ils ont vécu à Montréal, vécu la crise, souffert deux guerres mondiales, donné des fils à la ville, et bâti Montréal. Ils existent. Ils ont des revenus qui ne dépassent pas \$1,500 par an. Ils veulent le droit de vivre encore les années qui leur restent."

"Ils ne veulent pas s'aggraver au bien-être social, poursuit M. Cohen. Nous dépensons des millions et des millions de dollars pour des immeubles qui vont rester ici l'éternité, mais nos aînés ne seront pas ici une éternité."

Soutenant qu'il n'en coûtera peut-être pas un sou, il conclut: "J'espère que tous mes collègues vont reconnaître la valeur morale de cette résolution. Je les supplie de la supporter."

Le conseiller Hanley est le premier à donner son appui. Le conseiller Brisebois, comptable et représentant de Notre-Dame-de-Grâce, qui seconde le proposeur, rappelle qu'avec les augmentations de tarif de 1952 et 1966, la CTM a perdu 58 millions de passagers, malgré l'augmentation de la population. Il ajoute qu'aux heures mortes les véhicules de la CTM sont vides et soutient que avec ces nouveaux passagers les revenus augmenteraient. Il cite alors l'exemple d'Air Canada qui vient d'accorder aux gens de plus de 65 ans le demi-tarif pour les places libres à bord des avions.

Les conseillers de N.D.G., John Parker, principal d'école, et James Bellin, courtier d'assurance, sont d'accord avec la motion Cohen. Le conseiller Paul-Emile Robert, de Villerville, assureur-vie, ajoute son appui et cite les exemples des villes de Paris et de Rome que le maire a récemment visitées. Il rappelle que c'est un attribut du conseil de pouvoir prier le comité exécutif de "faire une étude". Selon lui, sur 100 personnes âgées, 5 sont à l'aise, 31 sont obligées de travailler et 54 sont en difficulté matérielle.

Le conseiller de Saint-Louis, M. Fernand Allie, qui a quitté le PCM pour briguer la candidature conservatrice dans Saint-Jacques à Ottawa, trouve qu'une telle étude ouvre une "voie dangereuse" et suggère plutôt qu'un comité de conseillers soit formé pour étudier la question. "Est-ce à nous d'accorder cette réduction?" demande-t-il. L'interrompant,

le président Saulnier lance à la blague: "C'est au gouvernement fédéral".

Le "whip" du parti du maire Drapeau, le conseiller Euclide Laliberté, courtier d'assurance de Villerville, demande alors si avec la dernière taxe de progrès social le gouvernement fédéral ne pourrait pas hausser les pensions pour y inclure le coût du transport. "Actuellement nous vivons tous au-dessus de nos moyens, nous avons peine à percevoir ce dont nous avons besoin."

Le conseiller Léon Lortie de Côte-des-Neiges est d'accord avec la motion mais se demande ce qu'il en coûtera. "Je ne voudrais pas qu'en bénéficiant ceux qui n'en ont pas besoin," ajoute-t-il.

Le conseiller de Maisonneuve, M. Yvon Paillette, médecin, affirme que si la motion est adoptée, les gens âgés vont penser demain que tout le conseil est en faveur d'une réduction et, dans quelques mois,

ils diront que c'est le comité exécutif qui était contre. "On place le comité exécutif dans une position inconfortable," dit-il.

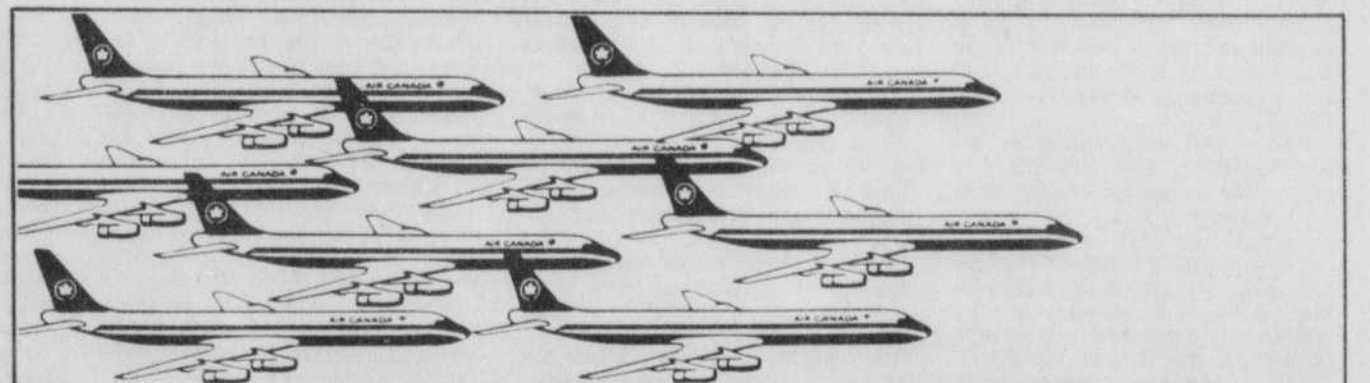
Saulnier

Puis le président Saulnier se lève: "Je demanderai sûrement à mes collègues de voter contre. Cependant je demande au conseiller Cohen de reporter l'étude de sa motion à une séance ultérieure."

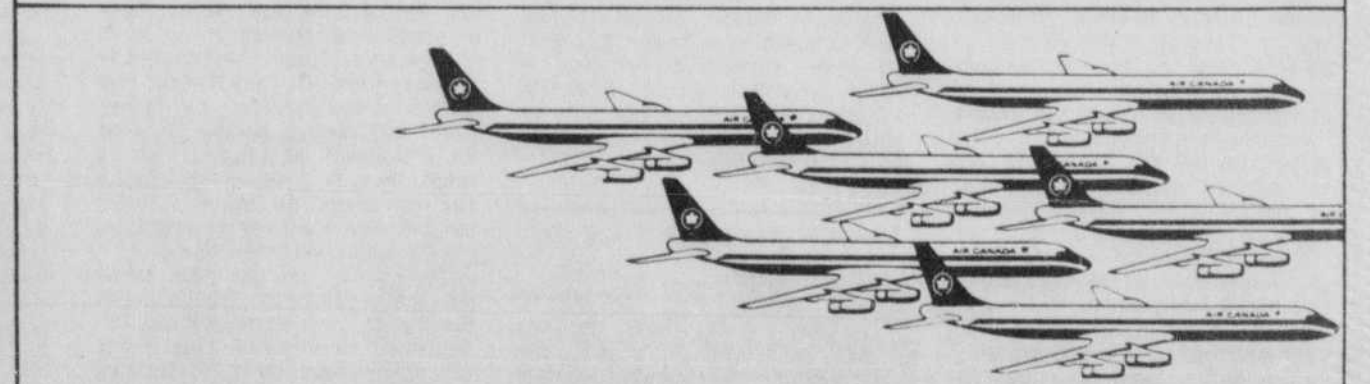
"Je puis témoigner de la bonne conscience de mes collègues du comité exécutif, poursuit-il, et des sentiments qu'ils ressentent à l'égard des personnes qui nous ont soumis des représentations."

"Cependant, lorsque le conseil adopte une motion, il faut qu'il soit conscient des obligations qu'il impose au comité. D'autre part, il ne faut jamais se donner bonne conscience en

Cet automne, le va-et-vient des jets tout-cargo d'Air Canada sera plus imposant que jamais!



8 vols tout-cargo feront l'aller-retour transcontinental chaque semaine.



6 vols tout-cargo feront l'aller-retour transatlantique chaque semaine.

C'est dire que nous augmenterons de 60% notre capacité de fret aérien. Air Canada vous offre donc le service de fret aérien le plus complet au Canada. Et ce même service occupe le premier rang dans le domaine du fret aérien à destination de la Grande-Bretagne et de l'Europe.

Parmi ces nouveaux vols tout-cargo, on compte le premier service de fret aérien entre l'est du Canada et Calgary. Et le premier service de nuit de fret aérien en-

tre Vancouver et l'est du Canada, par Winnipeg, à destination de l'Europe, tous les mercredis, jeudis et vendredis. A ce réseau de fret aérien, ajoutez les 250 vols quotidiens de passagers qui transportent également des marchandises.

Vous verrez alors qu'il est à votre avantage d'expédier par fret aérien d'Air Canada. Exigez-le pour vos expéditions, partout au Canada, en Grande-Bretagne, en Europe, aux Etats-Unis, aux Bermudes et aux Antilles.

Communiquez dès aujourd'hui avec les spécialistes du fret aérien d'Air Canada à 874-2669.

AIR CANADA Fret par jet

PEUGEOT
2245⁰⁰

PEUGEOT
2245⁰⁰

PEUGEOT
2245⁰⁰

Prenez des vacances avec Peugeot
France - Espagne - Italie - Belgique.
Achetez ou louez pour \$6.00 par jour.

ROGER AUTOMOBILES

L.TÉE.

4269 STE-CATHERINE OUEST
WESTMOUNT — 932-2925

TAS

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.

866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUÉBEC
569-6366 372-5851 22-2024

Un silence salulaire de M. Bertrand

Contrairement à ce qu'il avait laissé entrevoir, M. Jean-Jacques Bertrand s'est abstenu, hier après-midi, de soumettre à la Législature son projet de loi sur les droits scolaires.

Le premier ministre avait constaté, le matin même, que son parti est profondément divisé sur cette question. Plutôt que de courir des risques graves, il a apparemment décidé de surseoir, du moins pour un certain temps, à la présentation du projet de loi.

Il est impossible de juger un projet de loi qui n'a même pas été dévoilé. Il est relativement facile, cependant, d'envisager ce qui devrait être fait dans l'immédiat au sujet des droits linguistiques et plus généralement de la politique linguistique au Québec.

La politique linguistique est un sujet qui passionne depuis des années l'opinion québécoise. Après des douzaines de colloques et de palabres, nous ne sommes pas tellement plus avancés. Pourquoi? Parce que tout le monde parle et conçoit des projets de loi, mais que très peu de gens étudient en profondeur les questions qu'on prétend résoudre.

Pour ne citer qu'un exemple, la politique linguistique est étroitement liée aux objectifs politiques que le Québec se donnera pour demain. Elle dépendra, dans une large mesure, du dénouement éventuel des pourparlers constitutionnels qui sont présentement en cours. Elle devra tenir compte des tendances de l'évolution démographique et de la future politique du gouvernement québécois en matière d'immigration.

M. Robarts, après avoir été fortement incité par la commission Laurendeau-Dunton à instituer le bilinguisme officiel en Ontario, refusa de se rendre complètement, d'un seul coup, au vœu de la commission d'enquête. Tout en se déclarant imbu d'intentions larges, il craignit de mettre la charrue devant les boeufs et préféra s'en tenir à une politique prudente d'acceptation graduelle et limitée des droits des Canadiens français dans les divers secteurs de la vie publique ontarienne. M. Robarts prit cette décision après un siècle d'expérience. Nul ne songea à lui faire grief de n'avoir point pris sur le champ un engagement absolu, total et sans nuance. On le félicita plutôt de son sens pratique et on loua en même temps son ouverture d'esprit.

Pourquoi faudrait-il que le premier ministre du Québec se sentit davantage tenu,

tant que n'auront pas été complétées d'indispensables études fondamentales, à faire solennellement une profession de foi que certains milieux exigent impérieusement de lui alors qu'ils se montrent beaucoup plus compréhensifs et patients à l'endroit des premiers ministres des autres provinces?

Nos positions en matière de droits culturels et linguistiques sont bien connues. Elles ont été exprimées à maintes reprises dans cette page.

Si l'on veut être sérieux, une première démarche s'impose: il faut se libérer des mythes et des slogans et entreprendre une étude poussée de la réalité. Pareille étude ne peut pas, de toute évidence, être faite par le Parlement. Elle doit être conduite de manière impartiale et indépendante, à l'abri de toute passion politique partisane. Elle doit porter sur tous les aspects de la réalité sociale. Elle doit plonger ses racines aussi profondément que possible dans la vie quotidienne.

Pour l'instant, les opinions les plus contradictoires sont avancées avec une égale certitude par des groupes opposés. Certains trouvent que le français progresse. D'autres considèrent qu'il coule à pic. Comment un gouvernement sérieux peut-il envisager de légiférer tant qu'on ne sera pas parvenu à un diagnostic qui colle de très près à la réalité et qui a des chances, par conséquent, d'être largement accepté? Nous attendons encore les documents, les rapports d'études, les résultats d'enquête qui établiraient que le gouvernement en est rendu à ce stade.

Pour établir une politique linguistique, il ne suffit pas de nourrir des désirs généraux et des pensées de paix. Il faut d'abord savoir avec précision ce qui se fait et se dit ailleurs. Il faut prévoir de façon rigoureuse les implications d'une politique linguistique pour le progrès de la vie économique et sociale, pour le développement de la culture et pour l'harmonie et le dynamisme de la vie politique proprement dite.

Nous croyons humblement qu'elles finiront par prévaloir à moins qu'on ne veuille à tout prix tordre la réalité au point de rendre celle-ci méconnaissable. Nous sommes conscients, toutefois, de l'état profond de division dans lequel se trouvent présentement, à ce sujet, les esprits au Québec. Comme il s'agit là d'une question tout à fait fondamentale, il faut souhaiter qu'elle

puisse se résoudre un jour à la faveur d'un très large accord entre tous les citoyens. Advenant un désaccord radicalement insoluble, il faudrait bien trancher le problème suivant l'opinion clairement exprimée de la majorité. Mais tout gouvernement qui prétendrait régler la question sans avoir procédé d'abord à des études approfondies, serait coupable de légèreté et d'impudence.

La décision que nous prendrons en matière linguistique compte parmi les plus graves que nous serons appelés à formuler au cours des prochaines années. A moins que le gouvernement ne soit prêt à étaler devant le public un dossier complet reposant sur des études solides et poussées, il se tromperait en prétendant régler cette question à l'aide d'un texte de loi adopté prématurément.

M. Bertrand, homme raisonnable et à l'esprit foncièrement démocratique, n'aura pas de peine à saisir le bien-fondé de ces arguments. Il a commis une imprudence en prenant l'autre jour l'engagement de faire connaître des hier son projet de loi. Il en commettrait une seconde en voulant à tout prix s'acquitter tout de suite d'une promesse aussi lourde de conséquences.

M. Bertrand soutiendra, de son côté, qu'il visait surtout dans l'immédiat à régler l'affaire de Saint-Léonard et à prévenir la répétition de cette histoire dans d'autres endroits. Il mérite, à ce propos, l'appui des citoyens soucieux d'harmonie et de tous ceux qui veulent empêcher qu'on brise des usages très anciens à la faveur d'un vote improvisé. Une solution particulière ne vaudrait-elle pas beaucoup mieux, dans l'état actuel des choses, qu'une loi de caractère trop général? Avec un peu d'ingéniosité, le gouvernement aurait pu trouver bien avant ce jour une solution satisfaisante au problème de Saint-Léonard. Que M. Bertrand mette au jour sans délai ce type de solution: nous l'appuierons sans réserve, et quelque fanatiques anglophones pourront cesser d'aboyer.

Quant au fond, qu'on se donne, encore une fois, un peu de temps pour étudier. Qu'on décide de passer aux lois seulement quand on aura pu définir avec précision ce qu'on veut et comment on entend le faire. Toute action prématurée de caractère général serait marquée au coin de l'improvisation et génératrice de divisions plus graves que celles qu'on voudrait effacer.

Claude RYAN



Le service se fait à vue de nez

POINT DE VUE

Vers une nouvelle orientation du syndicalisme étudiant

par Réal Valiquette

● Etudiant au CEGEP Lionel-Groulx, l'auteur de ce texte fut l'une des figures dominantes du mouvement de contestation dans les CEGEP. M. Valiquette tire, de l'expérience des derniers mois, des réflexions qui ouvrent la porte à une conception élargie du rôle du syndicalisme en milieu étudiant.

Accepter le principe de délégation de pouvoir à l'intérieur des comités du collège tout en respectant le bill 21: telle est la condition pour l'ouverture du collège Lionel-Groulx.

Si j'analyse ce que fut cette délégation de pouvoir au collège, je m'aperçois qu'elle ne fut pas dynamique et créatrice pour l'ensemble des étudiants du collège. L'exécutif du syndicat étudiant nommait des étudiants qui devaient siéger au sein des départements, de la commission pédagogique et du comité de vie étudiante. Ces personnes décidaient au nom des autres et ne s'en référaient qu'à l'exécutif des étudiants.

Au moment où l'exécutif du syndicat a pris conscience de cette situation, il s'est retiré de tous ces comités. Il ne se reconnaissait plus le droit de tracer des politiques d'ensemble et de les faire passer dans les différents comités par des personnes qu'il nommait. L'exécutif du syndicat a donc d'abord contesté son rôle de représentativité, de délégation de pouvoir. Des élections se déroulaient une fois par année et les jeux en étaient faits.

Agir de cette façon, c'est brimer la liberté fondamentale de chacun, c'est empêcher l'expression individuelle et collective. Aujourd'hui, cette situation n'est plus acceptable. Nous avons voulu, dès lors, engager un vaste dialogue dans le milieu étudiant sur ce problème. Le dialogue avait et continue d'avoir énormément d'impact. Il implique une nouvelle conception du syndicalisme étudiant, il implique une prise en charge par les étudiants eux-mêmes de tout le domaine pédagogique, il implique un réaménagement des pouvoirs administratifs des CEGEP et il implique également une responsabilité de citoyen dans tous les domaines. Il implique donc que l'homme est à la source des transformations d'une société: il devient avec les autres l'artisan de la société.

Je développerai ici un seul aspect: une nouvelle orientation du syndicalisme étudiant. Quelle forme pourrait-il avoir? Une chose me semble assurée: jamais plus les étudiants du collège n'accepteront cette ancienne formule de délégation de pouvoir qu'organisaient pour eux l'exécutif du syndicat. Je pense que nous nous dirigerons vers un exécutif de syndicat qui, par son leadership visible, assumera un rôle de coordination, d'animation, d'information et d'administration.

Et ici j'ouvre une parenthèse. Il existe chez les étudiants du collège différentes tendances. Certains veulent la cogestion départementale, d'autres la refusent, certains veulent entreprendre une action politique à l'intérieur ou à l'extérieur du collège, d'autres veu-

lent entreprendre un travail d'animation d'individu à individu, d'autres veulent organiser différents panels ou colloques comme moyens de sensibilisation. Les actions sont aussi disparates qu'il existe de besoins et de croyances. Même en portant un jugement de valeur sur ces différents types d'action, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent exister et qu'ils doivent être respectés: ils correspondent à celui qui le fait. On voit donc se dessiner dans le milieu étudiant différents types d'action.

Un exécutif de syndicat, dans une telle situation, tout en pouvant prendre position, doit être en mesure de répondre à tous les besoins du milieu sans créer de faux besoins: en termes d'animateurs, d'informateurs, d'information, de publicité, de secrétariat technique, d'argent et aussi en termes de coordination. Cette coordination en plus d'être technique doit dégager les grandes orientations que prend le milieu étudiant, à court, moyen et long terme; à partir des situations vécues, elle doit prévoir et non enrégimenter.

Dans une perspective de respect de chacun des individus et des groupes qui existent et dans une perspective d'évolution rapide que connaît le milieu étudiant actuellement, on devra assister à brève échéance à des élections pour un nouvel exécutif du syndicat des étudiants au collège Lionel-Groulx. Et dans cette nouvelle perspective, le prochain exécutif ne pourra s'opposer à ce qu'un groupe d'étudiants veuille implanter un système de délégation à tel ou tel département tout comme il ne pourra imposer à tous la délégation de pouvoir. Le principe de fond de cette orientation est le suivant: chacun, s'il veut poser une action, doit pouvoir se regrouper avec d'autres pour la entreprendre son action. De la même façon l'administration du collège ne peut imposer une délégation de pouvoir; elle doit également pouvoir fonctionner avec ceux qui n'y croient plus comme avec ceux qui y croient encore.

De toute façon, des élections à l'exécutif du syndicat étudiant ne peuvent avoir lieu avant la réouverture du CEGEP Lionel-Groulx.

■ Pensées pour notre temps

Les libertés qui asservissent

"En même temps que la liberté est refusée, même sous forme d'éventualité, il y a un afflux de libertés desquelles-ci renforcent la répression. La population peut tout à son gré briser le calme partout où il y a encore de la paix et du silence, se montrer désagréable et vulgaire, offenser les bonnes manières, cette sorte de liberté est effrayante. Elle est effrayante, parce qu'elle correspond à un effort légal et organisé pour mettre en cause l'Autre dans son propre droit, pour empêcher l'autonomie même dans une sphère de vie restreinte et modeste. Dans les pays surdéveloppés, une partie de la population, qui ne cesse de devenir de plus en plus importante, est comme un immense auditoire captif — il n'est pas captif du régime totalitaire mais des libertés des citoyens dont les moyens d'amusement et d'éducation contraignent l'Autre à partager les sons qu'ils entendent, ce qu'ils voient, les odeurs qu'ils sentent."

(L'homme unidimensionnel, Herbert Marcuse, Les Editions de Minuit, Paris, 1968).

La contradiction centrale de notre civilisation

"Sous son dynamisme apparent, cette société est un système parfaitement statique: son mouvement en avant est compris tout entier dans sa productivité oppressive et ses réglementations profitables. Le progrès technique est enfermé dans le système, cela va de pair avec le fait qu'il grandit dans la direction établie. Grâce aux entraves politiques imposées par le statu quo, plus la technologie semble capable de créer des conditions de pacification, plus les esprits et les corps des hommes sont conditionnés contre cette alternative."

Il y a ces deux phénomènes dans les secteurs les plus avancés de la société industrielle: d'une part la rationalité s'exprime dans une tendance au perfectionnement technique, d'autre part elle fait tous les efforts possibles pour enfermer cette tendance à l'intérieur des institutions établies. C'est là qu'est la contradiction interne de cette civilisation, dans l'élément irrationnel de sa rationalité, c'est ce qu'expriment ses réalisations. La société industrielle qui s'approprie la technologie et la science s'est organisée pour dominer toujours plus efficacement l'homme et la nature, pour utiliser ses ressources toujours plus efficacement. Elle devient irrationnelle quand la réussite de ses entreprises ouvre de nouvelles dimensions à la réalisation de l'homme."

(L'homme unidimensionnel, Herbert Marcuse, Les Editions de Minuit, Paris, 1968).

bloc-notes

Pour l'arbitrage dans le conflit des enseignants

La Fédération des Unions de familles vient, à son tour, de réclamer l'arbitrage en vue de mettre fin au conflit qui s'éternise entre les enseignants et le gouvernement. Il s'agit d'une prise de position réaliste.

Le gouvernement et les commissions scolaires ne se sont pas encore prononcés sur la question, même si les enseignants leur ont fait une proposition en ce sens il y a déjà plus d'une semaine. Nous comprenons leurs hésitations. Même si la grille salariale a déjà fait l'objet d'un accord, il reste plusieurs clauses à incidence économique très marquée.

C'est le cas, par exemple, de l'assurance-groupe où il faut établir le montant de la contribution patronale. C'est également le cas pour l'assurance-traitement ou les caisses de crédit (banque de congés) monnayables; pour les congés de maternité avec solde, la classification, les suppléments pour chefs de groupe ou responsables d'école, les allocations spéciales pour éloignement et isolement, le perfectionnement des maîtres, etc.

Il ne faut pas oublier, non plus, la grande question de la charge de travail ou rapport maître-élèves. Le gouvernement et les commissions scolaires offrent un rapport 1/17 au secondaire et un rapport 1/27 à l'élémentaire. Des sources gouvernementales ont déjà fait savoir qu'il en coûterait environ \$18 millions de plus pour baisser ces rapports respectivement à 1/16 et à 1/26.

Il est sûr, comme nous le soulignait un haut personnage du ministère de l'Éducation, que les conséquences budgétaires d'un tel arbitrage pourraient être phénoménales, sans compter, ajoutait-il, que l'incohérence intra et inter-sectorielle pourrait alors s'introduire à nou-

veau dans la fonction publique et para-publique.

Nous sommes pleinement conscients du risque. Il est bien sûr que si les arbitres allaient donner aux enseignants tout ce qu'ils réclament, ce sont plusieurs millions de dollars qui seraient en jeu. Et l'on pourrait se retrouver avec des disparités assez grandes dans les conditions de travail et bénéfices sociaux d'une convention collective à l'autre.

Pourtant nous persistons à croire qu'on peut trouver des arbitres à l'esprit assez ouvert pour tenir compte de toutes ces implications, des arbitres assez compétents et réalistes pour ne pas signer une sentence parfaitement absurde. Il y a sûrement des hommes capables d'apprécier en dollars et cents ce qu'ils recommanderont et de faire les comparaisons avec ce qui a déjà été accordé dans les conventions de fonctionnaires ou des membres du SPEQ et du SPE.

Quoi qu'il en soit, le risque ici vaut la peine d'être pris. A moins qu'on ne préfère celui d'une paralysie totale ou partielle du système scolaire lui-même. Risque pour risque, nous préférons le premier.

Le gouvernement aime garder bien en main les cordons de la bourse. C'est peut-être son droit puisqu'il est, en définitive, responsable des finances de la province. Mais rien ne lui interdit d'accepter à l'avance les recommandations d'une sentence arbitrale.

Au fait, dans un secteur comme celui de l'enseignement, où, par définition l'Etat législateur ne peut accepter une longue grève, il est à se demander si le refus de l'Etat employeur de se soumettre à l'arbitrage n'équivaudrait pas, en pratique, à nier aux enseignants le droit entier à la négociation.

L'enseignement du français

Le Devoir publiait hier, en page 5, une "opinion libre" du R.P. Viateur Beupré, C.S.V., sur "la grande pitié de la langue dite maternelle au secondaire". Nous voudrions

retenir, en particulier, deux points de cet exposé: celui où l'auteur souhaite que la qualité du français soit respectée dans l'enseignement de toutes les matières et celui où il préconise une réduction de la charge d'enseignement pour les professeurs de français. Inutile de dire que nous partageons l'opinion du Père Beupré dans les deux cas.

Trop de professeurs, en dehors de ceux qui ont la mission spécifique de l'enseigner, se désintéressent de la qualité du français parlé et écrit. Ils oublient que "toutes les disciplines peuvent contribuer au perfectionnement de la langue maternelle". Ils croient qu'ils ont bien mérité de la patrie dès lors qu'ils ont appris à leurs élèves tous les rudiments de l'histoire, des mathématiques ou des sciences. Comme si la façon d'exprimer de telles connaissances n'avait aucune espèce d'importance. Ces professeurs forment tout simplement des barbares savants ou érudits.

Bien plus, ils contribuent à déprécier l'enseignement même du français que l'élève est alors amené à considérer comme une valeur négligeable. Non seulement contribuent-ils à déprécier cet enseignement, ils en détruisent même tous les bons effets. Leur attitude a de quoi décourager tous ceux qui se dévouent, corps et âme, pour dispenser un enseignement vraiment adéquat de la langue maternelle.

L'enseignement du français lui-même doit d'ailleurs préoccuper davantage les autorités scolaires et les syndicats d'enseignants. Cette préoccupation, comme le dit le R.P. Beupré, devrait notamment se refléter dans la répartition des charges d'enseignement. Le professeur de français devrait recevoir un traitement privilégié. "Car la préparation et la correction exigées par un cours de français seront toujours beaucoup plus exigeantes que dans toute autre discipline."

Nous avons déjà dit nous-même que les réclamations syndicales, en particulier, ne permettaient pas suffisamment de souplesse à cet égard. Les observations du R.P. Beupré nous fournissent simplement l'occasion de le redire une autre fois.

Si l'enseignement au Québec était français (avec, puisque nous vivons en Amérique du Nord, enseigne-

L'élection de Saint-Michel

Les citoyens de l'ancienne ville de Saint-Michel éliront dimanche les quatre conseillers municipaux appelés à représenter leur quartier à l'hôtel de ville de Montréal. Ils auront l'embarras du choix puisque pas moins de vingt-et-un candidats sont sur les rangs.

Pourtant, en réalité, le choix à faire est assez facile. Le comité d'épuration qui a soutenu d'abord ceux qui voulaient faire la lumière sur les agissements de l'ancienne administration et qui, ensuite, a mené la lutte pour l'annexion à Montréal, mérite sûrement, comme groupe, d'être pris au sérieux. Or, le comité a des candidats à chacun des sièges, soit MM. Nicla Ciarrarra (siège no 1), Aimé Sauvé (siège no 2), Ernest Roussille (siège no 3) et Pierre Bégin (siège no 4).

Trois de ces hommes, au moins, n'ont jamais fait de politique et n'en auraient probablement jamais fait de leur vie si les pressions exercées sur eux n'avaient pas été si fortes. Ils sont à la tête d'entreprises florissantes et n'ont nullement besoin d'un salaire de conseiller pour vivre. Le quatrième est un citoyen italien, journaliste de profession, qui a beaucoup réfléchi sur le problème des "Néo-Canadiens" (faute d'un meilleur mot) et de leur intégration au milieu québécois. Il a sur la question des vues qui ne sont pas mesquines.

Les quatre forment donc une excellente équipe. Une équipe qui a démontré qu'elle connaissait les problèmes du quartier et qu'elle était prête à se dévouer pour les résoudre. Il y a sûrement quelques bons candidats en dehors d'elle, mais il n'y en a probablement pas de meilleurs. L'élection en bloc du groupe des quatre, dans les circonstances, constituerait à coup sûr un choix judicieux. Ce choix serait dans la logique du renouveau que la majorité des citoyens de Saint-Michel a approuvé lors du récent référendum sur l'annexion.

V. P.

■ lettres

Le scandale de Loyola et des universités anglaises

Quand allons-nous, Canadiens français, nous réveiller en masse et exiger de Québec que cessent les subventions disproportionnées aux universités anglaises?

Les journaux nous apprennent que Québec venait d'octroyer près de 6 millions à la "presque" université Loyola, la troisième à Montréal de langue anglaise alors que nous attendons encore notre

zième université française.

Ce qui est des plus révoltants c'est que quantité d'étudiants de Loyola, McGill, Sir George Williams et Bishop se font instruire à même les taxes de la majorité francophone de Québec pour ensuite aller s'établir ailleurs au Canada.

Pour l'anglophone éduqué en anglais au Québec, c'est du tout cuit

que d'aller gagner sa vie en Ontario ou ailleurs: il se sent chez lui partout au Canada, partout il se sent citoyen à part entière.

Quand allons-nous cesser notre générosité "bébête" où nous jurons les dinde de la farce. Autrement, nous étions le réservoir de main-d'œuvre à bon marché; aujourd'hui maintenant que les salaires payés

au Québec sont à peu près ce qu'ils sont ailleurs, les industries anglophones s'établissent en Ontario et recrutent ici les professionnels de langue anglaise pour lesquels nous avons payé l'instruction.

Si l'enseignement au Québec était français (avec, puisque nous vivons en Amérique du Nord, enseigne-

ment de l'anglais comme l'angue seconde) il y aurait moins de ces profiteurs qui une fois instruits grâce à nos taxes font bénéficier les autres provinces de leur talent. Il est temps que le gouvernement cesse de nous faire payer des taxes qui ne nous rapportent pas.

Yvon CORMIER,

Montréal, 21 novembre 1968.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844 3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$28.00; 6 mois \$15.00; 3 mois \$8.00. Ailleurs, au Canada, par la poste, 12 mois \$25.00; 6 mois \$13.00; 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$40.00; 6 mois \$25.00. Édition du samedi: 12 mois \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

La politique du Québec en matière de radio-télévision

par Jean-Jacques Bertrand

● Texte de l'allocution de M. Jean-Jacques Bertrand au congrès de l'association canadienne de la radio et de télévision de langue française, à Hull, le lundi 25 novembre.

Après avoir assuré sa survie et affirmé son identité, le Québec veut maintenant se forger les instruments essentiels qui lui permettront d'atteindre sa véritable stature dans un Canada nouveau.

Parmi ces instruments essentiels, il y a la radio et la télévision qui font eux-mêmes partie d'un ensemble plus vaste: celui du domaine des communications par l'électronique, à partir du simple magnétophone jusqu'au plus complexe des satellites, en passant par les ordinateurs.

Les principes de notre action dans ce domaine sont clairs. Il n'est pas question pour le Québec de chercher à remplacer ou à concurrencer ce qui existe déjà en matière de diffusion et de communications. Des organismes privés seront au contraire appelés à s'associer à nous et à s'intégrer à notre planification d'ensemble.

En radiodiffusion — entendons que cela inclut la télévision — il est évident que le Québec doit se réserver un rôle exclusif en matière d'enseignement et d'éducation formelle, et un rôle nécessaire en matière de culture et d'éducation au sens le plus large. Dans ce dernier cas, des radiodiffuseurs privés, de plus en plus conscients de leur rôle social, offrent au public des émissions culturelles de bonne tenue et nous ne pouvons qu'encourager cette évolution.

Compétence provinciale

Dans le cas de l'enseignement et de l'éducation, c'est l'évidence même que le Québec ne saurait céder une parcelle de sa compétence, quels que soient les moyens techniques employés, anciens, nouveaux ou futurs. Pour ce qui est de la culture, nous jugeons

prioritaire l'autorité des États fédérés; ceux-ci doivent pouvoir réclamer au moins les mêmes moyens qui sont déjà à la disposition d'organismes régis par l'autorité centrale. Nous savons, bien sûr, que les ondes hertziennes — les fréquences — doivent être régies par le pouvoir central pour des raisons de bon ordre et de cohérence. Mais alouer des fréquences, c'est bien autre chose que de régir la radio-diffusion; et le fait que le même organisme fédéral remplit aujourd'hui les deux fonctions ne constitue aucunement la preuve qu'elles sont toutes deux du ressort de l'autorité centrale.

La commission royale de la radiodiffusion de 1929 — la commission Aird — disant dans son rapport unanime:

"Les autorités provinciales devraient avoir un contrôle absolu sur les programmes de la station ou des stations situées sur le territoire respectif de chaque province."

Cet intérêt est maintenant plus évident par suite du développement spectaculaire de la radio et de la télévision éducatives, par suite aussi de l'urgence de doter de communications rapides et modernes plusieurs secteurs de l'administration publique, les grands services subventionnés, et à long terme, toute l'infrastructure québécoise de qui dépendra notre essor économique.

Nous poursuivons présentement avec les autres gouvernements une longue et patiente recherche d'un terrain commun sur lequel édifier un Canada nouveau, qui réponde aux aspirations actuelles de ses citoyens et de ses groupes. Commencée aux conférences constitutionnelles de Toronto et d'Ottawa, cette recherche doit se poursuivre dans un climat qui soit avant tout marqué par l'ouverture au dialogue. En matière de radio et de télévision, je regrette de dire que nous avons été récemment fortement déçus à ce sujet.

Je veux parler de l'annonce faite par le secrétaire d'Etat du Canada qu'une loi fédérale va bientôt créer un office canadien de la radiodiffusion éducative pour contrôler certaines installations techniques et en régir l'usage. Ottawa s'arrogeant le pouvoir de définir ce que sont la radio et la télévision éducatives. Des précisions apportées plus tard par le ministre, tout en nous éclairant sur les intentions précises du gouvernement fédéral, nous ont montré la faiblesse des arguments qu'il invoque pour défendre ce projet.

Nous avions demandé que toute la question de la radio et de la télévision soit discutée à la conférence constitutionnelle. La récente déclaration du secrétaire d'Etat du Canada semble vouloir mettre fin à cette partie du dialogue avant même qu'il ne soit amorcé.

Le gouvernement du Québec ne peut accepter la politique du gouvernement central suivant laquelle le conseil canadien de la radio et de la télévision ne serait pas autorisé à émettre des permis de diffusion aux provinces ou à leurs agents. Je ne conçois pas comment on pourrait se justifier de refuser un permis au Québec, surtout s'il s'agit d'émissions éducatives, quand déjà des individus et des entreprises privées obtiennent de tels permis pour diffuser une programmation variée.

C'est avec étonnement — j'allais dire avec indignation — que j'ai lu dans les remarques du secrétaire d'Etat que la principale raison serait d'ordre politique. Il allègue, en effet, qu'il serait délicat de retirer un permis à une province qui se lancerait dans la propagande.

S'il se glissait aujourd'hui de la propagande politique dans les manuels scolaires du Québec, est-ce que le gouvernement central se croirait justifié de nous surveiller? Non. Pas plus que le Québec n'a eu le pouvoir de surveiller la publicité défective qui s'est faite depuis cent ans dans les bureaux d'immigration du gouvernement d'Ottawa. En ma-

tière de radio et de télévision éducatives, la compétence du Québec est pleine et entière et elle le demeurera.

Pas de propagande

Ai-je besoin d'ajouter que nous n'avons nullement l'intention de faire de la propagande. Le Québec est une société assez mûre et assez évoluée pour se donner un agent diffuseur responsable, compétent, indépendant de toute partialité, et surtout désireux d'exprimer une culture propre par une création originale, de qualité internationale, digne de faire l'objet d'échanges avec les autres provinces et avec le monde francophone. Lorsque nous présenterons la nouvelle législation sur Radio-Québec, on verra que nous sommes parfaitement capables de donner à un organisme de diffusion des structures qui lui permettent de jouer son rôle sans avoir à céder aux pressions politiques.

Il est d'ailleurs bien étonnant qu'on ait soulevé cet argument, quand, dans la déclaration du secrétaire d'Etat du Canada, on peut lire — et je cite:

"Jusqu'à l'adoption de sa nouvelle loi, le gouvernement fédéral serait disposé, au besoin, à donner instruction officielle à la société Radio-Canada de fournir à titre provisoire les installations de radio-diffusion éducative qui sont requises d'urgence".

Ainsi, tout en rappelant que la société Radio-Canada est indépendante de son pouvoir, le

gouvernement central n'hésite pas à s'en servir d'autorité pour occuper à la hâte un champ auquel il sait très bien que nous nous intéressons, et risquer ainsi de compromettre notre planification.

Des cadeaux de Grecs

Car j'arrive maintenant au point le plus important. Ce n'est pas par caprice que nous parlons ainsi, que nous réclamons l'équivalent fiscal plutôt que des mesures législatives d'Ottawa qui sont le plus souvent des cadeaux de Grecs, parce qu'on y attache des conditions qui ne correspondent presque jamais à nos priorités. Nous pensons maintenant au Québec en fonction d'une période de dix, quinze et vingt ans; la radio et la télévision éducatives sont pour nous des pièces essentielles d'un instrument plus complet à bâtir, sans lequel le Québec ne peut pas survivre à l'époque de l'électronique, des ordinateurs et des satellites, comme point d'appui d'une culture francophone en Amérique du Nord.

Cet instrument, c'est un système global et intégré de communications électroniques, polyvalent et au service de tout le Québec, dans tous les domaines de sa compétence. Et toutes les installations techniques, les outils, doivent être implantés en fonction de ce développement.

Les besoins de télécommunications ne se font pas sentir seulement dans le domaine de l'éducation, mais dans d'autres secteurs: ministères, régies ou organismes gouvernementaux, hôpitaux, universités,

bibliothèques, recherche, banques de savoir, etc., grâce à tous les moyens techniques qu'il est possible d'intégrer: le téléphone, le télex, l'ordinateur, la radio, la télévision, le câble, le satellite. Nous savons qu'il nous faut faire un choix immédiatement: ou bien assurer la cohérence, la compatibilité, l'utilisation maximum des installations, ou nous retrouver dans quelques années devant une jungle électronique qui aura coûté très cher sans pourtant permettre toutes les communications qu'elle pourrait assurer.

Contrôle de l'outil

Le Québec n'entend pas utiliser un tel système en dehors de sa compétence. Mais il exige au moins le contrôle de tout l'outil, et c'est normal. Parce que vous savez, aussi bien que moi, que dans un domaine aussi technique, contrôler l'outil, c'est être en mesure de contrôler la croissance de l'ensemble et, indirectement son contenu.

Le Québec n'a-t-il pas le droit exclusif d'élaborer lui-même sa conception de l'utilisation des moyens audiovisuels dans l'éducation et d'en doser lui-même l'usage pour les divers groupes et les diverses régions, qu'il s'agisse d'enseignement, de recyclage, d'éducation permanente ou d'un effort spécial dans une région?

C'est pourquoi nous disons qu'un réseau de radio-diffusion éducative ne peut prétendre être moderne s'il n'est pas relié aux autres modes de transmission, en particulier aux or-

dateurs, pour tirer profit de toutes les nouvelles techniques audiovisuelles.

Et c'est pourquoi nous soutenons qu'aucun outil de télécommunication ne devrait être implanté au Québec par les pouvoirs publics ou les organismes subventionnés sans qu'il soit considéré comme un des éléments d'un système intégré.

Au nom de l'efficacité

Rien dans tout cela n'échappe à la compétence du Québec.

On a déjà dit: "c'est seulement au nom de l'efficacité que le Québec pourra obtenir de nouveaux pouvoirs". Sans discuter le mérite d'une telle affirmation, permettez-moi de souligner que c'est aussi au nom de l'efficacité que le Québec réclame ici le respect intégral de ses pouvoirs actuels.

En somme: 1) L'éducation étant de notre ressort exclusif, et son complément, la culture, une responsabilité prioritaire pour le Québec, tout le domaine de la radio et de la télévision éducatives doit être contrôlé par le Québec sur son territoire, et sous tous ses aspects.

2) De plus, nous voulons agir avec ordre et efficacité. Nous voulons un système intégré et complet couvrant non seulement l'éducation et la culture, mais aussi la transmission de données et les échanges entre les banques de savoir. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons songé aux satellites de communication.

Ce système intégré, l'efficacité exige que nous le contrôlions en entier, ce qui n'em-

pêchera pas une collaboration et des échanges avec les autres provinces et avec le gouvernement fédéral le cas échéant.

3) La radio et la télévision ne sont pas dissociables des autres moyens audiovisuels dans l'éducation. Comme moyens techniques, la radio et la télévision ne sont pas appelées à servir exclusivement les besoins de l'éducation, mais d'autres besoins qui sont aussi de la compétence du Québec. Et tout cela fait partie d'un ensemble encore plus vaste qui fait qu'un système intégré de télécommunications n'est qu'un aspect du problème des communications en général. Dans ce domaine, nous avons plusieurs projets à l'étude.

4) Enfin — et il convient que j'insiste là-dessus — c'est un domaine où le Québec doit agir si les Québécois veulent sentir que leur culture et leur génie propres sont créateurs non seulement dans le domaine des arts et des lettres, mais aussi dans celui des sciences et des techniques. Notre retard risquerait de nous faire perdre ce que jusqu'ici nous avons réussi à construire pour sauvegarder et assurer l'épanouissement d'une manière d'être distincte sur le continent nord-américain. Nous serons présents à toutes les techniques modernes, ou bien d'ici quelques années, au rythme où ces techniques nous envahissent déjà, nous pourrions être définis à juste titre comme une société folklorique.

Nous n'avons pas le choix. Si nous sommes lucides, nous devons agir dès aujourd'hui en fonction de l'avenir.

lettres

Pour aider la classe moyenne

M. Jean-Jacques Bertrand
Premier Ministre de la Province
Je veux par la présente vous soumettre bien humblement

des projets de lois susceptibles à mon avis d'aider les citoyens de la classe moyenne qui composent un fort pourcentage de la population.

Toutes langues vivantes

COURS DE CONVERSATION

- Leçons semi-privées ou individuelles
- Facilités de paiements
- Enseignement oral
- Méthode efficace.

Leçon-test gratuite
735-2636

INSTITUT 222 INC.
4970 Queen Mary Rd. - Montréal

1. Fixer un plafond des dépenses permises pour fins de publicité des compagnies, dépenses admissibles pour fins de réduction d'impôt. Actuellement, à ce que je sache, ces dépenses sont permises sans limite et à mon avis le trésor de la Province paye la note pour une grande partie de la publicité tapageuse et trop souvent trompeuse dont nous sommes les victimes.
2. Préparer au plus tôt un projet de loi pour restreindre le crédit à la consommation des biens durables et autres. Arrêter ces dangereux slogans: "achetez maintenant — payez plus tard". Restreindre le taux d'intérêt ou cette façon raffinée qu'on a de charger de l'intérêt en l'appelant plutôt "frais d'administration".
3. Subventionner ou créer un organisme gouvernemental de protection des consommateurs par voie d'information et d'éducation. Nous sommes actuellement pris dans un cercle vicieux. Les gens s'endettent, ils ont des maux de tête au point de s'en rendre malades du corps et de l'esprit et ensuite ce sont les deniers publics qui servent à les faire soigner dans les hôpitaux. Le gouvernement est obligé d'augmenter les taxes et ainsi de suite...

ISAIE VILLENEUVE
Chicoutimi-Nord,
14 novembre 1968.

HMH

1029, Beaver Hall, Montréal, 871-1350

VIENT DE PARAÎTRE

Le Tome
2

SOCIOLOGIE GÉNÉRALE

par
GUY ROCHER

200 pages, grand format — \$3.00

Chevelure
style
Bonaparte

Chandail
italien
à col roulé

Collet
militaire
redressé

Pique double
à l'avant

Taille
échancrée

Poche oblique
à patte

Revers
de manche
régimentaire

Bottes
importées
d'Espagne
en peau de
chèvre

Pantalons
patte
d'éléphant

Bottes
espagnoles
en peau de
chèvre

Fente latérale
de 15"

A. Gold & Sons
MONTREAL

"LE CLUB DES MOINS DE 21 ANS"

présente le

**NAPOLÉON
+ COAT +**

\$35⁰⁰

ET INVITE

Tous les jeunes gens de moins de 21 ans qui travaillent

et tous les étudiants qui fréquentent l'école et l'université

à obtenir un

COMPTE-COURANT DE \$100 [OU PLUS]

SUR VOTRE PROPRE SIGNATURE

COMPTE-COURANT PARTICULIER ET PERSONNEL

**PAS DE PAPERASSERIE — PAS D'ENDOSSEUR
PAS D'ATTENTE INUTILE**

C'est 100% exact! Vous pouvez ouvrir votre propre COMPTE-COURANT de \$100.00 OU PLUS du "CLUB DES MOINS DE 21 ANS" en vous procurant cet élégant NAPOLÉON COAT importé, qui se vend \$35.00. Vous pouvez également choisir beaucoup d'autres nouveautés telles que chandails, pantalons, chemises, cravates, souliers, et tous vos vêtements de ski.

Oui, vous pouvez acheter N'IMPORTE QUOI sur votre PROPRE SIGNATURE. Vous n'avez pas à attendre la permission de quiconque. Tout est confidentiel. Votre O.K. est tout ce qu'il vous faut pour jouir de beaux vêtements et vous pouvez les "PORTER A VOTRE COMPTE" pour 26 semaines. Joignez-vous au "CLUB DES MOINS DE 21 ANS" de A. Gold & Sons — aujourd'hui — c'est si simple!

POSTEZ CE COUPON — PASSEZ NOUS VOIR
OU TELEPHONEZ 861-2451
NOUS VOUS RETOURNERONS VOTRE
CARTE DE CREDIT IMMEDIATEMENT

POSTEZ
AUJOURD'HUI
A UN DE NOS
4 MAGASINS

388 ouest, rue STE-CATHERINE
(angle St-Alexandre)
LES GALERIES D'ANJOU

960 ouest, rue STE-CATHERINE
(voisin du Loew's)

FAIRVIEW • POINTE-CLAIRE

A. Gold & Sons

J'aimerais joindre "LE CLUB DES MOINS DE 21 ANS" (x) ou ouvrir un COMPTE-COURANT "D'UNIVERSITE" ou "D'ECOLE SUPERIEURE". Veuillez m'adresser ma carte de crédit personnelle et ouvrir un compte privé pour moi afin que je puisse acheter des marchandises sur ma propre signature quand je le desire. Je comprends que je ne suis pas obligé d'acheter.

NOM AGE
ADRESSE
A L'EMPLOI DE
UNIVERSITE OU ECOLE
P.S. — "Le Club des moins de 21 ans" est une division de
A. GOLD & SONS et une marque déposée. L.D.

suites
de la première
page

LE NIGER

Outre que le Niger veut éviter les difficultés qu'avait connues le Gabon, il existe d'autres raisons qui amènent le gouvernement de Niamey à respecter la juridiction fédérale en matière internationale. En effet, comme le signalait ces jours derniers le bulletin "Perspectives nigériennes", le Canada accorde "une aide généreuse" au Niger depuis le séjour que M. Lionel Chevrier a fait dans ce pays en mars dernier. Il s'agit de subventions de toutes natures et dont la somme représente quelques millions de dollars jusqu'en 1971.

D'autre part, le Niger ne peut ignorer que le Québec a participé à la conférence de Libreville et à la réunion subséquente de Paris, et que la province fait désormais partie de l'ensemble francophone.

La réunion de Niamey doit être suivie plus tard d'une autre réunion, cette fois au Congo Kinshasa.

Enfin, on apprend à Ottawa que M. Paul Martin doit accomplir une mission en Afrique ces jours prochains. Certains informateurs n'écartent pas l'hypothèse d'un voyage du sénateur Martin au Niger.

UNION NATIONALE

ses collègues. Alors, quand se propose-t-il de le présenter? "Ces jours-ci", répond-il laconiquement, tout en dirigeant vers ses bureaux, où du travail pressant l'attend.

Quant à M. Lesage, il a éludé la question par une boutade quand on lui demanda pourquoi il n'avait pas posé de questions sur ce sujet, alors qu'il en avait une foule sur des sujets moins importants.

M. René Lévesque, président du parti québécois, n'a pas voulu faire de commentaires sur un projet de loi dont personne ne connaît la teneur exacte, mais il s'en est pris au "timing" de cette initiative.

■ la session à Ottawa

Espionnage électronique

OTTAWA (Canadian Press) — A peine la commission de la radiodiffusion des Communes avait-elle décidé de faire enquête sur l'espionnage électronique au Canada qu'elle était aussitôt saisie d'une plainte émanant de l'intérieur du Parlement.

En effet, dès leur arrivée dans la salle des délibérations, hier matin, les membres du comité ont écouté les observations faites par M. Raymond Robichaud, chef traducteur au secrétariat d'Etat, sur les appareils qui se trouvent dans sa cabine d'interprète.

Il semble qu'un interprète ait négligé la semaine dernière de mettre en marche l'enregistreur qui capte tous les débats en comité. Pour éviter qu'un tel incident ne se répète, les techniciens ont conçu un dispositif automatique qui dispense l'interprète d'actionner l'appareil d'enregistrement. Ce qui signifie cependant que tous les propos que peuvent échanger entre eux les interprètes dans la cabine sont automatiquement enregistrés sur le ruban, tout comme les débats du comité.

"Toutes les cabines ici sont dotées d'un parasite d'écoute!" s'est exclamé M. Robichaud. Avant les séances, nous ne pouvons plus nous asseoir là-dedans et échanger des observations.

Il serait normal, a-t-il dit, que les interprètes puissent causer sans que leurs propos soient captés.

Mais, à l'issue de la séance, M. Robichaud ne savait pas encore si ses griefs avaient été enregistrés.

C'est l'ensemble du problème des tables d'écoute, des parasites d'espionnage électronique et du droit à l'intimité que la commission de la justice et des affaires juridiques examinera au cours de ses réunions. Il appartiendra à cette commission, après en avoir délibéré, d'adresser des recommandations au gouvernement.

J'AI RECOMMANDÉ
MA VIE À 39 ANS!

A 39 ans, j'ai commencé à penser sérieusement à mon avenir. Je n'avais pas assez rapidement et je ne savais pas ce qu'il me fallait faire.

Un jour, je me suis rendu à une démonstration du cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. J'y ai découvert des moyens pratiques pour triompher de mes soucis, régler mes problèmes prendre des décisions, préciser mes buts dans la vie, assumer plus de responsabilités, réaliser mes ambitions.

J'ai alors décidé de m'inscrire. Ce fut pour moi le début d'une vie nouvelle.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume "Arrêter d'avoir peur et croyez au succès."

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 11.000 gradés distingués. Les frais de ce cours sont totalement déductibles du revenu imposable.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite

mercredi 27 novembre ou vendredi 29 novembre à 8h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219; (Entrez par 1600 rue Berri, et prenez l'ascenseur). Pour obtenir un dépliant gratuit signalez immédiatement 842-8186.

AIR CANADA

seil d'administration, répondra au président du Conseil et, par son intermédiaire, au Conseil d'administration de l'exploitation générale et des fonctions que pourra lui assigner le président du Conseil. Il sera chargé des relations avec les organismes gouvernementaux dans les domaines de son ressort.

Le Conseil d'administration a tenu compte des principales données d'une étude récente des problèmes que devra résoudre la haute direction de la Société: le doublement et même le triplement de l'exploitation prévu sur une période de cinq à dix ans, les nouvelles mises de fonds considérables qu'exigera cette expansion, la nécessité de réviser un certain nombre de questions fondamentales touchant la structure et l'orientation d'Air Canada, allant des modalités de la propriété à celles du financement, et l'opportunité d'explorer de nouveaux secteurs d'expansion.

L'étude de ces questions et d'un certain nombre d'autres a souligné la nécessité d'établir deux postes de haute direction pour assurer l'administration efficace de la Société.

Le Conseil a constaté qu'un certain nombre d'importantes lignes aériennes aux prises avec des problèmes semblables à ceux qui se posent à Air Canada ont fait des retouches analogues au niveau des cadres supérieurs.

M. Pratte est né à Québec le 7 mars 1925 et il a reçu sa licence en droit de l'Université Laval en 1947. Il poursuit des études de perfectionnement à l'Université de Toronto en 1947-1948 avant de s'associer au cabinet d'avocats Saint-Laurent, Taschereau, Noël et Pratte. Il passa à son cabinet d'avocats actuel en 1954. Il fut nommé conseiller de la reine en 1958. De 1962 à 1965, il fut doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval et, au cours des trois années suivantes, conseiller juridique extraordinaire auprès de MM. les Premiers ministres Jean Lesage et Daniel Johnson. Il fit partie de la Commission royale d'enquête sur la sécurité formée par le gouvernement fédéral en novembre 1966. Il a épousé Paule Gauvreau et ils ont trois enfants.

M. Baldwin, 56 ans, est sous-ministre des transports depuis juillet 1964. Bachelier es arts de l'université McMaster. Maître es arts de l'Université de Toronto. Boursier de la Fondation Rhodes pour l'Ontario. Bachelier es lettres d'Oxford.

A son retour au Canada, M. Baldwin est chargé du cours d'histoire moderne à l'université McMaster et un an plus tard, accepte le poste de secrétaire national de l'Institut canadien des affaires extérieures.

Durant la guerre, il fait partie de plusieurs comités gouvernementaux impor-

tant et, dans l'après-guerre immédiat, il joue un rôle de premier ordre dans l'établissement des normes de l'aviation civile aux plans intérieur et international. En 1949, il est nommé président de la Commission des transports aériens et en 1954, sous-ministre des transports.

M. Baldwin est marié à Mlle Dorothy M. Pearson d'Ottawa et ils ont trois fils: John, Richard et Blair.

TRUDEAU

"Amer dossier", a dit pour sa part M. Fairweather, député conservateur de Fundy-Royal et porte-parole de son parti pour les questions internationales. Le gouvernement, a-t-il dit, a péniblement et maladroitement cherché à définir son rôle tandis qu'il s'accrochait au principe de la non-intervention.

"Hypocrite et nauséabonde", a pour sa part déclaré M. Andrew Brewin, néo-démocrate de Toronto, pour qualifier l'attitude du gouvernement.

M. Fairweather a déposé une motion invitant le gouvernement à prendre l'initiative de tenter de persuader les pays qui vendent des armes au Nigeria et au Biafra de cesser ce commerce. Il demande en outre au gouvernement de chercher à recueillir des appuis aux Nations unies en faveur d'une résolution déplorant la guerre, reconnaissant les droits du peuple biafrais et réclamant un cessez-le-feu.

M. Brewin a appuyé la motion de M. Fairweather, motion qui devient une proposition d'amendement au rapport de la commission des affaires étrangères.

Mise aux voix en soirée, la motion a été rejetée.

SAIGON

4) Les négociations se dérouleront selon la formule "des deux côtés". Elle ne sera pas considérée comme une négociation à quatre, même si les membres du "FNL" y participent du côté communiste.

5) Le gouvernement des Etats-Unis s'est de nouveau engagé à ne pas imposer de gouvernement de coalition au Sud-Vietnam.

6) La souveraineté et l'intégrité territoriale du Sud-Vietnam seront respectées.

Le communiqué sud-vietnamien

Voici le texte du communiqué officiel publié mercredi matin par le ministère sud-vietnamien des affaires étrangères concernant la participation du Sud-Vietnam aux négociations de Paris.

"Poursuivant ses efforts incessants dans la recherche de la paix, le gouvernement de la république du Vietnam au cours des semaines passées, a procédé à des échanges de vue avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet des principes fondamentaux et des modalités d'organisation des conversations sérieuses et directes entre la délégation de la république du Vietnam et la délégation de Hanoi, en vue de mettre fin à l'agression communiste et d'instaurer au Vietnam une paix juste, durable et garantie".

"Ces conversations ont abouti à une déclaration dont la teneur a été communiquée au gouvernement de la république du Vietnam par le gouvernement des Etats-Unis. Les deux gouvernements sont d'accord pour rendre publique cette déclaration simultanément à la même heure à Saigon et à Washington."

"Il ressort de cette déclaration que les demandes justifiées formulées dans le messa-

ge du président de la république du Vietnam devant les deux assemblées réunies le deux novembre 1968 et dans la formule de "négociations à deux côtés" proposée par le gouvernement de la république du Vietnam le huit novembre 1968, ont reçu satisfaction dans l'essentiel.

"La souveraineté nationale a été respectée."

"Les gouvernements des pays alliés ayant envoyé des troupes au Vietnam ont été consultés et tous ont marqué leur approbation à l'égard des résultats obtenus, grâce à la coopération étroite entre le gouvernement de la république du Vietnam et le gouvernement des Etats-Unis. En même temps, ils ont accordé leur plein soutien à la position telle qu'elle a été exposée dans les déclarations des deux gouvernements."

"Encore une fois, face à la mauvaise foi des communistes du Nord-Vietnam et de leurs forces auxiliaires, la solidarité entre la république du Vietnam et les autres alliés s'est manifestée de façon éloquent."

"C'est pourquoi, d'une part, afin de marquer son sincère désir de paix et, d'autre part, en vue d'éprouver la bonne foi du Nord-Vietnam, le gouvernement de la république du Vietnam a décidé de participer à une conférence entièrement nouvelle à Paris, dont l'objectif est de mettre fin à l'agression entreprise par le Nord-Vietnam et de restaurer une paix juste et durable au Vietnam."

Saigon, le 27 novembre 1968."

CHARTRAND

vers l'interrupteur pour l'écarter à l'extérieur.

Puis, il fut question du déneigement du boulevard Métropolitain, à Montréal, le député libéral de Bourassa, M. Georges Tremblay, faisant une sainte colère contre sa difficulté à poser des questions sur des sujets qui intéressent ses électeurs.

A l'extérieur, M. Chartrand expliqua les motifs de son geste inusité. "C'est le français qui est en train de disparaître, et on veut, par une loi, protéger la minorité alors que l'on n'a pas eu le courage de protéger la majorité."

Quant au président du MIS, M. Lemieux a dit que son mouvement ne permettrait pas que l'on "touche aux écoles françaises de Saint-Léonard".

Il a dit comprendre le geste d'impatience de M. Chartrand alors que, comme tous les autres, il devait écouter les "niaiseries" de M. Lesage sur des questions mineures plutôt que d'apprendre de la bouche du premier ministre la teneur du projet de loi annoncé lundi.

Il s'est dit confiant que les citoyens de Saint-Léonard prendront "toutes les mesures" pour défendre l'école française sur leur territoire.

AUSTÉRITÉ

des crédits mis à la disposition de la France sans conditions, par le "club des Dix". Compte tenu de ces facilités, des réserves propres de la France, de sa situation économique foncièrement saine, toute autre mesure, telle la dévaluation du franc, n'aurait fait que compromettre les chances de redressement et ouvert la voie au désordre monétaire.

Le programme d'action du gouvernement se résume en ces termes: "Assurer dans l'immédiat la protection de la monnaie, rétablir l'équilibre, poursuivre sans désespérer la croissance de l'économie."

Bien que membre du gouvernement depuis dix ans, M. Maurice Couve de Murville a subi hier après-midi son vrai "baptême d'orateur" à la

tribune de l'Assemblée nationale.

Alors que l'opposition l'interrompait, on a pu voir M. Couve de Murville soutenu par les applaudissements nourris de la majorité, lancer une attaque assez vive contre le parti communiste et contre la patrie, un moyen de redonner un blason politique que d'autres vicissitudes avaient naguière terni."

Le premier ministre a terminé son discours dans le silence attentif de l'Assemblée, en lançant un appel à l'effort de toute la nation "pour que soit gagnée la guerre du franc".

M. SAULNIER

Suite de la page 3

donnant son appui à une cause méritoire, méritante," dit-il.

"Toute la question est de savoir d'abord si nous avons les

moyens de donner suite aux requêtes et ensuite, si la requête comporte ou non des dépenses. Une réduction du tarif amène une charge additionnelle: mais je ne veux pas discuter au "mérite", ajouta-t-il.

"Le conseil de Montréal n'est pas dans la situation des municipalités qui peuvent d'un geste faire montre d'un généreux exemple et, se tournant d'un autre côté, aller à Québec rejeter sur le dos de Montréal toute la responsabilité," lance-t-il dans une allusion au bill du conseil de coordination intermunicipal, qui veut enlever à Montréal le monopole sur la CTM.

"Le conseil ne peut pas non plus ignorer la situation budgétaire extrêmement sérieuse, extrêmement grave, de son exercice courant, car c'est lui qui a voté ce budget, déficitaire par définition, déficit que l'application ne fait que confirmer," dit-il, ajoutant:

"Or, parce que le conseil devra, d'ici quelques... d'ici

peu de semaines, seul ou avec les gouvernements supérieurs, prendre des dispositions pour redresser sa situation budgétaire, le temps n'est pas venu de prendre un fardeau trop lourd."

"Il est facile d'écrire ou de dire à la radio que le président du comité exécutif est un sans-cœur. Mais actuellement, quantité de crédits sont refusés, des projets sont mis de côté."

M. Saulnier demande au conseiller Cohen de retirer sa motion. Celui-ci refuse "en conscience", "ce serait un geste de lâcheté", dit-il. Le vote est pris et la motion Saulnier est adoptée par 34 voix contre six. Les six opposants sont: MM. Abraham Cohen, Jacques Brisebois, James Bellin, John Parker, tous quatre du PCM, Gérard Loiselle et Frank Hanley, respectivement députés à Québec et à Ottawa.

Le maire Jean Drapeau n'est intervenu à aucun moment dans le débat.

Avis légaux - Avis publics - Appels

AVIS		MINISTRE DES TRANSPORTS	
Avis est donné par les présents que "3400 Linton Corp." demandera la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date à être fixée.		APPEL D'OFFRES	
MTRES. LOUIS & BERGER Procureurs de 3400 Linton Corp.		DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au sousigné bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumission pour un bâtiment de pilote — Saint-Lambert", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le 13 décembre 1968 pour la construction d'un bâtiment de pilotes de la voie maritime, à l'écuse de Saint-Lambert, Montréal (Qué.).	
En vertu des provisions de la Loi des Compagnies du Québec, RADA INVESTMENTS INC. donne par les présentes avis qu'elle fera application au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'acceptation de l'abandon de sa Charte, ainsi que sa cancellation à compter de la date à être fixée par ce dernier.		On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt pour chaque jeu, d'un chèque visé de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.	
MONTREAL, le 4 novembre 1968		On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au Builders Exchange de Montréal.	
RADA INVESTMENTS INC.		J.A.G. SAINT-LAURENT Le Chef des achats et des contrats	
CANADA Province de Québec District de Montréal		CANADA Province de Québec District de Montréal	
COUR PROVINCIALE		COUR SUPERIEURE	
NO 149417		(DIVISION DES DIVORCES)	
CAISSE POPULAIRE ST-FERDINAND DE LAVAL, ayant sa place d'affaires au 3500 boul. Dagenais, en ville de Laval (Fabreville) district de Montréal,		GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTREAL	
demanderesse		NO: 2216	
-contre-		Dame Francoise Renaud, secrétaire, du 5156 avenue Notre-Dame de Grâce, dans les Cité et District de Montréal, Province de Québec,	
J. A. MARCEL THERRIEN, autrefois domicilié et demeurant à 3075 rue Esther, Fabreville, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,		Requérante	
défendeur		-vs-	
PAR ORDRE DE LA COUR		PAR ORDRE DE LA COUR	
IL EST ENJOINT À J. A. MARCEL THERRIEN à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.		L'intimé Victor Schochet Junior est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la dernière publication.	
Montréal, le 22 novembre 1968		Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la greffe des divorces de Montréal.	
CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT		Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.	
MM. POUPART, GOYER & THOMAS, avocats 600 rue St-Jacques, Suite 300, Montréal, Qué.		Montréal, ce 19 novembre 1968	
Avocats de la demanderesse		JACQUES PERRON Registraire de la Cour Supérieure	
CANADA Province de Québec District de Montréal		Me KALMAN, S. SAMUELS, Avocat, 1155 ouest, Boul. Dorchester, Chambre 3420, Montréal, Qué.	
COUR SUPERIEURE		Procureur de la requérante	
(DIVISION DES DIVORCES)		Me Gilles Duchesne, avocat 210 rue Ste-Catherine est, Suite 300, Montréal, P.Q.	
GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTREAL		Montréal, le 14 novembre 1968	
NO: 1961		JACQUES PERRON Registraire	
Dame Mildred Campbell, ménagère, du 2062 avenue Westmore, appartement 3, des Cité et District de Montréal, Province de Québec,		Montréal, le 14 novembre 1968	
-vs-		Me KALMAN, S. SAMUELS, Avocat, 1155 ouest, Boul. Dorchester, Chambre 3420, Montréal, Qué.	
Requérante		Procureur de la requérante	
George Edgar Isaac, de la dernie-			

6 trains
quotidiens

Le CN met 6 trains quotidiens à votre disposition entre Montréal et Ottawa (sauf le dimanche où il y en a 5). Vous voyagez dans le confort des voitures climatisées. Le service est rapide. En un peu plus de 2 heures, le train arrive à Ottawa. (Les trains de 8h 10 et 12h 50 font le trajet quotidiennement en 1 heure et 59 minutes). Tous les trains partent de la gare Centrale et font un arrêt à Dorval. En voiture-salon, vous avez droit aux repas servis aux heures régulières, dans la plupart des trains.

Consultez votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Les jours de tarif Rouge:

billet simple de voiture-coach: \$ 3.30
billet simple de voiture-salon: \$ 8.30

Montréal -Ottawa

A McGill

Lignes de piquets des étudiants de sciences politiques

Les étudiants en sciences politiques de l'université McGill sont en grève depuis hier. Des lignes de piquetage ont été établies devant toutes les salles de cours du département.

Le comité d'organisation de la grève, qui se double en fait d'une occupation de locaux, a déclaré hier que personne n'avait franchi les lignes de piquetage et que jusqu'à maintenant tout s'était déroulé dans l'ordre.

Lundi, l'association des étudiants de sciences politiques avait voté par 319 voix contre 179 en faveur du boycottage des cours et de l'occupation des locaux du département.

Le conflit concerne la représentation étudiante dans les divers comités du département. Les étudiants exigent une représentation d'un tiers au sein du comité général, et du comité pédagogique. Ils demandent en outre qu'un étudiant en doctorat, un étudiant en maîtrise et un étudiant sous-gradué soient présents au comité d'embauchage des professeurs.

Des sessions d'études seront organisées qui tenteront de présenter de nouvelles méthodes d'enseignement et de discuter des moyens à prendre pour restructurer le département.

L'association des étudiants en sciences politiques se dit prête à entreprendre une discussion avec le département, "sur une base de bonne foi", de façon à atteindre une solution acceptable. Toute entente devra cependant être acceptée par une réunion de l'association.

D'autre part, le directeur du département de sciences économiques et politiques de l'université McGill, M. J.R.

La vente d'alcool durant les fêtes

Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Marc Lacoste, annonce que la vente des boissons alcooliques devra cesser à 10 heures le soir du 24 décembre, veille de Noël. Le jour de Noël, mercredi le 25, les heures d'ouverture et de fermeture des établissements possédant un permis de la régie seront celles que la loi détermine pour un jour férié.

La veille du jour de l'an et le premier janvier les heures de vente sont celles que détermine la loi pour un jour ordinaire quant au 31 décembre et pour un jour férié quant au premier janvier.

Mallory, a affirmé hier que les professeurs croyaient fermement que les étudiants devaient participer efficacement et pleinement aux prises de décisions qui les concernent directement au niveau du département. M. Mallory a émis l'espoir que des "discussions raisonnées" pourront être engagées rapidement.

Le corps professoral du département des sciences politiques a fait hier de nouvelles propositions aux étudiants. Les professeurs recommandent:

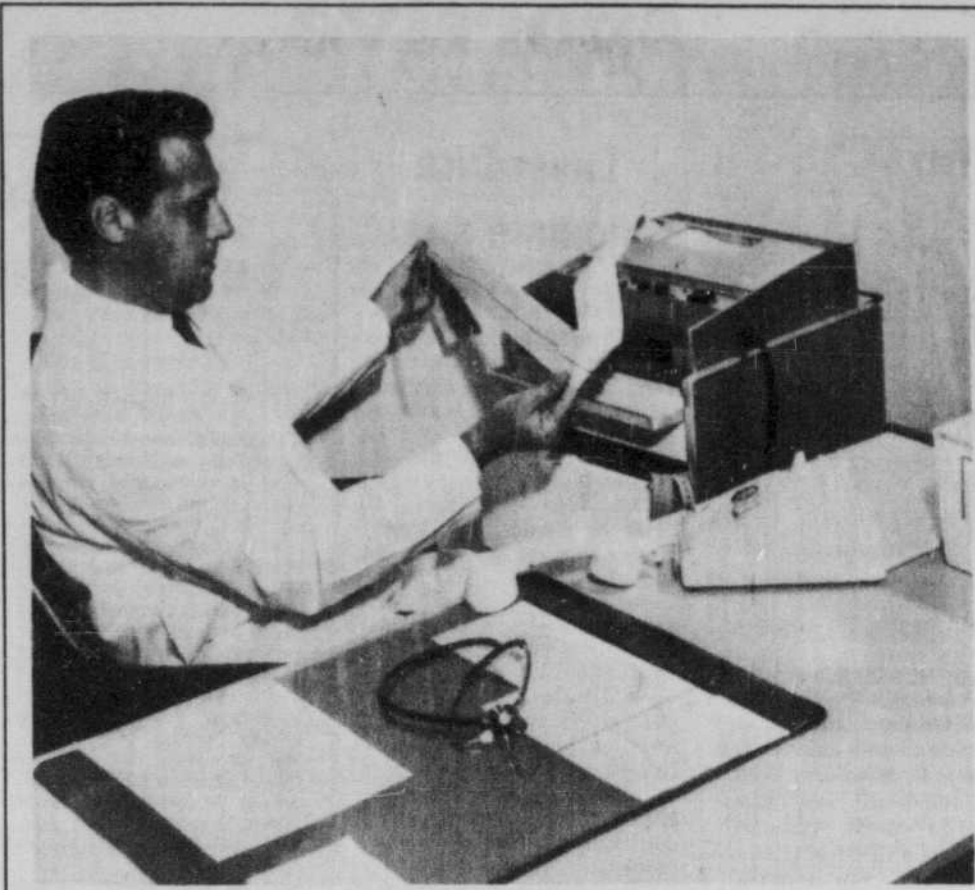
- que les représentants des étudiants constituent 1/3 des membres du département;
- que l'un des représentants des étudiants soit élu au comité de direction;
- que les étudiants constituent 1/3 du comité des programmes;
- que deux étudiants (au niveau du doctorat) soient membres d'un comité pour les nouvelles nominations;
- qu'un représentant des étudiants siège au comité des thèses de doctorat et un au comité des thèses de maîtrise;
- que les décisions au sein du département soient prises par vote majoritaire sauf dans le cas de changements structurels (constitutionnels) qui requerront un vote majoritaire des deux tiers de tous les membres du département.

Les professeurs ajoutent que ces propositions, vues dans leur ensemble, visent à un niveau de participation étudiante qui va plus loin que celui qui a été concédé dans d'autres universités. "Elles ne vont peut-être pas aussi loin que certains étudiants le désiraient, affirment les professeurs, mais ce serait un abus de langage que de les qualifier de conservatrices ou de réactionnaires".

Pour sa part, l'exécutif de l'association générale des étudiants de l'université McGill appuie la position et l'action prises par les étudiants de sciences politiques. L'exécutif souligne que le département de sciences politiques s'est montré inflexible au cours des deux derniers mois, contrairement aux départements d'anglais et de sociologie qui ont déjà accordé aux étudiants la parité dans tous les comités de la faculté.

Les étudiants de sciences politiques se disent également forts de l'appui de l'union générale des étudiants du Québec, de l'union canadienne des étudiants et du comité de l'université Sir George Williams pour une université libre.

M. Cardinal a brièvement fait part de ses vues après que



Les résultats d'électros 10 minutes plus tard

Les techniciens de la compagnie de téléphone Bell établissent hier, le premier système de télécommande reliant l'Institut de cardiologie de Montréal à un hôpital. Grâce à ce moyen de communications ultra-rapide les patients de l'hôpital Le Gardeur, de Repentigny, n'ont plus à attendre la prochaine visite

d'un cardiologue de l'Institut pour connaître l'interprétation des cardiogrammes et le diagnostic de leur médecin. Si l'hôpital Le Gardeur est le premier à disposer des avantages de ce système, l'Institut entend mettre, d'ici peu, à la disposition de tous les hôpitaux de la province un vaste réseau de télé-

commande offrant à des milliers de patients les mêmes avantages. On sait qu'il existe déjà dans la région, un système de communications analogue qui assure la transmission quasi instantanée de résultats d'analyses médicales, d'expériences biochimiques et d'interprétations de rayons-x.

Cardinal souhaite une saine concurrence entre le réseau public et les écoles privées

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement désire le maintien d'institutions privées à côté du réseau public, et il souhaite qu'existe entre les deux une "concurrence" semblable à celle qui a cours dans la plupart des domaines.

Telle est la position prise hier par le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, alors que le comité parlementaire de l'éducation complétait ses audiences publiques sur les projets de loi 56 et 61 concernant l'enseignement privé.

Le ministre a annoncé que les deux projets de loi seront refondus en un seul, qui sera par la suite soumis à l'Assemblée législative. Cette étude ne pourra se faire, semble-t-il, au cours de la session qui s'achève et devra donc être reportée à la session de l'an prochain.

M. Cardinal a brièvement fait part de ses vues après que

le député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, lui eut demandé quelles étaient ses opinions quant à la priorité du secteur public d'enseignement et le rôle complémentaire du secteur privé.

A la suite des explications citées au début, le député libéral déclara que le gouvernement faisait son lit en parlant de "concurrence" entre les deux secteurs, plutôt que de complémentarité, ce que, pour sa part, il regrette, tout en souhaitant que le gouvernement se ravise.

Le ministre n'a pas apporté de précisions sur les amendements qui seront apportés aux deux projets à l'étude, l'un portant sur l'enseignement privé de formation générale et sur l'enseignement privé pour l'enfance inadaptée, l'autre relatif à l'enseignement privé professionnel, par correspon-

dance ou de culture personnelle.

Pour sa part, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a plaidé contre l'établissement de réseaux d'enseignement parallèles, suggérant plutôt que les institutions privées jouent un rôle de suppléance lorsque, dans une région, les institutions publiques ne peuvent répondre à tous les besoins. Et dans cette hypothèse, les institutions privées devraient jouir de la gratuité scolaire.

Par contre, les institutions privées non déclarées "d'intérêt public" ne devraient pouvoir recevoir des subventions, à moins de vouloir se payer le luxe de créer deux réseaux.

L'élevage cunicole

La division des stations de recherches du ministère de l'agriculture poursuit les travaux qu'elle a entrepris, en 1967, en vue d'améliorer l'élevage cunicole au Québec et d'en accroître la rentabilité. Ces travaux sont effectués à la station de Deschambault, dans un clapier expérimental

Les langues officielles

M. Trudeau défend la constitutionnalité de son projet de loi

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Trudeau a rejeté dans une lettre qu'il a rendue publique hier les allégations de l'ancien président de la cour de l'Echiquier, l'honorable J.T. Thorson selon lequel le projet de loi du gouvernement fédéral sur les langues officielles serait ultravivres.

M. Thorson avait laissé entendre que le projet de loi venait en contradiction avec les articles 91 et 133 de l'acte de l'Amérique du nord britannique.

Le premier ministre explique que son projet de loi ne viole ni l'un ni l'autre article. Il indique d'abord que le projet de loi ne modifie en rien l'acte constitutionnel d'une part, et qu'il ne vient pas en contradiction avec l'article 133 sur le statut et l'usage des deux langues officielles par le parlement du Canada et la législature du Québec.

M. Trudeau rappelle que les dispositions de l'article 133 sont en partie permissives, en partie impératives dans la mesure où elles permettent l'usage des deux langues dans certains cas et le rendent obligatoire en certains autres.

"L'adoption du bill C-120 n'affectera ni ne modifiera en rien, explique M. Trudeau, la permission accordée ni les obligations imposées par l'article 133 de l'AANB, en sorte que tous les Canadiens continueront de jouir, à l'égard de l'usage des deux langues prévu par l'article 133, des mêmes droits et privilèges précisément ceux dont ils jouissaient auparavant, avant l'adoption du bill. La constitution du Canada, pour ce qui est de la langue anglaise ou de la langue française, demeurera donc inchangée".

M. Thorson avait en outre interprété de façon restrictive les dispositions de l'article 133. M. Trudeau fait remarquer à cet égard que l'AANB "place les deux langues entièrement sur le même plan, de sorte que toute limitation implicite relativement à l'usage de la langue française doit s'appliquer forcément aussi à l'usage de la langue anglaise".

Ayant dit cela, M. Trudeau ajoute qu'il est impossible de trouver la moindre disposition limitative dans l'article 133 et il tire en conséquence la conclusion que "le parlement et les législatures sont compétents pour légiférer sur la langue, considérée comme

moyen de communication, qu'il s'agisse de l'anglais, du français, ou de toute autre langue en l'occurrence, du moment que cette législation n'entre pas en conflit avec les principes énoncés dans l'article 133."

M. Trudeau rappelle à cet égard que des provinces ont étendu dans le passé l'usage du français à leur législature et que le fédéral a fait de même dans le cas de sa fonction publique.

Le chef du gouvernement conclut en souhaitant qu'on ne confonde pas le projet de la

loi sur les langues avec l'intention du gouvernement "de poursuivre l'adoption d'une charte constitutionnelle des droits".

"Comme vous le savez, conclut M. Trudeau, le gouvernement espère réaliser un consensus sensible d'opinion sur le caractère souhaitable d'un bill constitutionnel, qui aura pour effet d'étendre la portée des dispositions de l'article 133, à l'avantage de tous les Canadiens. Les deux entreprises, si elles se complètent l'une et l'autre, sont néanmoins tout à fait distinctes."

Le contrat de la RAO

Masse soutient que la politique salariale a été respectée

QUEBEC — M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, soutient que "le règlement de la grève de la Régie des alcools a pu s'effectuer à l'intérieur des limites de la politique salariale du gouvernement" et il explique son point de vue de la façon suivante:

"En premier lieu, le montant forfaitaire de \$500, que la régie avait offert pour la période du 1er novembre 1967 au 1er avril 1968, date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention, est demeuré le même. Toutefois pour couvrir la période entre le 1er avril 1968 et la date de la grève, la régie a convenu d'une rétroactivité d'environ \$75. Ce montant correspond aux taux d'augmentation de la nouvelle

convention, soit 7 1/2 pour cent.

"Quant aux augmentations des taux de salaire, elles sont identiques à celles qui avaient été exposées au comité parlementaire des régies gouvernementales. La régie a offert de prolonger de deux heures et demie la semaine de travail de tous les employés. Cette augmentation des heures de travail permet un revenu additionnel pour les employés et un meilleur service pour le public.

"Les augmentations de revenu de 23 à 29 pour cent dont on a fait état incluent cette rémunération additionnelle qu'apporte l'augmentation des heures de travail, tant dans les bureaux et les magasins que dans les entrepôts."

STUDIO ARISTOCRATE

VENTE LOCATION RÉPARATION DE TOUPET

Monsieur vous êtes chauve ou déjà porteur d'un toupet et n'êtes pas satisfait de votre apparence sans cheveux je peux vous aider.

845-3972
Marcel Cédilot
1700 rue Berri, suite 29
(Voisin de C.J.M.S.)

90^e Anniversaire

(1878-1968)

A cette occasion
Berlitz vous offre
des réductions
de 20 à 30%
sur tout
Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.

Pour bénéficier des tarifs
"90^e anniversaire",
inscrivez-vous avant
le 31 décembre 1968
et prenez, vous aussi,
votre **Berlitz Blitz**,
maintenant ou en 1969.

Berlitz
Langues vivantes

Siege social,
1, Place Ville-Marie,
Montréal 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257
Hamilton 529-2688 • Joliette 756-0438 • Montréal 288-3111 • Ottawa 232-5343 • Québec 529-6161 • Rimouski 723-1943 • Rouyn 762-0282
Shawinigan 537-0816 • Sherbrooke 869-9179 • Soré 733-6539 • St. Hyacinthe 773-7022 • St. Jean 346-6100 • St. Jérôme 436-1308
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 758-1333

MONTROSE

UN AUTRE GRAND SPÉCIAL! DEUTSCHE GRAMMOPHON

GRAND
PRIX
DU
DISQUE
PARIS



VALEUR
RÉGULIÈRE
DE
\$56⁰⁰

VOUS ACHETEZ L'ALBUM COMPLET À \$29.98
ET L'ON VOUS OFFRE GRATUITEMENT UN DISQUE
DEUTSCHE GRAMMOPHON STÉRÉO À VOTRE CHOIX

ALBUM
DE
LUXE
SKL 101/8



Prix
d'introduction
\$29⁹⁸

STÉRÉO
GRAVURE UNIVERSELLE

LES 9 SYMPHONIES DE BEETHOVEN

LES CHOEURS ET L'ORCHESTRE DE LA PHILHARMONIQUE
DE BERLIN DIRIGÉS PAR HERBERT VON KARAJAN

MONTROSE

3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833

50% par 3 disques pour frais de poste
et d'emballage - Taxes en plus
Suggérez un deuxième choix

l'information

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
Trot - N.G. de \$2,000 en 68 A.E. G. de \$2,000 à \$2,500 en 68 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$5,500.
Bourse: \$1,100
1. Murrigan Hen. Filson 3-1
2. Northwood Edward Y. Plouffe 7-2
3. Lariat Hanover R. Jutra 4-1
4. Tebstar Hanover G. Beauchemin 9-2
5. Haggis Png pas choisi 5-1
6. Dominique Boy pas choisi 8-1
7. Gentlemen Mir A. Hanna 8-1
8. Carol Ma W. Bourgon 10-1
Aussi éligibles
1. Ralphus Mir B. Côté
2. I.C.W. A. Boucher

DEUXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$1,500. Allocations âge et sexe.
Bourse: \$1,000
1. Chester Brown Y. Plouffe 3-1
2. Northwood Edward P. Robillard 7-2
3. Major's Fairy Dun MacTavish 4-1
4. Frontier Jack L. Bourgon 9-2
5. Sweet Clover Bill J. LaPage 5-1
6. Kawartha Cheri P. Dussault 6-1
7. Honor Leo A. Lavalée 9-1
8. Legal Indian Joe Foley 8-1
Aussi éligibles
1. Budo Bouchard J.C. Martineau
2. Pure Leisure G. Lachance

TROISIEME COURSE
AMBLE - N.G. de \$2,500 en 68 (Allocations) A.E. G. de \$2,500 à \$7,000 en 68 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$8,500.
Bourse: \$1,100
1. Vanguard Mir G. Gendron 2-1
2. Shadydale Fitch B. Côté 5-2
3. Shadydale Summit P. Robillard 4-1
4. Heliion Pick A. Hanna 9-2
5. Adon Mary Herbert C. Poulin 6-1
6. Huntington Boy I. Aubin 6-1
7. Amble Hazard M. Bourgon 8-1
8. Merry Dares A. Bedard 12-1
Aussi éligibles
1. After Hours J.C. Martineau
2. Dave Smith M. Boudreau

QUATRIEME COURSE
TROT - N.G. de \$2,000 en 68 A.E. G. de \$2,000 à \$2,500 en 68 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$5,500.
Bourse: \$1,100
1. The Sentry J. Cyrenne 3-1
2. Evergreen Pat P. Robillard 7-2
3. Shadydale Airwyn A. Boucher 4-1
4. Archie Mon A. Hanna 5-1
5. Paris Lad E. Bradette 6-1
6. Fairdale Star G. Lachance 9-1
7. Jack of Trump Y. Plouffe 8-1
8. Doug Hanover A. Bedard 10-1
Aussi éligibles
1. After Hours J.C. Martineau
2. Dave Smith M. Boudreau

CINQUIEME COURSE
AMBLE - 2,3 et 4 ans seulement N.G. à vie de \$1,300. A.E. G. à vie de \$1,500 à \$2,500 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$2,500.
Bourse: \$1,100
1. Demonstration M. Lachance 3-1
2. Cat Champ M. Lefebvre 7-2
3. Eagle White Y. Plouffe 4-1
4. Pleasant Emma Y. Gendron 4-1
5. Daisy Rebel J.C. Gauthier 9-2
6. Grace Handy Bill J. LaPage 5-1
7. Newport Sparkle P. Sauré 8-1
8. Metha Y. Plouffe 10-1
Aussi éligibles
1. Billy's Bow R. Steele
2. Worthy Lucia G. Gaudin

SIXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$2,000. Allocations âge et sexe.
Bourse: \$1,100
1. Me Maye J.P. Charon 3-1
2. Silver A. C. Pelletier 7-2
3. Michelle C. Grise 4-1
4. Gold Putney pas choisi 9-2
5. Bode Hot Tarotette 5-1
6. Kawartha Bee M. Turcotte 6-1
7. Irish Times L. Lapage 8-1
8. Conall Richelieu F. Sauré 10-1
Aussi éligibles
1. Koni Lu Hunter J.C. Martineau
2. Mitsi Rose Y. Plouffe

SEPTIEME COURSE
TROT - N.G. de \$2,000 en 68 A.E. G. de \$2,000 à \$2,500 en 68 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$5,500.
Bourse: \$1,100
1. Nancies Keeper M. Murray 3-1
2. Dean's Pride D. Laroche 7-2
3. Shortbrooke Way R. Gagné 4-1
4. Engager Mir C. Grise 9-2
5. Ruth Ann Sky P. Caldwell 5-1
6. Mr Parth S. Brisson 6-1
7. Mr Media Y. Cyrenne 10-1
Aussi éligibles
1. Nancies Keeper M. Murray
2. Dean's Pride D. Laroche

HUITIEME COURSE
AMBLE - N.G. de \$4,500 en 68 (Allocations) A.E. G. de \$4,500 à \$5,000 en 68 n'ayant pas gagné une course après le 27 octobre ou N.G. à vie de \$7,000.
Bourse: \$1,400
1. Drummond Time G. Jutra 3-1
2. Good Knight Lobell A. Hanna 7-2
3. Fly Test C. St-Jacques 4-1
4. Two Mountains Babe A. Bedard 9-2
5. Saury Dream J.M. Savard 5-1
6. Abe Rowcroft R. Beauchemin 6-1
7. Rain King M. Picard 8-1
8. Rebel Land Jill pas choisi 8-1
Aussi éligibles
1. Star's Lo S. Séguin
2. Tammy Chief H.P. Lajoie

NEUVIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$2,000. Allocations âge et sexe.
Bourse: \$1,100
1. Father Land Hen. Filson 3-1
2. Ray Mar J.P. Charon 7-2
3. Belle Wilson C. Poulin 4-1
4. Gay Eden Dun MacTavish 9-2
5. Ida Grace A. Boucher 5-1
6. Rig Herbert C. Grise 6-1
7. Devil Mir P. Barkley 8-1
8. Mighty Leo G. Lachance 10-1
Aussi éligibles
1. Captain Forester pas choisi
2. Star's Lo S. Séguin
3. Tammy Chief H.P. Lajoie

DIXIEME COURSE
AMBLE - A réclamer \$3,000. Allocations âge et sexe.
Bourse: \$1,200
1. Pee Wee Aulos A. Boucher 3-1
2. Quebec Bri M. Turcotte 7-2
3. Cold Spring Devil pas choisi 4-1
4. Merrie Dazzler N. Pelletier 9-2
5. Arawara Scott B. Côté 5-1
6. Mighty Que P. Robillard 8-1
7. Gallon Dares A. Bedard 10-1
8. Chocolate Champ J. Hébert 10-1
Aussi éligibles
1. Star's Lo S. Séguin
2. Tammy Chief H.P. Lajoie

LUCIEN LAVERDURE INC.

8852 Boul. St-Laurent (nord du Boul. Métropolitain)
Tél.: 384-9040

EQUIPEMENT COMPLET SKI ET HOCKEY
Ouvert jeudi - vendredi 9 p.m. samedi 3 p.m.

UN VOYAGE A NE PAS MANQUER!

7 JOURS À MIAMI

Du 13 au 20 décembre 1968

SEULEMENT

159⁹⁵

R. Baribeau - 376-8180

VOYAGE COMPREND:
• Par Jet, première classe
• 7 nuits dans hôtel de luxe
• "Splash Party" Cocktail
• Bouteille de Champagne complémentaire
• Spectacle

PHILIPPE GÉLINAS

avocat
6555, Côte-des-Neiges
Tél.: 739-7272

Corporation Seals Co.

612 rue William, Montréal
Tél. 861-6085



Sceaux de Compagnie
Registre des Procès-Verbaux
Estampes de Caoutchouc
Service Rapide 2 Heures

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

UN ÉVÉNEMENT SANS PRÉCÉDENT!



Les propriétaires de la ferme Miron étaient en fête, hier, et pour cause, ils célébraient un événement unique dans l'histoire des courses sous harnais au Québec. C'était la première fois, en effet, qu'une ferme d'élevage du Québec pouvait se vanter d'avoir réussi l'exploit de récolter plus de \$500,000 en bourses en une seule année dans les courses sous harnais. M. Adrien Miron, de même qu'une forte délégation de Blue Bonnets, dont M. Raymond Lemay, étaient sur les lieux, (Chez Dagwoods) pour célébrer l'événement et procéder, par la même occasion, à l'inauguration du Salon Tie Silk, ainsi nommé en l'honneur du plus fameux cheval de la ferme Miron qui, au cours de sa carrière, a amassé \$334,000 en bourses. Il va sans dire que les journalistes étaient aussi de la fête et, pour eux, on devait offrir le plus frugal des banquets qui comportait un plat principal composé de viande d'original. Il suffira de souligner qu'il ne s'agissait pas d'un original élevé sur la ferme Miron... Sur la vignette, participent à la cérémonie traditionnelle d'inauguration: de gauche à droite, MM Laurent Bourgon, Gaston Laurion, Adrien Miron et Jack Sterling. (Photo Le Devoir par Donati)

"Ice Capades", une scintillante "escapade" de \$750,000!

Un corps de ballet composé de 32 corps féminins, fort bien tournés et costumés, et de 12 élégants patineurs; des solistes d'une souplesse et d'une dextérité épatantes; un jeune chimpanzé de 3 ans qui, probablement, patine beaucoup mieux que vous et moi; un extraordinaire fantaisiste de 57 ans, Freddie Trenkler, qui patine, bondit et saute tel un jeune homme de 17 ans; des éclairages parfaitement réglés qui, dans le numéro "Mission Impossible", deviennent psychédélics et soulèvent claquements aussi bien qu'applaudissements... bref, un spectacle sur glace ayant coûté \$750,000 et les valant bien, voilà la très agréable revue 1969 de la célèbre troupe "Ice Capades", actuellement à l'affiche du nouveau Forum de Montréal.

Et comme le faisait remarquer un spectateur peut-être déçu par le jeu décousu des Canadiens depuis quelque temps: "Ca vaut certainement une partie de hockey".

Signaler tous les excellents numéros présentés serait trop long. Nous nous limiterons donc à vous parler de l'éclatante richesse des costumes; de la précision d'une chorégraphie certes bien étudiée; d'une musique interprétée d'efficacité par un orchestre bien sonore dirigé par Gilbert

C. Stevens très gaie et très variée qui va même jusqu'à emprunter et développer savamment des thèmes commerciaux aussi connus et mélodieux que "Up, Up and Away" de Trans-World Airlines et "And the Beat Goes On" de Plymouth-Chrysler.

D'une Cathy Steele au superbe visage méditerranéen et au corps d'une flexibilité exceptionnelle; d'un Phil Roymne dont la technique et le style sont les parfaits partenaires de l'élégance de Mlle

Steele; d'une scandinave Ann Margret Frei qui parle cinq langues et qui doit bien avoir cinq admirables façons de patiner avec une irrésistible facilité; d'un Billy Chapel, qui pirouette et se tire-bouchonne avec tant d'ardeur qu'il nous en donne très agréable vertige; d'un jeune Cliff McArdle, né à St-Jean, Qué., et ayant appris le patinage de fantaisie à Verdun, qui représente une impulsive joie de patiner qui a tôt fait de vous conquérir; d'une piquante Mitsuko

Rebondissement à l'affaire Hillman

Poile affirme que Campbell s'est trompé!

QUEBEC (PC) - Le directeur général des Flyers de Philadelphie, Bud Poile, affirme que Campbell a commis une erreur dans l'affaire "Larry Hillman".

S'adressant aux chroniqueurs sportifs de la Vieille Capitale à l'occasion de la visite à Québec des Clippers de Baltimore, Poile a, en effet, déclaré: "Le président Campbell a commis une erreur et

l'échange par lequel les Canadiens de Montréal ont obtenu des Pingouins de Pittsburgh les services de Larry Hillman n'est pas plus légal que l'échange qui a permis aux Canadiens d'obtenir Hillman des Stars du Minnesota. Or donc, la présence de ce joueur dans l'alignement du Tricolore est illégale".

Il ne m'appartient pas de protester contre la présence de Hillman dans l'alignement des Canadiens et nous ne protestons pas, a-t-il dit, mais il est évident que Campbell s'est trompé.

Rappelons que les Canadiens ont d'abord obtenu les services de Larry Hillman lors d'un échange avec les North Stars, mais cette première transaction avait été annulée par le président Campbell parce que Hillman avait été repêché des Leafs de Toronto et qu'il n'était pas sur la liste des joueurs protégés par Minneso-

Hillman fut donc retourné aux North Stars afin qu'il soit d'abord offert au repêchage comme le veulent les règlements de la ligue quand il s'agit d'un athlète non protégé.

Il fut alors offert au repêchage, selon les directives de Campbell, et il fut repêché par les Pingouins de Pittsburgh qui l'échangèrent à leur tour aux Canadiens pour un montant de \$30,000 et un joueur.

Les choix de M. Lee

Course	1er	2e	3e
1	3	1	4
2	7	6	4
3	8	7	6
4	1	2	6
5	5	8	7
6	3	6	1
7	5	7	1
8	8	4	2
9	8	7	1
10	4	6	7

sportive

Laverdure nomme ses instructeurs

Lucien Laverdure, instructeur-chef et gérant-général du Tennis Club 4 Saisons annonce la nomination des officiers chargés du club de tennis intérieur, choisis parmi les membres.

ROLLAND GODIN sera l'officier de service les samedis tandis que les membres suivants occuperont le même poste les autres jours: Paul Bédard, Maurice Gélinas et René Blais. D'autres nominations suivront bientôt.

"Il est important qu'un expert en tennis soit sur les lieux en tout temps", estime Laverdure. Lucien Laverdure dirigera l'équipe et enseignera sur rendez-vous. Il voit d'ailleurs au bon fonctionnement d'un club de tennis de la façon suivante: "Il est impossible de tout faire seul. Pourquoi ne pas engager des membres pour nous aider. Ils connaissent souvent mieux que les directeurs, les besoins de tous et chacun." Laverdure cherche une secrétaire qui serait aussi qualifiée que les officiers et présenterait ça ne semble pas facile à trouver! D'ici quelques jours on saura la date de l'ouverture de ce club de tennis intérieur situé à Fabreville, le premier du genre au Canada.

Funakoshi (Japonaise de Chicago) qui, elle aussi, sait faire sourire ses patins et tout son oriental et charmant physique; d'un Tommy Litz dont le style très théâtral est impeccable; d'un duo Margot et Danne qui glissent sur la patinoire en l'épousant et en la caressant; d'une Charlene McLaren belle à croquer, vaporeuse et troublante.

Comme quoi, même en se résumant, on peut en dire long et beaucoup sur un divertissement étincelant et tout à fait agréable qui, d'ailleurs, triomphe et attire les foules depuis déjà 29 ans.

Donc, toute la famille, rendez-vous au superbe nouveau Forum cette semaine pour y voir les "Ice Capades". Vous

Le H.C. des Sports profitera de budgets rapatriés (Gabriel Loubier)

par Marc Thibeault

M. Gabriel Loubier, très en vogue, a rencontré, hier, en fin d'après-midi, une trentaine de journalistes et commentateurs dans la confortable salle de presse du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, située au 23e étage de la

Place Ville Marie, dans le but de faire un peu de publicité au tout prochain Congrès du Sport mais, surtout, pour expliquer comment le Haut Commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs est maintenant virtuellement associé à son ministère. On sait que M. Loubier est devenu titulaire à ce Haut Commissariat, ayant succédé à M. Jean-Marie Morin devenu ministre d'Etat délégué à l'Éducation. Et la conférence de presse, qui dura plus de deux heures, donna lieu à des déclarations intéressantes et, encore, à des questions se voulant souvent compromettantes mais auxquelles M. Loubier sut répondre avec l'art consommé d'un maître-patineur tel que Jean Béliveau.

Entouré de MM. Louis Chantigny, Pierre Duceppe, Yves Bélanger et Claude Lacasse, le ministre a tout d'abord déclaré: "Je vais répondre aux points d'interrogation qui se posent et je vais vous situer le Haut Commissariat par rapport au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche... le Haut Commissariat va conserver son identité, ses traits propres... ses structures demeurent ce qu'elles étaient sur le plan administratif ou politique... mais il y a affinité, ne serait-ce que par la chasse et

la pêche qui intéressent plus de 800,000 sportifs du Québec, entre notre ministère et le Haut Commissariat... nos experts des deux groupes peuvent collaborer, par exemple."

Plus tard, M. Loubier annonça que le Québec participera, de façon importante et au coût de \$140,000, aux Jeux Canadiens d'été qui auront lieu à Halifax du 15 au 25 août 1969. "Nous avons obtenu ce budget", a-t-il précisé, "afin d'assurer une présence valable du Québec à ces jeux; nous serons représentés dans 15 disciplines et nous voulons que l'entraînement des équipes qui nous représenteront soit mené et exécuté de façon sérieuse."

Les municipalités devront réagir

Changeant de sujet, M. Loubier poursuivit: "Depuis quelques mois, nous avons fait parvenir un questionnaire aux 1,652 municipalités du Québec afin qu'elles nous fassent connaître leur situation sur le plan des loisirs. Jusqu'ici, 45% ont répondu; il faudra, d'ici janvier, qu'entre 60% à 70% de ces associations de loisirs nous répondent car, autrement, nous n'irons pas loin. Nous devons d'abord connaître leurs besoins et, ensuite, faire l'inventaire de l'équipement sportif de 64 commissions scolaires régionales, travail qui sera sous peu entrepris. Nous avons 8 ou 10 ministères s'occupant des loisirs, d'une façon ou d'une autre, et des millions sont dépensés sans conjugaison. Il nous faudra rapatrier

ces budgets pour préparer un plan d'ensemble".

Document de travail

Le Haut Commissariat, au Congrès du Sport qui débute jeudi le 5 décembre à l'hôtel Bonaventure et qui groupera plus de 800 congressistes, dont des observateurs des autres provinces et, même, du gouvernement fédéral, présentera un premier document de travail pour orienter un premier programme sportif de par la province. Et M. Loubier d'ajouter non sans humour: "Ce document rassurera aussi ceux qui croient que rien n'a été fait au Haut Commissariat depuis son lancement".

Des Jeux du Québec

Répondant à une question, M. Louis Chantigny, qui est Commissaire aux sports, a dit que l'on projetait l'organisation de "Jeux Québécois" pour 1970 et, ensuite, aussi souvent que possible.

Plusieurs autres questions suivirent, plusieurs étant assez ténueuses. Mais la meilleure fut bien celle-ci:

"Est-ce que nous aurons aussi des Jeux de la Francophonie?"

Alors là, ne voyant aucun rapport avec le sport tel qu'il a toujours été conçu, nous avons quitté les lieux pendant que MM. Loubier et Chantigny, eux, s'efforçaient de ne pas faire la moue!

en sortirez large sourire aux lèvres et, virtuellement, enchanter. Des petites bêtes noires? A "La Presse" de les chercher!

(P.S. - Si nous n'avons pas parlé des patineurs montréalais Jean LaBrecque et Denyse Lalonde c'est que, malheureusement et à cause d'une blessure à la cheville de LaBrecque, ils n'ont pu participer à la première d'avant-hier soir; aux dernières nouvelles, ils seraient de nouveau au programme).

CIGARS

DE CUBA
POR LARRANAGA
SIMON BOLIVAR
BELINDA
EL REY DEL MUNDO
H. UPMANN
ROMEO Y. JULIETA
JOSE L. PIEDRA

DU BRÉSIL
SUERDIECK
DANNEMANN
DE LA JAMAÏQUE
ROYAL JAMAICA
DON EDMUNDO

Grand choix de tabac, baguettes, pipes, briquets, et accessoires de fumeurs

TABAC

LANE DE NEW YORK
NOBEL DE COPENHAGUE
CHARATAN DE LONDRE
EICKEN DE HAMBURG

PIPES

ORLIK
KRISWILL
BARLING
CHARATAN

1331 ouest, rue Ste-Catherine

henri
boupard
SINCE 1905

Le pneu d'hiver Executive Traction de Fina

**SANS CONTREDIT
LE MEILLEUR
de tous les pneus d'hiver
fabriqués jusqu'à présent:
le pneu Executive Traction.
Venez le constater vous-même!**

Le pneu Executive Traction FINA paraît tellement plus gros, tellement plus solide, tellement supérieur à côté des autres, qu'on nous accuserait probablement de truquer la photo si nous le montrions ici en compagnie de pneus de marques concurrentes. Or le fait est que l'Executive Traction est bel et bien supérieur. Il offre les bandes de roulement les plus épaisses et les sculptures les plus profondes. Grâce à sa large surface, il permet de passer presque n'importe où. Fait d'épais caoutchouc, il est plus durable. Et pourtant, il est silencieux. Pour notre part, nous savons que tout cela est vrai. Ce que nous voulons, c'est que vous le constatiez par vous-même! Venez donc chez FINA examiner ces pneus de près. Vous en conviendrez: qualité suprême, prix approprié!

Choisissez vos pneus à même la gamme complète comprenant toutes dimensions, offerte à des prix très concurrentiels.

Les ovales larges Executive Traction sont également livrables à des prix très, très bas.

JUSQU'À 12 MOIS POUR PAYER, AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT FINA.

POUR LE MEILLEUR PNEU D'HIVER QUI SOIT

FINA EST LÀ



\$25⁸⁵
SEULEMENT
775 x 14
775 x 15
Flanc noir
Prix de détail suggéré.

Une interview exclusive de Mme Nguyen Thi Binh

Suite de la première page

démocratiques. Plusieurs centaines de milliers de personnes y participèrent. C'était formidable. Je ne sais ce qui se passa mais toujours est-il que les deux croiseurs américains qui étaient ancrés dans le port — l'un d'eux, je me souviens, s'appelait "Andersen" — prirent aussitôt le large.

Q — Et Me Nguyen Huu Tho, quel homme est-il?
R — Il est, comme vous le savez, président du Front national de libération. Ce qui caractérise ce grand avocat à l'intelligence aiguë, c'est son extrême modestie. Pour cette raison, il est très populaire dans les maquis. Arrêté une première fois à la fin de 1950, il sera libéré dix mois plus tard. Arrêté à nouveau en 1954, il s'évade de la prison de Tuy Hoa dans le centre Vietnam en 1961 avec l'aide de la population. Le gouvernement d'extrême droite essaya de le briser par tous les moyens. Si l'on en juge par les résultats obtenus, c'est plutôt le contraire qui s'est produit.

Q — Vous êtes bientôt arrêtée à votre tour et condamnée à trois ans de prison. Quelle a été votre vie en prison?
R — J'ai été arrêtée pour mes activités patriotiques avec d'autres intellectuels. Les sévices endurés — j'ai été battue et torturée par la sûreté de l'époque — rendirent ces trois années extrêmement pénibles. A cela vint s'ajouter la maladie qui n'arrangea rien. C'est là que je me rendis compte que la solidarité des prisons n'était pas un vain mot.

Q — Les accords de Genève signés en 1954 vous rendent la liberté. Que faites-vous alors?

R — Sitôt libérée, je reviens à Saigon et tente d'être réintégrée dans le corps enseignant. Je milite dans le mouvement Saigon-Cholon pour le respect et l'application des accords de Genève. Ce fut une période de vie intense. Très vite d'ailleurs, les premières manifestations sont réprimées et le 1er août la police tire sur les manifestants. En 1955, le mouvement est interdit. Tho avait déjà été arrêté. Deux ans plus tard, je quitte Saigon pour les maquis. Durant ces années mon activité a été orientée en direction des femmes.

Q — Avez-vous participé à la fondation du F.N.L. et quel y a été votre rôle?

R — J'ai participé à la fondation du Front comme responsable du mouvement des femmes.

La vie de guérillero

Q — Pour une femme, comment est-ce la vie de guérillero?

R — Les années 1958 et 1959 furent certainement les plus dures. C'était le début. La guérilla ne se fait pas uniquement dans la forêt, mais aussi dans les campagnes. Nous nous sommes organisés de manière à nous fondre dans la population. C'est ce qui fait notre force. Naturellement, cela ne s'est pas fait tout seul. Un long et patient travail politique a permis cela. Il est évident, que pour une femme, la vie dans de telles conditions n'est pas rose tous les jours. Le manque de confort se fait sentir, encore que dans bien des domaines nous soyons parvenus à améliorer de façon non négligeable nos conditions de vie. Naturellement, on n'est pas chez soi. Mais on a toujours la ressource de se procurer le superflu à Saigon...

Cela dit, je crois tout de même que les populations des zones que nous avons libérées vivent relativement mieux que celles des villes ou des régions encore occupées par l'adversaire. Le spectacle des villes gonflées par l'adversaire qui ont fui les bombardements au napalm est éloquent. Ce ne sont pas les journalistes qui me démentiront. Je voudrais ajouter que dans les zones libérées, les soins préventifs sont donnés gratuitement. Nous ne connaissons plus d'épidémies alors que celles-ci ont ravagé plusieurs villes. Des résultats très satisfaisants ont été obtenus dans la lutte contre le paludisme, le choléra, la variole, etc... Cependant, je ne vous cacherais pas qu'il reste beaucoup à faire. Il faut voir aussi les conditions dans lesquelles nous travaillons. Elles ne sont pas des plus favorables.

Q — Avez-vous participé à des opérations militaires?

R — Personnellement, je n'ai pas participé à des opérations militaires étant donné que mon activité est avant tout consacrée au travail politique au sein de la population. Ce qui est d'ailleurs aussi dangereux, sinon plus. Bien sûr, chaque village possède son unité d'auto-défense constituée de guérilleros locaux, ce qui diminue les risques d'autant. Quant aux bombardements qui sont monnaie courante, nous savons très rapidement quel est leur objectif. Et puis, nos tranchées et autres abris sont de plus en plus perfectionnés.

Q — Avez-vous été prise sous les bombardements américains?

R — Oui, très souvent. Ce n'est guère réjouissant. Heureusement que les pilotes ratent souvent leurs objectifs. Malgré tout, les tonnes de bombes au napalm, incendiaires et autres produits défoliants qu'ils déversent quotidiennement sur la jungle font que des régions verdoyantes comme celles de Khe San par exemple sont transformées en déserts lunaires. Au sud de Saigon, la forêt de mangroves est aux trois quarts ruinée. Au nord et à l'ouest de la ville, il n'y a plus de vie animale. On ne compte plus les rizières inutilisables et les villages détruits. Et comment vous décrire les souffrances endurées par notre peuple? L'agresseur américain a pratiquement tout essayé pour nous détruire. Cela nous ne pourrions jamais l'oublier.

Diversité du Vietcong

Q — Sous l'appellation "Vietcong", le F.N.L. regroupe différents partis politiques, des organisations religieuses

ainsi que les minorités ethniques. De quoi est-il composé?

R — Le Front est une large coalition de partis politiques, d'organisations de masse représentant toutes les couches sociales, toutes les tendances politiques et confessions religieuses, toutes les personnalités du Sud-Vietnam. On compte 20 organisations de masse, 3 partis politiques, 5 groupements religieux et un important mouvement qui regroupe tous les représentants de plus d'une vingtaine de groupes ethniques.

Q — Beaucoup d'observateurs et les Américains en particulier affirment que le F.N.L. n'est qu'un parti communiste plus ou moins déguisé?

R — C'est une affirmation gratuite. Ce n'est pas sérieux de prétendre que toutes les organisations composant le Front soient communistes. Comme la majorité des dirigeants du Front je suis sans parti. Il en est de même pour Nguyen Huu Tho. Je puis vous assurer que ce ne sont pas seulement des mots. L'architecte Huyn Tan Phat est secrétaire général du Parti démocrate et secrétaire général du Front, le professeur Nguyen Van Hieu, membre du comité central, dirige le Parti socialiste. Surtout n'allez pas dire à ces hommes que leurs partis n'existent pas. Et que dire des catholiques, des caodaïstes, des Hoa Hao, des minorités ethniques qui ont tous leurs représentants au Comité central. Il en est de même pour les bouddhistes. Par contre, Vo Chi Cong, un des vice-présidents du Front est marxiste. Il dirige le Parti populaire révolutionnaire. On peut allonger la liste. Encore un exemple si vous voulez. Prenez un autre dirigeant comme Tran Buu Kiem — la presse parle beaucoup de lui depuis quelque temps — il est membre du parti démocrate et responsable de la Commission des relations extérieures. On dit aussi que le Front comprend beaucoup de gens du nord. Cela ne correspond pas à la réalité. Sur les 55 membres de notre comité central, on compte sur les doigts de la main ceux qui sont nés au nord. Tous nos cadres militaires sont originaires du sud, comme Tran Nam Trung, qui est président de la commission militaire du comité central que sont adjointe Mme Nguyen Thi Binh. C'est pour cela que l'on peut affirmer que le Front national de libération est vraiment l'émancipation du Sud-Vietnam.

Positions du F.N.L.

Q — Malgré les bombardements, est-ce que les organisations dirigeantes du Front se réunissent régulièrement?

R — Oui. Le présidium et le comité central se réunissent de manière régulière. Le congrès du Front a lieu tous les deux ans. Le dernier, qui avait été élargi en raison de l'importance des décisions à prendre, s'est déroulé comme on sait, en août 1967, dans les zones libérées.

Q — Comment est organisé le Front?

R — Il y a d'abord le comité central. Viennent ensuite les comités de zones (ils regroupent plusieurs provinces), les comités de provinces, de districts et de villages. Tous assument des fonctions administratives et depuis l'offensive du Têt, on procède un peu partout à l'élection de comités administratifs révolutionnaires ou de libération, selon les endroits. Plusieurs provinces ont déjà leurs propres organes administratifs comme celles de TRI-THIEN, CA-MAU, etc...

Q — Quelle est la position du Front vis-à-vis des catholiques?

R — Les catholiques qui sont nombreux au Sud-Vietnam participent comme beaucoup d'autres aux luttes populaires. Les autorités de Saigon ont bien cherché à les dresser contre le Front mais sans grands résultats. Le Front entend assurer une totale liberté religieuse ainsi que le préconise notre programme. De plus, dans les zones libérées, non seulement les catholiques pratiquent mais nous les aidons à construire de nouvelles églises ou à réparer celles qui ont été endommagées par les bombardements. Le révérend Père Ho Hue Ba les représente au comité central et de nombreux catholiques occupent des postes responsables à l'échelon administratif.

Q — Et qu'en est-il pour les autres groupements religieux et ethniques?

R — Ils bénéficient des mêmes garanties. Nguyen Van Ngoi, haut dignitaire caodaïste, est membre du présidium, le vénérable Thich Thiem Hao qui représente les bouddhistes est également membre du présidium, Huynh Thien Tu, membre du comité central est le porte-parole des Hoa Hao, etc... Les minorités ethniques sans l'appui desquelles notre combat aurait été plus difficile, sont représentées par M. Ybhi Aleo, qui est vice-président du Front et par MM. Ro Chom Thep et Ong Sat membres du comité central.

Q — Le programme politique du F.N.L. a été publié en septembre 1967 après une longue discussion. Quelles sont ses grandes lignes?

R — En effet, notre programme politique a été adopté par notre deuxième congrès qui s'est tenu du 15 au 20 août 1967 après qu'il eut été discuté par chaque organisation et à tous les échelons. Cela a pris plusieurs mois, mais c'était indispensable. Je crois pouvoir dire qu'il reflète toutes les aspirations des différentes couches sociales de notre pays. Rien n'a été omis et chaque terme a été longuement pesé. En fait, nous avons pensé à demain. Les tâches que nous nous sommes fixées sont les suivantes: unir tout le peuple; se battre résolument pour faire échec à la guerre d'agression américaine; renverser l'administration fantoche à la solde des Etats-Unis; instaurer une administration d'union nationale et de large démocratie; réaliser un Sud-Vietnam indépendant, démocratique pacifique, neutre et prospère; s'acheminer vers la réunification de la patrie.

Q — Comment, justement, s'effectuera la réunification du Vietnam?

R — A ce sujet, notre programme préconise que la réunification du Vietnam s'effectue graduellement, par des moyens pacifiques, suivant le principe des négociations en-

tre les deux zones, sans contrainte de part et d'autre et sans ingérence étrangère. En attendant la réunification du pays, les populations des deux zones joindront leurs forces pour lutter contre l'envahisseur étranger et défendre la patrie; en même temps elles s'emploieront à élargir les échanges économiques et culturels entre les deux zones. Elles auront la liberté de correspondre, de circuler entre les deux zones et de fixer leur résidence.

Pour la réconciliation

Q — Le type d'économie mis en avant dans votre programme n'est pas socialiste. Pourquoi?

R — Là également, nous avons tenu compte des conditions spécifiques qui sont celles du Sud-Vietnam. Dans le cadre de cette économie qui, effectivement ne sera pas de type socialiste, la population verra ses droits élargis et garantis, notamment en ce qui concerne la propriété privée; la bourgeoisie industrielle et commerciale sera encouragée à contribuer au développement de l'industrie, des prêts à bas intérêt seront accordés pour encourager la production et l'usage sera interdit. L'aide économique et technique des pays étrangers, sans distinction de régime politique et social sera reçue, mais selon les principes d'égalité, de profit mutuel et de respect de l'indépendance et de la souveraineté du Vietnam. La terre sera remise à ceux qui la travaillent et le droit de propriété sur les terres distribuées aux paysans par la Révolution sera reconnu et protégé. Les droits de propriété des étrangers (ils sont surtout Chinois et Français) seront respectés, ainsi que l'affirme notre programme.

Q — C'est un vrai programme de gouvernement...

R — En quelque sorte, oui.

Q — Est-ce que dans celui-ci le F.N.L. tiendrait tous les postes clés?

Deux réunions de la FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec aura deux réunions, à la fin de la semaine, à Sainte-Marguerite, dans les Laurentides, l'une de son conseil consultatif, qui aura lieu vendredi et samedi, l'autre de son conseil général, dimanche.

Les deux organismes de la FTQ étudieront notamment l'orientation politique du mouvement, la possibilité de nouvelles lois provinciales de relations de travail, la question des centres de main-d'œuvre fédéraux et provinciaux, ainsi que la situation financière du mouvement.

Le conseil général est l'autorité suprême de la FTQ entre ses congrès biennaux, tandis que le conseil consultatif, composé des permanents du mouvement, conseille le bureau sur les grandes orientations de la centrale.

Les travaux des deux organismes, présidés par M. Louis Laberge, se déroulent à huis clos et seront suivis d'une conférence de presse à la clôture, dimanche.

Nouveau service aérien

OTTAWA (PC) — Air Brunswick Ltd. a reçu l'autorisation d'assurer un service commercial dans le nord du Nouveau-Brunswick et un service d'appareils nolisés à partir de St-Jean. C'est ce qu'annonçait lundi la Commission canadienne des Transports.

Le comité des transports aériens de la Commission a approuvé l'émission d'un permis à Air Brunswick qui permettra à la compagnie de servir Edmondston, Bathurst et Charlo.

Air Brunswick prévoit de commencer son service par trois voyages aller-retour par semaine. La compagnie offrira des vols entre St-Jean et Edmondston les lundis, mercredis et vendredis.



VERVILLE. A Ste-Agathe, le 26 novembre 1968 à l'âge de 73 ans, 10 mois, est décédé, le Révérend Père Emery Verville, O.M.I., professeur au Juniorat du Sacré-Cœur d'Ottawa. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Victor Dubois Eng No 1750 rue Amherst à 2 heures 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 3 heures. Et de là au cimetière de Richelieu, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 AVE DU PARC — TÉL.: 270-1141
NOUS AVONS CE QU'IL Y A DE PLUS MODERNE

• DACTYLOGRAPHES, CALCULATRICES
• MACHINES À ADDITIONNER, OLIVETTI - UNDERWOOD
• AMÉLIORÉMENT DE BUREAU, B.K. JOHL, SUNAR, STANDARD
• CHAÎNES FIDÉLIS, • DUPLICATEURS, REX-ROTARY
• MACHINES À DICTER, ASSMANN • HORLOGES, STROMBERG



une fleur au dessert...

yogourt vita

Vaste campagne de promotion du ministère de l'industrie et du commerce

Cinq nouveaux bureaux seront ouverts à l'étranger par le ministère de l'industrie et du commerce de la province. Ainsi, s'ajoutent à celui de New York, ceux de Dallas, Washington, San Francisco et Chicago, tandis qu'à ceux de Londres, Paris et Milan en Europe, s'ajoutera celui de Dusseldorf en Allemagne.

C'est le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Paul Beaudry, qui a annoncé cette nouvelle lors de l'inauguration officielle d'une nouvelle presse en quatre couleurs, à

l'imprimerie Pierre Desmarais.

Le ministre a expliqué au représentant du Devoir que la décision d'augmenter le nombre de maisons et de bureaux du ministère à l'étranger a été prise dans le but de promouvoir l'industrie québécoise à l'extérieur. Pour la même raison, le conseil général de "magnats" de l'industrie québécoise dont M. Beaudry entend s'entourer, se verra confier la tâche de trouver de nouveaux débouchés qui puissent favoriser cette promotion industrielle du Québec.

Ces quelque 50 industriels, a poursuivi le ministre, constitueront le brain-trust du ministère. Ils seront consultés fréquemment tout au cours de la campagne de promotion industrielle que le gouvernement lancera au début de l'année.

Cette campagne "intensive" portera sur une période de trois ans. "Nous voulons, a dit le ministre, qui semble miser beaucoup sur les résultats de cette campagne, éveiller le consommateur québécois, qu'il prenne conscience des motifs qui l'incitent à choisir tel produit plutôt qu'un autre."

Selon le ministre Beaudry, "tout comme l'investissement d'un million que représente l'acquisition de cette nouvelle presse par une imprimerie canadienne-française mérite d'être souligné, de même tous les produits de fabrication domestique méritent d'être connus et ce, par tous les moyens publicitaires dont on dispose."

Le Québec emprunte \$50 millions au Canada

QUEBEC — La province de Québec vient de négocier au Canada un emprunt de \$50 millions d'obligations.

Cette nouvelle émission d'obligations à 7 pour cent datées du 15 décembre 1968 et échéant le 15 décembre 1974 est offerte au public à 100. Ces obligations ne seront pas rachetables avant l'échéance. Cependant, elles sont échangeables au gré du détenteur, le 15 dé-

cembre 1973 ou avant, en obligations à fonds d'amortissement à 7 pour cent échéant le 15 décembre 1983. Ces obligations échéant en 1983 ne seront pas rachetables avant leur échéance.

Cette émission a été achetée par le syndicat dirigé par René-T. Leclerc Inc., Wood Gundy Securities Ltd, Banque Canadienne Nationale et la Banque Royale du Canada.

TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉVISION

INDISPENSABLE

Une fois pour toutes, réglez vos problèmes de maison avec le seul purificateur d'air ERZON

Le seul purificateur patenté avec lampe à mercure General-Electric. Avant d'acheter une IMITATION de purificateur, consultez votre dépositaire ERZON — reconnu par des millions de clients satisfaits.

• Toutes senteurs

• Fumées (cigares, cigarettes)

• Odeurs (cuisine)

• Humidité

• Poussière



DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT

Pour Montréal, appelez 273-7734

ERZON-BOREN — BUREAU-CHEF: 692 JEAN-TALON O., MONTRÉAL

Sans obligation de votre part, posez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements sur le purificateur d'air ERZON.

NOM

ADRESSE

VILLE

TÉL.

DISTRIBUTEURS ERZON

POUR QUÉBEC: M. Francoeur, 1358 St-Léandre, Ancienne Lorette, Tél.: 872-1501
POUR LE COMTE BERTHIER, JOLIETTE et TROIS-RIVIÈRES: M. Rousseau, 98 Bienville, Berthier, Tél.: 836-4412

POUR ST-PHILIPPE DE NÉRY: Dion Électronique, C.P. 127 — Tél.: 498-2954

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
DU QUÉBEC INC.

Annexé à l'Université de Sherbrooke.

Subventionnée par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

230 ouest, rue King, local 202
Sherbrooke, Qué.
Tél.: Montréal, 527-8831

UNIVERSITÉ de MONTRÉAL



SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE
ET DE LANGUES MODERNES
Faculté des lettres

CERTIFICAT EN TRADUCTION TRIMESTRE HIVER-PRINTEMPS '69

Le Département de linguistique et de langues modernes de la Faculté des lettres et le Service d'éducation permanente offrent un programme de cours pour répondre aux besoins de formation ou de recyclage des traducteurs en exercice. On a voulu également rejoindre ceux qui portent un intérêt particulier à la traduction. Ce programme sera couronné par un Certificat en traduction émis par l'Université de Montréal. Une deuxième session débutera en janvier.

DATE LIMITE D'ADMISSION: 29 NOVEMBRE '68

Pour recevoir la documentation concernant ce Certificat, ainsi que pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3.
Tél.: 343-6992

* Il est possible de s'inscrire directement à nos bureaux au 3333 Chemin de la Reine Marie (6^e étage).

arts

et

spectacles

Musique: un prélude flasque hué, suivi de "L'histoire du soldat"

par Jacques Thériault

Revenu à la charge devant une salle comble, l'Orchestre de chambre McGill avait choisi de créer "Mini-Minus" d'Alexander Brodt et de faire revivre "L'histoire du soldat" de Stravinsky, cinquante ans après sa première représentation à Lausanne sous la direction d'Ansermet.

"Mini-Minus" n'est point une vaine, un titre artificiellement rapporté. Il définit admirablement bien l'œuvre d'Alexander Brodt qui, malgré un certain épanchement humoristique, nous a laissé cette impression d'un henneton menant grand bruit, prodigieusement inefficace. C'est un peu comme si le compositeur avait voulu faire pétarder un petit moteur. L'instrumentation est la même que celle de Stravinsky dans "L'histoire du soldat": violon, clarinette, basson, trompette, trombone, contrebasse et percussion. L'œuvre ne cache pas non plus son appartenance à l'esthétique du Stravinsky de l'époque, à cette différence près qu'il s'agit ici d'une mini-salade musicale qui ne se double pas d'un plaisir pour l'œil. Composée d'une dizaine de parties où avoisinent des allusions à la cinquième symphonie de Tchaïkovsky, à Poulenc (au basson), à Milhaud, au ragtime..., "Mini-Minus" sentait l'huile d'un mécanisme hâtivement mis en marche. Ceci dit malgré le respect que nous avons pour le chef d'orchestre et compositeur Alexander Brodt. Car, si cette musique se vou-

lait sans prétention (nous espérons qu'il n'ait pas secrètement nourri l'intention d'en faire un prélude à "L'histoire du soldat"), il ne faut jamais oublier qu'une œuvre musicale est une "bête à mille pattes" qui doit toujours être en route. Si elle ralentit, le public bâille. Si elle s'arrête, il siffle. Ce qu'une partie de l'auditoire a décidé de faire après l'audition. C'était mérité, inespéré de la part d'un public qui applaudit habituellement n'importe quoi. Chose certaine, "Mini-Minus" aura créé de maxi-réactions.

Écrit après le Sacre et avant Pulcinella, "L'histoire du soldat" n'appartient ni au concert, ni au ballet, ni à l'opéra. A priori, classons l'œuvre au chapitre du théâtre puisque l'intention du compositeur était de la faire à la fois pour être vue et entendue. Musicalement parlant, il a fait appel à une instrumentation fantaisiste, inhabituelle, hétéroclite même et influencée par le jazz: il y jongle habilement avec le tango, un choral à la Bach (re-tour au style classique), le pasodoble..., et les rythmes de jazz évidemment. C'est l'équivalent musical du cubisme institué par Picasso vers la même époque.

Cette musique valant ce qu'elle vaut et accusant les rides profondes de cinquante années d'existence, il faut bien se rendre à l'évidence: elle vieillit très mal. Les sept musiciens sous la direction d'Alexander Brodt, tous vêtus

avec beaucoup de pittoresque (de la ceinture flechée à la mode charleston), ont traduit les différents moments musicaux dans le style qui convient tout de go et sans raffinement excessif.

L'aspect scénique, lui, était dépourvu: deux écrans où on projetait (pas toujours synchronisés avec le texte de Ramuz) des diapositives décorées, un tabouret et quelques accessoires (un livre, un petit violon...). C'était suffisant, en accord avec la conception du Stravinsky de l'époque qui connaissait des difficultés financières. Pas beaucoup plus riche, l'Orchestre de chambre McGill s'est aussi résigné.

Il n'a cependant pas lésiné dans le choix de ses comédiens: Gilles Pelletier (le soldat) fut particulièrement "bouillant" au cours de la partie de carte, Robert Rivard (le diable) dispensa des coups de dents et de griffes en séducteur infatigable et le narrateur Christian Delmas entraîna l'auditoire, à un rythme fou, dans une cascade de

commentaires solides comme la pierre. La ballerine Erica Jayne (la princesse) ne révéla pas un miracle d'invention et de précision; elle fut, tout au plus, joyeuse de vivre et d'apporter une diversité nécessaire. Le metteur en scène, c'était Jan Doat qui resta dans les limites de l'honnêteté.

Néanmoins, nous retenons de cette soirée, plus qu'un clin d'œil à Stravinsky, un désir de l'Orchestre de chambre McGill de présenter des œuvres qui s'inscrivent en marge des programmations habituelles. Quant à "Mini-Minus" (ne s'inscrivent pas), ça pourra servir un jour... à titre de bande sonore pour un dessin animé ou pour un spectacle de marionnettes. Et pourquoi pas? Qui priverait un compositeur de son droit de rire?

Cinq Canadiens reçoivent la médaille du Conseil des arts

OTTAWA (PC) — Gabrielle Roy, romancière, et le peintre Jacques de Tonnancour, sont parmi les cinq Canadiens qui ont reçu la Médaille du Conseil des arts, l'une des plus hautes distinctions octroyées au Canada dans le domaine des arts, des sciences sociales et des humanités.

Les autres lauréats sont l'architecte Eric Arthur, de Toronto, le poète Earle Birney, de Calgary, et le poète A.J.M. Smith, de Montréal.

M. Jean Martineau, président du Conseil des arts, a présenté à quatre des lauréats leur médaille, accompagnée d'une somme de \$2.500. La médaille décernée à Gabrielle Roy a été remise, en son absence, au poète et critique Robert Elie.

M. Martineau a fait un bref éloge de chacun des lauréats. Il a loué la générosité de Gabrielle Roy, dont l'œuvre, a-t-il dit, est "d'abord un acte d'amour". Il a vanté "l'extraordinaire virtuosité" de Jacques de Tonnancour en même temps que "sa perception foncièrement poétique de la nature et de l'art."

D'Earle Birney, il a loué le caractère à la fois intemporel et très actuel de la poésie. C'est grâce à Eric Arthur que, dit-il, les Canadiens ont acquis une conscience plus vive de leur passé tel qu'il se manifeste dans leur patrimoine architectural. Enfin, il a signalé la haute valeur de A.J.M. Smith à la fois comme poète et comme anthologiste.

COMMENT les SEDUIRE

Dimanche au vendredi, dernier programme complet 8.35 p.m.
Samedi, dernier programme à 10.00 p.m.

Susanne EN COULEURS

TEL 842-8264 TEL 866-2774

Midi-Minuit **Pigalle**

4462 ST-DENIS & MT-ROYAL 912 ST-CATHERINE & MANSFIELD

CINERAMA

8h30 LUN. au SAM.
7h30 DIM. - 2h. MER. SAM. DIM.

"Ice Station Zebra"

en CINERAMA et METROCOLOR

Avec: Rod Taylor, Ernest Borgnine, Patrick McGowan, Jim Brown

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste... ou au théâtre... Jules Jacob, Musique, Morgan (Morgan, Boulevard et Dorval), Ritz des Bis Prix, Roland Faucher, C.T. Pont-Viau.

POUR TOUS IMPERIAL CINERAMA

En matinée et en soirée

1430 Bleury, Mtl. AV. 8-7102 ou 5603

"LA RÉVOLUTION FRANÇAISE"

AUL. et DEMAIN, les 27 et 28 NOV.

au café campus

La formation musicale (Ex-Sinners) la plus audacieuse et la plus percutante d'une jeunesse québécoise en éveil!

POUR RÉSERVATION 735-1259

café campus

5150 DECELLES REINE-MARIE 735-1259

GIYSEE

35 MILTON 842-6053

FALSTAFF

ORSON WELLES

CUL-DE-SAC

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

BAISERS VOLES

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

VIVRE POUR VIVRE

ANNIE GIRARDOT

721-6060

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

Jacques Jordaens (1593-1678) Flandres

Détail, Jeune cavalier.

Huile sur toile, 38 1/2" x 60 1/4" p.c.

Collection permanente, La Galerie nationale du Canada.

Plus de 300 peintures, tapisseries, dessins et estampes de JORDAENS ont été prêtés par 18 pays pour donner à cette exposition une envergure internationale. Elle occupera quatre étages de la Galerie; elle aura lieu du 30 novembre au 5 janvier 1969.

Pour cette exposition seulement, un droit d'entrée de \$1 pour adultes, 50¢ pour enfants et étudiants. Autres sections de la Galerie: entrée libre, comme d'habitude.

Ouverte 10h à 18h; les mardis et jeudis de 10h à 22h; les dimanches et jours fériés de 14h à 18h.

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA

rue Elgin, Ottawa 4

ANNA MOFFO

en vedette dans

La Traviata

de Verdi

Covettes: GINO BECHI et FRANCO BONISOLLI

Orchestre et chœur de l'Opéra de Rome — en technicolor

Avant-première en exclusivité le film documentaire

"EXPLORE! L'EXPO 1967"

en hommage à Son Honneur le maire de Montréal M. JEAN DRAPEAU

Inspiré par: International Music Art

2 représentations: Samedi 30 novembre à 9h.00
Dimanche 1er décembre à 2h.30

(PRIX - \$2.50)

PLACE DES ARTS **SALLE WILFRID-PELLETIER**

MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

LOUIS DE FUNES **Le Petit Baigneur**

EN COULEURS

Avec: ANDREA PARISI, ROBERT DIERY

Réalisé par ROBERT DIERY

POUR TOUS

CINEMA **CINEMA**

LES GALERIES D'ANJOU 353-5960

METROPOLITAIN ET MONTE ST-LEONARD

Représentation à 10.00, 12.10, 2.25, 4.55, 6.55, 9.15 p.m.

Le soir à 7.30 et 9.35. Dernier programme 9.05 p.m. Sam. et dim. de 1.00 p.m.

CINÉ-ART FILMS

PRÉSENTE

Le grand Meaulnes

LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÉVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

EN COULEURS

d'ALAIN FOURNIER

858, E. STE-CATHERINE - 384-3303

CINÉMA DE PARIS

LOUIS DE FUNES

UN TORRENT DE RIRE... COULEURS

les grandes vacances

AUSI en redoublon en couleur

SON SEUL AMOUR **JEAN-TALON**

JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE - 725-7000

3019, E. SHERBROOKE - 525-2174

MAISONNEUVE

LA PEUR

LE DRAME ANGOISSANT D'UNE JEUNE SOURDE-MUETTE!

AUSI en redoublon en couleur

LA LOUVE SOLITAIRE

PLAZA

12.30, 2.15, 4.10, 5.50, 7.45, 9.40

6505, ST-HUBERT - 274-6155

1204, E. STE-CATHERINE - 523-5180

CANADIEN

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN

avec Michel Simon

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

ALAIN COHEN

un film de CLAUDE BERRI

Semaine: 7.30-9.30
Dimanche: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINÉMA

"UN FILM QUI INSPIRE L'ÉTONNEMENT ET L'ADMIRATION."

EN COULEURS — L'Express

"I even met HAPPY GYPSIES"

UN FILM UNIQUE D'UNE PUISSANCE CAPTIVANTE!

— Le Figaro

Semaine: 8.00 - 10.00
Dimanche: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

SALLE HERMÈS

"TOUT RESPIRE LE MYSTÈRE ET C'EST LA LE SUSPENSE DU FILM."

— Le Figaro

NIGHTMARE

UN FILM DE ARNE MATTSSON ULLA JACOBSSON

Sous-titres ANGLAIS

Semaine: 7.30-9.30 Dimanche: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

1204, E. STE-CATHERINE - 525-8400

FESTIVAL

Le bruit de la ville

PRIX: Le philosophe-essayiste Jean Grenier, le peintre Tal Coat et le compositeur-chef d'orchestre Marius Constant ont reçu, hier, les Grands prix nationaux des lettres, des arts et de la musique à Paris. C'est donc à l'avant-garde que vont maintenant les grandes récompenses officielles.

THEATRE: "The Mouse-Trap" (La souriserie), pièce d'Agatha Christie, a attaqué hier sa 17e année de représentation. Plus de 2,500,000 billets ont été vendus depuis que ce "murder case" a pris l'affiche en 1952.

MUSIQUE: La Faculté de Musique de l'Université de Montréal inaugure une série de concerts intitulée "Nocturnales"; ils se tiendront tous entre 23h. et 24h. Le premier aura lieu le 29 novembre à 2375 Côte Ste-Catherine. Au programme, des œuvres de Morel, Messiaen et Debussy exécutées par le pianiste Gilles Manny; de son côté, Serge Garant s'occupera de l'œuvre de Messiaen dans le langage musical contemporain. On notera que l'entrée est libre.

PERSONNALITE: L'écrivain Upton Sinclair est décédé mardi à son domicile de Bound Brook; il était âgé de 90 ans. Son livre le plus connu s'intitule "The Jungle".

CINEMA: "Mayerling", film qui retrace les derniers moments de la maison d'Autriche, est marqué par le mauvais sort. Après un court métrage "remarquable" du Canadien Norman McLaren, la projection a été interrompue juste après le générique — un orage ayant chassé les 2,000 spectateurs qui avaient pris place dans l'amphithéâtre à ciel ouvert du Fort San Diego où se déroule le Festival du film d'Acapulco.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORTIERS) — réclame.

COMEDIE CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé - 20.30.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Salle du Gesù): "Volpone" en semaine: 19h30 le samedi 20h30, dimanche: 14h.

LE PATRIOTE: Claude Gauthier et René Claude.

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale.

LA POUDRIERE: "L'escalier" de Dyer - 20h.30 (jusqu'au 14 décembre).

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

AMHERST — "Le Cobra" et "Le Bossu de Londres".

BILLY — "Mercredi des Cendres" et "Bagarres à Bagdad pour X-27".

BONAVENTURE — "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (Sam. 11.15).

CANADIEN — "La Peur" - 2.15 - 5.50 - 9.40.

CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfant" - 7.30 - 9.30 - 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CHAMPLAIN — "Les jous de l'été" - 2.30 - 6.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" - 12.30 - 4.10 - 8.00.

CHATEAU — (Voir Amherst).

CINEMA DE PARIS — "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CHRYSLER — (Voir Champlain).

DAUPHIN — "Salle Renoir: Baisers volés" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 2.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

DAUPHIN — "Salle McLaren: Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.30 - 9.30.

ELECTRA — "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit".

FLEURS DE LYS — "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANCAIS — "Parions femmes" et "L'Homme du Bengale".

GRANADA — (Voir Français).

JEAN-TALON — "Les grandes vacances" - 6.30 - 9.30 - "Son seul amour" - 8.10.

MAISONNEUVE — "Les grandes vacances" - 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" - 8.10.

MERCIER — (Voir Electra).

MID-MINUIT — "Comment les séduire" et "Susanne".

PAPINEAU — "Susanne et ses péchés nigroms".

PARISIEN — "Le petit baigneur" - 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 5.55 - 9.15.

PIGALLE — (Voir Mid-Minuit).

PLAZA — "La Peur" - 12.30 - 4.10 - 7.45 - "La louve solitaire" - 2.15 - 5.50 - 9.40.

RITZ — "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal".

RIVOLI — "Autant en emporte le vent" - soirs à 8.00, matinées sam. et mer. 2.00.

ST-DENIS — (Voir Bilby).

VERDI — "La Passion de Jeanne d'Arc" (sous-titres français) 7.45 - 10.15 - "Le Procès de Jeanne d'Arc" (en fr.) 6.30 - 9.00.

VILLERAY — (Voir Electra).

DARTS

Centre du Théâtre d'aujourd'hui
1297, rue Papineau

20h. 30 - 523-1211 (après 14h.)

12 REPRÉSENTATIONS

GIYSEE

35 MILTON 842-6053

FALSTAFF

ORSON WELLES

CUL-DE-SAC

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

BAISERS VOLES

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

VIVRE POUR VIVRE

ANNIE GIRARDOT

721-6060

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

Salle Renoir Ce soir 7.30-9.30 **Salle McLaren**

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT

BAISERS VOLES

ANNIE GIRARDOT

VIVRE POUR VIVRE

721-6060

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

2e SEMAINE

SA PASSION EST REVIVÉE DANS...

THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS

(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)

Un film de KOZABURO YOSHIMURA

PREMIER PRIX NORD DE LA LITTÉRATURE - 1962

HORAIRE: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

VENDOME

PLACE VICTORIA Tel. 878-1451 CINÉMA D'ART

arts et spectacles

Un dossier considérable

On l'attendait, ce dossier. Il a tardé, mais le voilà. Parfois émuant, parfois seulement intéressant. Le sujet est brûlant: avortement et homosexualité. Pour ou contre? C'est mal comprendre les choses. L'équipe qui a préparé ce dossier a voulu montrer les deux côtés de la médaille, tous les aspects du problème, moraux, sociaux, physiques. Ne serait-ce que par le nombre de témoins invités à dire CE QU'ils pensent là-dessus, l'émission aurait mérité l'attention. Mais il y avait plus. Il y avait, outre les témoignages un peu froids de médecins, de psychiatres, les témoignages de femmes déchirées par l'expérience de l'avortement, de l'une d'elles en particulier qui, après avoir eu deux enfants, doit se résigner, pour des raisons de santé, à interrompre sa grossesse. Bernard Derome lui demande tout à coup si elle croit avoir commis un meurtre. Il n'y a que quelques heures qu'elle a subi l'opération. La question est peut-être un peu bête. Il est certain que certains voient dans l'avortement ni plus ni moins qu'un meurtre. Marc Oraison, pour sa part, déclare que le problème implique forcément un tiers, qui est le fœtus, et qu'en tant que médecin, il est contre l'avortement, bien qu'il comprenne tout le problème. Pour le Dr Lise Fortier, la société n'a pas à s'immiscer dans les affaires internes d'un couple. D'autres rappellent que la morale change, que de nouvelles attitudes s'imposent, et que la société doit s'adapter à elles.

Si la partie du dossier consacrée à l'avortement était très souvent émouvante, celle qui réservait à l'homosexualité ou à l'homophilie, comme disait un Français, probablement philosophe de naissance, l'était moins probablement parce que le problème était faussé. Quand on parle d'avortement, c'est pour accabler les femmes d'une lourde responsabilité (le meurtre). Mais, en contrepartie, on comprend fort bien qu'un homme ou qu'une femme soit affligé d'homosexualité, et le seul blâme qu'on puisse formuler c'est à l'adresse de la société et de ces brutes d'hétérosexuels. Evidemment, l'homosexualité a toujours été quelque chose de mal vu, de mal accepté, et ses victimes en souffrent. Que la loi cesse de les punir, tant mieux. Jean Le Moine acquiesce, y voyant un acte de charité. Mais comme le note un neuro-psychiatre, l'homosexuel se cherche souvent des alibis dont le plus fréquent est l'incompréhension et la répression de la société. L'homosexualité est un fait. Il y aurait au Canada un million d'invertis. Cela donne à penser, en tout cas.

L'équipe de Dossier nous menait d'Angleterre à Paris, et de Paris à Genève, pour revenir à Montréal. Le voyage passait sans encombre. Témoignages et scènes médicales alternaient, spécialistes et pauvres citoyens se donnaient la parole. L'émission avait bonne allure. Elle était équilibrée. Cela, c'était un document. A compléter peut-être, mais convaincant, instructif.

André MAJOR

Clin d'œil

FEMINA: au 2, à 15 h., "Femme d'aujourd'hui", travaux-maison avec Madeleine Arbour. A la Radio d'Etat, à 10 h. 03, à Place aux femmes, l'invité est Jacques Blanchet. Et la question du jour: "Les femmes sont-elles des sacrifiées?"

CINEMA: au 2, à 20 h., "La vieille femme indigne", film de René Allio, d'après une nouvelle de Bertold Brecht. A 22h., un film de l'O.N.F., à voir, "La presse et son empire".

POCHADES: à la radio d'Etat, à 15 h. 25, portrait de l'écrivain Colette.

THEATRE: à Studio d'essai, radio d'Etat, à 22 h., "Reportage en direct chez Brandy Dynamite et Sherry Delicatessen", d'Emmanuel Cocke, avec Ginette Letondal, Michèle Rossignol, Emmanuel Cocke, Joceline France, et Jean-Paul Niolet.

HOMMAGE: autre émission consacrée à L'autre, "Lecture de L'autre", avec la participation de l'O. R. T. F.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT (2)	
9.25 Aujourd'hui à CBFT	
9.30 L'inspecteur Leclerc	
10.00 Le roman de la science	
10.30 En mouvement	
10.45 Monsieur Surprise présente	
11.00 La souris verte	
11.15 Cinéma: "Jeunes filles derrière les grilles", mélodrame social (Allemagne, 1949)	
1.00 Cinéma: "Esthétique cordiale", film à thèse (France, 1928)	
2.30 Ouf ou non	
3.30 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 Grigot et Delicat	
5.00 L'agent sans secret	
5.30 Richard Cœur de Lion	
6.00 Tour à tour	
6.15 Téléjournal	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 24 heures	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 Commando du désert	
8.00 "La vieille dame indigne" (France, 1964)	
9.30 Les Martin	
10.00 La presse et son empire (O.N.F.)	
10.45 Téléjournal	
11.15 Nouvelles du sport	
11.30 Cinéma: "Un moment de paix"	
1.00 Téléjournal	

CBMT (6)	
7.15 Télé-métron	
7.30 Les grandes productions: "Miracle à Alabama", drame (E.-U.)	
9.30 Roul Giguère illimitée	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma: "Le Renard des Océans", guerre (E.-U.)	
12.45 Dernière édition	
12.50 Fermeture	
7.25 Today Pattern and Music	
8.30 Today on CBMT	
8.30 That Morning Show	
9.00 Quebec School Telecast	
9.15 Quebec School Telecast	
9.30 Quebec School Telecast	
10.00 Friendly Giant	
10.45 Cher Héloïse	
11.00 Mr Dress-up	
11.25 Pick of the Week	
11.30 Andy Griffith	
12.00 Search for tomorrow	
1.00 Luncheon Date	
1.30 As the World Turns	
2.00 The Bonnie Pruden Show	
2.30 The Cornet Street	
3.00 Edge of Night	
4.00 The Weaver (?) Sex	
4.30 A Place of Your Own	
4.50 Blackberry Film	
5.30 Bugs Bunny	
6.00 The Ghost and Mrs. Muir	
6.31 Hour - Glass	
7.30 The Mothers-in-Law	
8.00 Mission impossible	
9.00 Bob Hope Special	
10.00 A Public Eye Special	
11.00 CBC National News	
11.19 Viewpoint	
11.25 Night Overall	
11.36 Movie Cavalcade: "The Important Man"	
1.00 Final Report	

CFTM (10)	
7.15 Mire et musique	
7.30 Les p'tits bonshommes	
7.45 Métro-matin	
8.45 36-24-36	
9.00 Toast et café	
10.00 Voie de femmes	
10.30 Lycée de beauté	
11.00 L'école du bonheur	
11.00 L'éternel amour: "La vengeance du destin" (It.)	
12.00 Les rênes du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Cinéma-roman: "Nouveaux aristocrates" (2e)	
12.30 Cinéma-mercédès: "Délit de fuite", policier (France)	
2.00 Cinéma-mercédès: "Victor", drame (France)	
3.00 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à Midas	
4.30 Super bolide	
5.00 Les 3 à 6	
6.00 Télé-Métron	
6.10 Sports-images	
6.30 Télé-métron	
7.00 Dernière heure	



condition féminine

Selon le Dr Serge Mongeau

Le disque "Ton sexe et l'autre" comporte de nombreuses qualités mais aussi des dangers

Il y a quelques semaines nous a été fourni un nouvel instrument pédagogique pour l'éducation sexuelle, "Ton sexe et l'autre", un message aux 10-12" de François Gagnon et Jean-Yves Desjardins. Et déjà semble s'engager une polémique sur la valeur des volumes, du disque et des diapositives que comprend cet instrument. Comme bien d'autres, je demeure très ambivalent vis-à-vis un matériel qui possède de nombreuses qualités mais aussi des dangers.

Les qualités

On a reproché au texte des omissions importantes: je ne crois pas qu'il faille adresser ce reproche aux auteurs: il ne s'agissait pas pour eux de livrer une encyclopédie; ils ont donc choisi de développer un aspect de la question, se réservant sans doute d'autres occasions pour compléter. Les questions de base, celles que se posent probablement la majorité des 10-12, sont traitées d'une façon claire, avec un langage qui déjà permet à l'auditeur un acquis positif. C'est d'ailleurs là une contribution importante de ce travail: la sexualité y est présentée d'une façon positive, dans un effort évident pour contrebalancer cette philosophie qui, si longtemps nous a fait confondre péché - saleté et sexe.

Par les divers sujets abordés, on tente de montrer aux adolescents que les organes génitaux et les sensations qu'ils peuvent permettre de fournir ont une valeur en soi, qui trouvera son sommet dans la vie à deux. Il existe une nette séparation entre procréation et sexualité, et sans doute prépare-t-on ainsi des futurs adultes qui n'auront pas de re-

mords à utiliser la contraception ou qui ne se sentiront pas des nullités à la ménopause.

Tout au long de l'exposé, et même le ton de M. Bergeron y contribue, on essaie de relativiser des conceptions qui ont trop longtemps fait loi: on met également l'adolescent devant des réalités qui devraient lui permettre de se déculpabiliser.

Les dangers

C'est volontairement que plus haut j'ai parlé d'un instrument d'éducation: car il faut bien admettre que "Ton sexe et l'autre" vise à un objectif plus vaste que d'informer. Et lorsqu'on éduque, on transmet des valeurs. Si l'on est conscient de ces valeurs et si on les accepte, à ce moment il n'y a plus aucune objection à l'emploi du disque.

Les auteurs dépassent le niveau informatif surtout quand ils abordent les questions de la masturbation et des jeux sexuels. Ces deux activités sont présentées comme normales et fréquentes, à tel point que l'adolescent qui ne s'y livre pas doit se demander si ce n'est pas lui qui est anormal. Cette position se justifierait si l'on était en mesure de répondre à deux questions:

1) la masturbation et les jeux sexuels ont-ils, dans notre société une valeur de préparation certaine, à un plus grand épanouissement sexuel?

2) l'adolescent qui se sent pratiquement obligé de s'y livrer à cause d'une influence extérieure (comme le disque) ne risque-t-il pas d'être traumatisé?

On peut actuellement dire sans danger de se tromper que ni l'une ni l'autre de ces activités ne sont mauvaises pour les adolescents, psycho-

logiquement et physiologiquement parlant. Mais sont-elles bonnes? Il existe une grande différence entre accepter comme normal un comportement donné et l'encourager. Quand on dit à une fille: "Entre ces lèvres il y a une petite bosse de chair que tu as pu sentir avec ton doigt: c'est le clitoris. Si tu le touches gentiment, il durcit et peut aussi donner du plaisir", (p.14) rien de plus normal que l'auditrice vérifie la véracité de cette information, et découvre si ce n'est déjà fait des plaisirs nouveaux que rien de scientifique n'est en mesure de condamner, qui peuvent donc être répétés sans objections.

Les auteurs sont partis de la présomption qu'au-delà de 90 p. 100 des jeunes se masturbent et ont des jeux sexuels; même si ces chiffres s'appliquaient au Québec, ce qui n'est pas prouvé, il faudrait connaître les réactions des 10 p. 100 qui sont exposés à "Ton sexe et l'autre" sans avoir vécu les activités mentionnées.

En somme, j'ai l'impression que le nouvel instrument pédagogique qu'on nous livre ne peut servir à une éducation de masse; les auteurs l'ont destiné aux foyers, mais également aux écoles; personnellement, je ne prendrais pas le risque de l'utiliser avec un auditoire incontrôlé. Si des parents, après avoir réfléchi sur son contenu, acceptent les valeurs qui y sont véhiculées et surtout s'ils ont pris conscience d'expériences de leurs jeunes, "Ton sexe et l'autre" devient un outil fort précieux pour la transmission d'une formation dans un domaine où, il faut bien le connaître, nous éprouvons encore de sérieuses difficultés à évoluer d'une façon dégagée et sereine.



Une mode pour les 25 ans et plus, voilà ce que John Warden présentait au début de la semaine au Ritz Carlton à Montréal. Une mode pour le printemps 69... car ces messieurs de la couture ont déjà quitté l'hiver du Québec. Sur notre photo, deux ensembles robes et manteaux bien typiques de la collection Warden. En marine, hautement boutonnés, ils s'accompagnent de turbans blancs. Celui de droite est liseré de framboise. Pour l'après-midi, la chasuble mi longue par-dessus une

jupe plissée et une blouse à col montant ornée de fine dentelle. Pour le soir, le tailleur-pantalon mais en brocat avec col et foulard de soie blanche. Le blanc est le complément des teintes de printemps qui sont, chez Warden, outre le marine, les couleurs cognac, menthe, lavande et framboise. "Chez moi pas de collection teen, une collection 'femme' se plaît à répéter le jeune couturier montréalais qui a beaucoup de succès auprès d'une gent féminine sophistiquée.

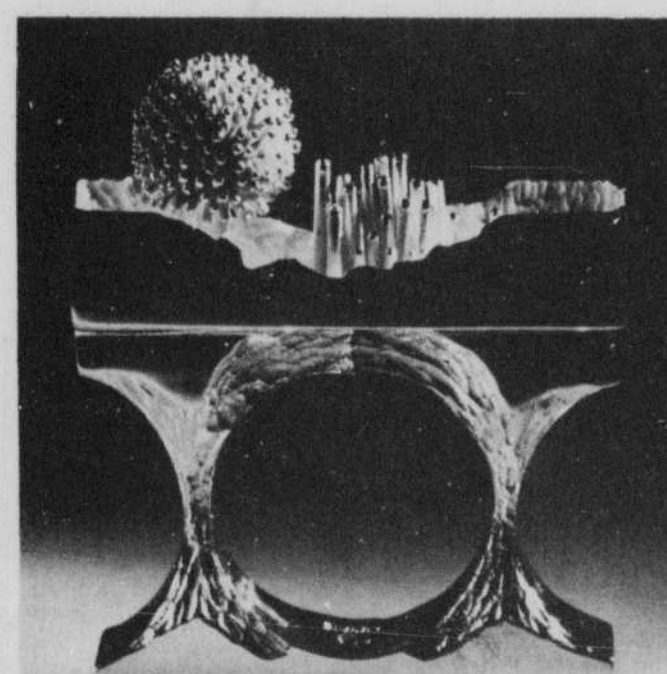
Collection de bijoux sous le signe de la jeunesse chez Lucas

Les fils du célèbre joaillier Gabriel Lucas prennent la relève et explosent d'idées nouvelles et de projets en présentant une collection de bijoux sous le signe de la jeunesse et de l'audace. En plus d'avoir pignon sur la rue Sherbrooke, Lucas vient d'ouvrir un magasin au square Westmount et un comptoir à l'hôtel Champlain.

Cet art de la joaillerie et de l'orfèvrerie est l'un des plus anciens au monde; il exprime l'époque de chacun et fait l'envie de toutes les femmes.

Roger Lucas, dont l'influence européenne est marquée par un séjour de dix ans, dénote par son sens de la perfection une subtilité dans la simplicité et la pureté de ses lignes. En créant une collection-boutique il fait renaitre à la portée d'un plus grand public l'art de la joaillerie.

Par contre, Michel Lucas, dont la réputation dans le monde des affaires est maintenant reconnue, apporte au prestige du salon exclusif de Haute Joaillerie des noms comme Piaget, Stangl, Christophe, Lalique et Limoges; il contribue, par son étroite collaboration avec l'un des nouveaux associés et président du Conseil d'administration Jean-Claude Baudinet, à la mise sur pied de deux nouveaux magasins au Westmount Square et au Château Champlain ainsi qu'à la nouvelle conception Lucas qui projette de lancer en Amérique



ENCLUME ENCHANTEE, c'est le nom qu'a donné Roger Lucas à cette création qui est une bague en or 18 ct utilisant le procédé de cire perdue. Cette bague est si lourde qu'elle doit être portée sur trois doigts à la fois.

du Nord une réputation d'élégance. Les projets immédiats sont pour Québec, Toronto et Vancouver. Une équipe formée de trente ouvriers joailliers travaillent dans le nouvel atelier de la rue Sherbrooke pour produire la collection-boutique

et les pièces précieuses du Salon de haute joaillerie.

En cette période où l'or est la seule valeur sûre, le bijou redevient pour certains un placement. Mais la qualité du matériau utilisé ainsi que la forme ne sont pas les seuls critères dans la création d'un bijou original et recherché. Pour Roger Lucas, la couleur est un élément important. Pour lui, les pierres ne sont pas seulement une valeur, mais une couleur, une forme, une tache qui fait partie de la composition d'une pièce. "Le diamant par exemple, a une raison d'être non pas pour établir une valeur, mais pour compléter une création".

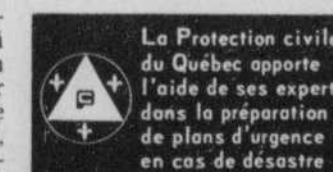
Exposition-vente à la Boutique Soleil

A partir de jeudi le 28 novembre jusqu'à la veille de Noël aura lieu à la Boutique Soleil dans le Vieux-Montréal une exposition-vente d'art textile mural des meilleures créations canadiennes. Une douzaine d'artistes participent à cette exposition-vente d'avant Noël afin de vous permettre non seulement d'admirer leurs œuvres mais d'offrir un cadeau signé Québec, cette année.

En plus, vous trouverez à

L'Association Canadienne pour la Santé Mentale en demandant à la population de poser un geste généreux pour un patient anonyme espère faire surgir ou intensifier, selon les cas, un intérêt approfondi à la cause de la santé mentale dans toute la province. Le simple geste d'offrir un modeste présent, renouvelé des milliers de fois, sert à créer un courant de sympathie et de compréhension à l'endroit du malade, à intensifier les relations entre la population et les institutions psychiatriques et à faire tomber certains préjugés qui existent encore à l'endroit de la maladie mentale.

L'Association Canadienne pour la Santé Mentale invite donc toute la population du Québec à contribuer à cette campagne du partage des joies



La Protection civile du Québec apporte l'aide de ses experts dans la préparation de plans d'urgence en cas de désastre

La boutique des nouveaux tricots exclusifs. On peut y obtenir des renseignements supplémentaires de 10h30 du matin à 19h30, au 430 rue du Bonsecours, MtL.

M. ÉDOUARD
Décorateur
agent-manufacturier
sur rendez-vous
MEUBLES • TAPIS • DRAPERIES
Escompte intéressant
388-4548

Carnet mondain

A l'occasion du Bal St-André qui aura lieu le 29 novembre à l'hôtel Reine Elizabeth, plusieurs réception ont été offertes ou le seront au cours de la semaine. Mme Ducan Campbell recevra Lady Turner, invitée d'honneur au Bal, à un déjeuner, jeudi le 28 septembre alors que le Colonel et Mme J.R. Harper recevront Sir William et Lady Turner à dîner le même jour.

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec de 1867 à 1873. - Député de Lévis à Ottawa.
- Est - Prénom du député Bousquet de St-Hyacinthe.
- Celle qui utilise une chose - Nid des oiseaux de proie.
- Sans appuyer.
- Unité de travail - Se heurter le pied contre un obstacle.
- Neptunium. - Une partie du monde.
- Unité d'accélération dans le système C.G.S. - Dépose une mise. - Genre de plante herbacée annuelle.
- Septième lettre grecque. - Fleuve dans l'Ungava; il se jette dans la baie James.
- Oeuvre d'imagination, récit en prose d'aventures inventées que l'auteur a combinées pour intéresser le lecteur. - Mûri par la chaleur d'août.
- Deux. - Matériel de guerre. - Ruisseler.
- Tenter avec audace. - Formés d'air.
- Petit oiseau des îles Canaries. - Pressée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	C	E	R	E						
2	A											
3	S	E	A									
4	S	M	A									
5	C	A	E									
6	A											
7	L											
8	E											
9	E											
10	L											
11	E											
12	E											

Verticalement

- Député de Mercier à Ottawa. - Charpente du corps humain.

BOURSE DE TORONT

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

West Ind	1600	490	475	480	+5	Kid Conner	3700	37	36	37	+1
W Brdcast	755	520	510	515	-10	Kirk Min	1000	14	14	14	
W Seed	13600	320	310	315	-10	Kirk Ten	11900	57	54	56	
W Pacific	2072	55	51	51	-	L. Daulton	3125	670	660	690	+30
W Super	250	111	111	111	-2	L. Daulton	3125	670	660	690	+30
Weston	2257	122	213	214	-1	L. Oso	2100	13	13	13	
Wtnn 43	25	172	72	72	-	L. Shore	2104	500	490	500	+10
White Pas	287	224	224	224	-	L. La	450	10	10	10	
Wood Alex	2145	17	7	7	-	Letich	3665	112	114	12	
Wooded A	6715	520	20	20	+1	Lowvort	3100	17	16	17	+1
Zeller	500	115	16	16	+1	Macassa	275	161	161	161	-
Zenith	2100	225	215	215	-5	Macdon	500	18	18	18	-3
Mines											
Acad Ur	17850	29	27	27	-2	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Acra	17850	21	18	19	+1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Acme Gas	3600	26	26	26		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Aetna I	20325	335	310	335	+20	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Agencia Mg	1133	100	100	100		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Agroco	3200	170	166	166	-4	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Akaihto	6000	57	55	55	-2	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Am Larder	2000	28	27	27	-1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Ang Rayn	1250	85	77	77	-8	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Ang U Dev	5700	87	81	87	+5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Area	300	225	231	231	+6	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Argosy	3600	57	57	57	-1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Armoro	18400	18	18	18	-	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
A Arc	19800	13	11	12	+1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Asoc Porc	1110	20	30	30	+10	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
At C Cpk	2400	57	55	55	-2	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Atlas Yk	700	7	7	7	-	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bankfield	2000	360	360	360	+20	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Barex	1800	41	41	41		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B Black	1800	41	41	41		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bary Expl	1300	41	41	41		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B Dqu	6900	15	14	15	+1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Belcher	2000	50	49	49	-1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Belletier	2500	19	19	19	-	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bthm	26800	116	115	115	-1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bg Nama	1200	31	31	31		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B Black	2400	14	14	14		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bk Hawk	7200	103	100	100		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bounty Ex	2307	17	17	17		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Broul Reel	5000	40	38	39	+1	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bruswick	3175	885	870	870	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
Bunk H	10500	16	16	16		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B Black	2400	14	14	14		Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh	2633	115	107	115	+8
B C Tung	2275	10	166	166	-5	Maci, Msh</					

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

[illegible]

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan pour l'année 1968

Fière des réalisations qu'elle n'a cessé d'accomplir dans tous les domaines de la vie bancaire, La Banque Royale du Canada entre dans la centième année de son existence. A travers ses quelque 1100 succursales au Canada et 118 bureaux à l'étranger, elle s'efforce de satisfaire aux exigences complexes du milieu national et international des affaires.

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
AU 31 OCTOBRE 1968

ACTIF		
	1968	1967
Encaisse	\$1,551,735,568	\$1,256,321,506
Obligations de gouvernements et autres titres	2,053,955,879	1,731,832,685
Prêts, y compris hypothèques	4,739,084,397	4,402,748,488
Immeubles	90,009,188	84,140,613
Exigibilités de clients aux termes d'acceptations, garanties et lettres de crédit	273,854,880	275,435,521
Autres éléments d'actif	34,577,660	29,180,470
	<u>\$8,743,217,572</u>	<u>\$7,779,659,283</u>
PASSIF		
Dépôts	\$7,955,074,091	\$7,028,815,538
Acceptations, garanties et lettres de crédit	273,854,880	275,435,521
Autres éléments de passif	23,523,683	21,934,339
Réserves accumulées pour pertes	130,669,682	105,418,252
Capital, fonds de réserve et bénéfices non répartis	360,095,236	348,055,633
	<u>\$8,743,217,572</u>	<u>\$7,779,659,283</u>

ÉTAT DES REVENUS DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
REVENUS	1967	1967
Revenus des prêts	\$ 361,926,985	\$ 282,842,804
Revenus des valeurs	98,762,994	75,290,954
Autres revenus d'exploitation	66,354,227	60,492,825
Total des revenus	<u>\$ 528,044,206</u>	<u>\$ 418,626,583</u>
DÉPENSES		
Intérêts sur dépôts	\$ 232,318,562	\$ 173,193,159
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	115,861,177	105,277,084
Frais des établissements, incluant les amortissements	33,058,734	29,646,356
Autres frais d'exploitation, incluant provision pour pertes sur prêts d'après la moyenne des pertes au cours des cinq derniers exercices	44,610,330	41,618,429
Total des dépenses	<u>\$ 425,848,803</u>	<u>\$ 349,735,028</u>
Solde des revenus	\$ 102,195,403	\$ 68,891,555
Affecté aux réserves pour pertes	30,271,000	7,813,000
Bénéfices avant impôts sur le revenu	71,924,403	61,078,555
Provision pour impôts sur le revenu y relatifs	36,600,000	30,800,000
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 35,324,403	\$ 30,278,555
Dividendes	23,284,800	19,958,400
Montant reporté	\$ 12,039,603	\$ 10,320,155
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1,527,633	2,207,478
	<u>\$ 13,567,236</u>	<u>\$ 12,527,633</u>
Virement au fonds de réserve	12,000,000	11,000,000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	\$ 1,567,236	\$ 1,527,633

W. Earle McLaughlin
Chairman et président

J. H. Coleman
Vice-président et directeur général en c

informations

M. Kiesinger: l'arrogance ne sied pas à l'Allemagne

BONN (AFP) — Le chancelier Kurt Georg Kiesinger a mis en garde hier soir ses compatriotes contre les tentations de l'arrogance et donné en même temps l'assurance que la R. F. A. apportera sa contribution à la création d'un système monétaire international sûr et équitable.

Le chef du gouvernement fédéral a ouvert brièvement le débat du Bundestag sur les mesures correctives à apporter au commerce extérieur ouest-allemand pour contribuer à surmonter la crise monétaire actuelle. Son discours qui n'a duré qu'un quart d'heure, a été particulièrement applaudi lorsque le chancelier a marqué la volonté de coopération de la R. F. A. et repoussé les critiques contre l'Allemagne fédérale.

Le chancelier s'est refusé à engager une controverse avec les journaux étrangers qui ont reproché à la R. F. A. une attitude égoïste, et ont parlé de gain de puissance pour l'Allemagne.

Il a notamment déclaré: "Nous avons pris nos décisions après un examen scrupuleux de nos intérêts, comme de notre co-responsabilité en matière de solidarité internationale. Je tiens instamment à mettre en garde mes compatriotes contre les curieuses idées que l'on se fait ailleurs sur nous. Rien ne nous séparerait plus mal qu'une arrogance qui ne correspondrait pas à la situation réelle en Europe."

Après avoir remarqué que l'Allemagne fédérale ne pense plus en termes de rivalités nationales et d'hégémonies, "notions définitivement dépassées" et souligné que "le destin économique des voisins et partenaires de l'Allemagne ne peut la laisser indifférente, car nous dépendons tous d'une même évolution", le chancelier a ajouté: "Le destin de tous les peuples européens est lié à la question de savoir si nous parviendrons dans un climat de confiance réciproque à une unification européenne sauvegardant les intérêts de chaque pays et de chaque peuple d'Europe."

M. Kiesinger a justifié la décision de Bonn de ne pas réévaluer le mark et de prendre des mesures fiscales destinées à stimuler les importations tout en freinant les exportations. Il a jugé qu'il s'agissait d'un système "plus flexible à l'égard des mesures pouvant être prises par d'autres pays et plus facilement adaptable à des modifications importantes de la situation économique mondiale."

Il a aussi estimé que "per-

sonne ne peut et ne doit perdre de vue que le choix fait par Bonn imposera de sérieux sacrifices à l'économie allemande."

Le chancelier a encore remarqué: "Si nous sommes un pays économiquement sain nous ne le devons pas à des actions privées ou politiques pouvant justifier des critiques. Notre peuple a durement travaillé, nous avons mené une politique économique raison-

nable, nous avons atteint une bonne dose de justice sociale, ce qui nous épargne de graves secousses sociales. Je crois pouvoir dire que ce pays, conscient de ses responsabilités, a fait depuis des années un usage raisonnable de ce qu'on appelle sa puissance économique. Nos récentes mesures, comme l'a expressément reconnu la conférence des "Dix" s'inscrivent dans cette ligne."

La construction du Concorde ne sera pas retardée par la réduction des crédits

PARIS (AFP) — Les 60 millions de francs de réduction sur le plan financier du "Concorde" — annoncés par le premier ministre M. Couve de Murville dans son discours devant l'Assemblée nationale française — n'auront pas d'incidence sur le premier vol de l'avion supersonique franco-britannique, estime-t-on dans les milieux aéronautiques.

Le premier vol du prototype "01" (France) reste prévu pour le mois de janvier, celui du "02" (Grande-Bretagne) pour les six à huit semaines suivantes. Les deux appareils poursuivront leurs essais en vol selon le plan arrêté.

Il est toujours délicat, ajoute-t-on dans les milieux aéronautiques, de réduire les crédits d'un avion construit en coopération, comme c'est le cas de "Concorde". La France, en l'occurrence, ne peut prendre seule des décisions. Aussi la réduction annoncée correspond-elle à peu près aux crédits non engagés en raison du retard enregistré sur le planning initial.

D'autre part, avant même la décision gouvernementale française, la fabrication des "Concorde" de série ne devait pas être lancée à la date prévue, en raison du retard du premier vol.

Lors des essais, il convient, en effet, d'étudier de nombreux paramètres relatifs en particulier aux bruits et à la charge transportée. Ces paramètres, une fois connus, décideront ou non les compagnies qui ont pris des options à transformer celles-ci en commandes fermes. Il semble que l'ensemble de ces paramètres ne puisse être réuni avant 1970. Il était prévu d'ailleurs que "Concorde" n'obtienne sa "certification" qu'en 1972.

C'est ce qu'a indiqué le président directeur général de Sud-Aviation, M. Henri Ziegler, au cours d'une récente conférence de presse — et non en 1971 comme prévu initialement. Aussi peut-on dire que les crédits épargnés en fonction du retard n'auront aucune incidence pratique sur l'avion, en raison même de ce retard.

A Londres, la réduction de 69 millions de francs sur les crédits d'équipement du "Concorde" ne représente que le dixième des crédits consacrés annuellement par la France au projet franco-britannique d'avion supersonique, constate-t-on dans la soirée dans les milieux autorisés britanniques.

On estime dans les mêmes milieux que cette restriction de crédits ne saurait affecter substantiellement l'ensemble du projet.

Hausse des réserves d'or des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de 33 millions de dollars en octobre pour s'élever à la fin de ce mois à 10,788 millions de dollars, a annoncé la trésorerie.

C'est la quatrième augmentation mensuelle, et la troisième consécutive, enregistrée depuis la séparation du marché de l'or en un secteur commercial et un secteur monétaire, en mars dernier. Les réserves américaines avaient continué à diminuer jusqu'à la fin mai; depuis, elles ont constamment progressé, à l'exception d'une légère diminution de 5 millions de dollars en juillet dernier. Elles restent toutefois très inférieures à celles de la date correspondante de 1967: 13,039 millions de dollars.

Italie: M. Rumor tente de former un nouveau cabinet

ROME (AFP) — M. Mariano Rumor, secrétaire du parti démocrate chrétien, a accepté avec la réserve habituelle le mandat que lui a confié M. Giuseppe Saragat, président de la république pour tenter de former le nouveau gouvernement de centre gauche démocrates chrétiens-socialistes et républicains.

Il donnera sa réponse définitive au chef de l'Etat italien après avoir pris contact avec les leaders des autres formations de l'éventuelle coalition, et constaté s'il peut ou non s'acquiescer de son mandat.

Le mandat de M. Rumor met fin à la première phase de la crise ouverte le 19 novembre par la démission du gouvernement démocrate-chrétien de M. Giovanni Leone, constitué le 24 juin dernier à la suite du refus des socialistes de reconduire la formule du centre gauche après leur échec électoral du 19 mai.

Les dirigeants du parti socialiste italien avaient interprété cet échec comme un désaveu de la participation socialiste au gouvernement de M. Aldo (1963/1968). Pour permettre au PSI de prendre une décision définitive, au cours de son congrès en octobre, M. Leone avait formé un ministère "d'attente" dont le mandat, selon lui, a pris fin après la décision du PSI et celle des républicains, favorables en principe à la reconduction d'une formule centre-gauche.

Vingt-quatre heures avant la réunion du conseil national de son parti, appelé à se prononcer à son tour sur ce problème du centre gauche, la démission de M. Leone jugée trop hâtive, a ajouté à la confusion de la politique italienne.

En effet, le congrès socialiste avait sanctionné la rupture intervenue au PSI au lendemain des élections de mai et la majorité favorable à la reconduction du centre gauche, conduite par M. Pietro Nenni ne représentait plus que 52 pour cent du parti.

En outre, les travaux très houleux du conseil national démocrate chrétien ont révélé que l'unité n'était qu'apparente, les quatre tendances officielles s'élevant à huit. Le retrait de M. Moro avait causé la démission de M. Rumor et de la direction du parti, qui par la suite ont été reconduits.

Mais une partie de l'aile gauche qui réclamait une direction "unitaire" et non plus seulement majoritaire, a affirmé que ce congrès n'avait pas abouti.

M. Rumor entreprend donc de résoudre la crise dans une situation particulièrement confuse au sein des deux principaux partenaires de l'éventuelle coalition.

Poussés par la forte minorité de gauche, les socialistes de la majorité "néo-nienne" insisteront pour l'établissement d'un programme ministériel le plus proche de leurs desiderata.

Parmi ceux-ci figurent notamment: le problème de l'institution du divorce en Italie, la portée de la révision du Concordat avec le Vatican, les rapports entre l'éventuelle majorité gouvernementale et le parti communiste, que les socialistes veulent plus souples, l'institution des régions administratives autonomes, l'enquête parlementaire sur l'activité des services secrets italiens pendant la crise gouvernementale de juillet 1964.

Des difficultés ne manqueront pas de surgir également sur le choix de personnalités qui devront former l'équipe gouvernementale. M. Rumor devra tenir compte des vœux de chaque parti, des candidats de chaque tendance intérieure, des "vetos" réciproques à l'encontre de telle ou telle personnalité.

La tâche de M. Rumor semble difficile et complexe. Il entreprendra dès ce matin ses consultations.

Wilson déplore une déclaration ouest-allemande

LONDRES (AFP) — M. Harold Wilson a relancé hier après-midi, devant la chambre des Communes, la controverse anglo-allemande portant sur le message verbal qu'il avait adressé au gouvernement de Bonn à la veille de la réunion du groupe des Dix.

Le premier ministre, qui avait envoyé ce message par l'intermédiaire de M. Herbert Blankenhorn, ambassadeur de la République fédérale à Londres, a "déploré", en termes très sévères, les déclarations faites à propos de ce message par un porte-parole officiel allemand, à Bonn. M. Wilson a évoqué cette question pour répondre aux accusations de la presse et des conservateurs qui lui reprochaient d'avoir "maltraité" l'ambassadeur allemand, et d'avoir menacé de retirer l'armée britannique du Rhin, si le mark n'était pas réévalué.

Egypte: sanglants incidents à Alexandrie

BEYROUTH (AFP) — De véritables émeutes se sont déroulées lundi à Alexandrie opposant les étudiants des universités, des instituts techniques et des écoles secondaires à la police et à la gendarmerie de la seconde ville de la R.A.U.

Les informations qui parvenaient hier soir au Liban indiquent que le retour au calme a été dû en grande partie à la violente tempête qui, sévissant sur toute la zone orientale de la Méditerranée, a fait tomber de véritables trombes d'eau sur tout le nord du Delta du Nil.

Le gouverneur d'Alexandrie avait été retenu prisonnier samedi dernier par les étudiants de la faculté polytechnique. Il n'avait été libéré qu'en échange des étudiants arrêtés par la police.

Des renforts considérables de police et de gendarmerie ont été envoyés à Alexandrie. Les hélicoptères ont survolé la ville. Le gouverneur avait convoqué lundi soir toutes les autorités responsables du maintien d'ordre en même temps que les directeurs des établissements secondaires. Il leur a tenu un langage extrêmement ferme. Il a annoncé qu'on ouvrirait le feu sur les manifestants si cela devenait nécessaire pour ramener le calme.

Le gouverneur d'Alexandrie a fait savoir que les écoles resteraient fermées aussi longtemps qu'il le faudrait et que les étudiants arrêtés en flagrant délit de rébellion contre les autorités feraient l'objet de condamnations très sévères. Le gouverneur a promis de prendre contact avec les parents des étudiants pour les convaincre d'aider les autorités dans leur tâche de ramener l'ordre.

On ne connaît pas officiellement le chiffre des victimes. Les organes d'information égyptiens font seulement état de blessés légers. Ils rapportent que le ministre de l'enseignement s'est rendu lui-même dans les hôpitaux au chevet de certains étudiants.

De source privée, on apprend qu'il y aurait eu finalement samedi trente blessés et dimanche, dix-sept blessés ad-

mis dans les hôpitaux, lundi plusieurs dizaines les auraient rejoints. D'après certains milieux diplomatiques, un des blessés aurait succombé. Il convient d'accueillir cependant avec la plus grande réserve les chiffres exagérés des morts colportés par certaines rumeurs.

Au Caire, le calme n'a été troublé que pendant un court

instant dimanche matin. De brèves manifestations ont également eu lieu lundi. Le calme a été total hier.

Les mesures de sécurité sont néanmoins strictement maintenues. Depuis l'aube, des formations d'hélicoptères ont survolé la capitale, épiaient tout possible rassemblement dans les divers quartiers du Caire et de la banlieue.

Pensées pour notre temps

Un obstacle à surmonter: la force des grandes firmes internationales

"Il serait naïf de vouloir aménager le marché sans s'attaquer à la puissance des grandes firmes qui contrôlent le marché. C'est à partir de la stratégie de ces grandes firmes que se structure une importante partie du commerce international. Possédant ou contrôlant à la fois l'exploitation des produits de base dans les pays du tiers monde et les industries qui les utilisent dans les pays développés, elles transforment les échanges entre Etats en transferts à l'intérieur d'une même entreprise. Elles isolent la mise en valeur des richesses naturelles des pays développés du reste de l'économie. Leur activité est polarisée par la conjoncture internationale et donc par les économies développées. Leur déconnexion de l'économie sous-développée est accentuée par des méthodes de production à haut coefficient de capital. Par ailleurs, les centres de décision de ces firmes sont situés dans les pays riches. Nous sommes ainsi en présence d'enclaves de développement qui ne facilitent nullement la diversification de l'économie, car leurs profits sont soit transférés dans des pays riches, soit réinvestis dans les activités qui les ont fait apparaître. Bien plus, en transférant les produits à l'intérieur de leurs structures de production, les grandes firmes réduisent l'importance des offres et demandes se portant sur le marché international et accroissent indirectement l'instabilité des prix.

Vouloir aménager la division actuelle du travail sans porter atteinte à la puissance des grandes firmes internationales entraînerait un effort financier considérable qui, dans bien des cas, ne ferait que profiter aux grandes firmes."

(J. M. Albertini, Economie et Humanisme, mai/ juin 1968)

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PIERSON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
JACQUES R. CHADICOM, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAYS, C.A.
OLÉRIUS D'ORGET, C.A.
CLAUDE QUINTEL, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-1194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Sindic. Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. HONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADICOM, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAYS, C.A.
OLÉRIUS D'ORGET, C.A.
CLAUDE QUINTEL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés
Jean Ouhay, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Lefrançois, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Normandin, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.
André Miesse, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Normandin, C.A.
André Rivest, C.A.
Jean L. Lévesque, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Atkins, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gouveau, C.A.
L.L. Groves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPhee, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
C.A. Poirson, C.A.
A. Gouveau, C.A.
J.M. Broome, C.A.
L.C. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés
Maurice Samson, C.A.
Dallard Rivet, C.A.
Albert Gouveau, C.A.
Bernard Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
André Levasse, C.A.
Gerard Mongeau, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gaston Brunet, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Raymond Lacroix, C.A.
Clement Frenaud, C.A.
Pierre Levesque, C.A.
Gilles Trépan, C.A.
Marcel Marier, C.A.
Roger Jossanette, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gerard Trudeau, C.A.
Régis Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Roberge, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Gregoire Bellavance, C.A. Syndic
Leon Côté, C.A.
Hendry Bourgeois, C.A.
Perry Auger, C.A.
Marcel Imbault, C.A.
Vernon Forget, C.A.
Pierre Parry, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Reul Auger, C.A.
Jean-Paul Bartheau, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clement Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Roger Jossanette, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gerard Trudeau, C.A.
Régis Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Roberge, C.A.
D.A. Menard, C.A.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 3, 861-5741

Le premier Trust canadien-français

SAFE

VOUS OFFRE

7 1/4 %

avec privilège d'emprunt

d'intérêt sur vos dépôts de 5 ans

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7 1/4 %

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM _____

ADRESSE _____

MONTANT \$ _____ SIGNATURE _____

LD-27-11-68

Dépôt minimum: \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

Nouveaux succès militaires biafraï

UMUAGIA (AFP) — Les villes d'Adazi et d'Agulu, occupées la semaine dernière par les troupes nigérianes ont été reprises lundi par les Biafraï, et les premières lignes de défense des fédéraux autour d'Awka enlevées, a indiqué hier un communiqué militaire biafraï, publié à Umuahia.

Selon le communiqué, les Nigériens ont subi des pertes importantes, au cours de cette offensive victorieuse des Biafraï, laissant sur le terrain de nombreux cadavres, dont certains avaient été brûlés à la hâte, ajoute le communiqué. Il fait également état d'atrocités commises par les "vandales" fédéraux, et affirme que "les vandales ont pillé la demeure de l'archevêque catholique d'Onitsha".

D'autre part, dans les secteurs d'Aba et d'Owerri, les "forces biafraïses ont continué à progresser" et dans le secteur d'Ahoada, "les tentatives nigérianes pour regagner le terrain perdu ont échoué". Enfin, conclut le communiqué, les combats se poursuivent

dans les secteurs d'Itu et d'Afikpo.

Accusations contre la Croix-Rouge

La Croix-Rouge internationale est complice des forces aériennes nigérianes au cours des raids nocturnes au-dessus de l'aéroport d'Uli, a déclaré le docteur Ifegwu Eke, commissaire biafraï à l'information, au cours d'une conférence de presse.

Selon le docteur Eke, les avions des forces nigérianes suivent toujours les avions de la Croix-Rouge internationale avant de bombarder.

"Voilà comment se déroule cette opération", a précisé le docteur Eke: "L'aéroport d'Uli autorise l'avion de la Croix-Rouge à atterrir, celui-ci refuse et quelques instants plus tard, l'aéroport est bombardé par un avion nigérian".

Pour les autorités biafraïses, il semble que la Croix-Rouge internationale ait, d'une façon ou d'une autre, des contacts avec les forces aériennes nigérianes avant les missions de bombardements.

Café-Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS

DESJ.

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESJ. L^{re}

MONTREAL

521-1104

DEVENEZ

TRADUCTEUR-INTERPRÈTE

EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS

STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS

Pour tous renseignements composez **866-7258**

• BERLITZ TRADUCTIONS •

SUITE 805 PLACE VICTORIA